

Football: Le joueur J.-M. Elsig de Neuchâtel Xamax sous la loupe

PAGE 13

Berne publie son contre-projet sur larticipation

Il faut développer la personnalité du travailleur

conséquent, son projet.

volume est considérable.

D'un correspondant de Berne:

La participation doit contribuer en premier lieu à développer la personnalité du travailleur. Si notre économie veut rester compétitive, il est indispensable de maintenir certaines structures hiérarchiques. Les intérêts du travailleur sont à la longue mieux servis par le maintien d'un régime politique démocratique que par une application relâchée des principes démocratiques dans le domaine économique. Telles sont les principales considérations qui ont amené le Conseil fédéral à rejeter l'initiative de l'Union syndicale suisse sur la participation, mais à lui opposer un contre-projet, rendu public lundi matin, où ont disparu non seulement la notion de participation des organisations de travailleurs, mais encore celle de cette participation dans les administrations.

UN SOUHAIT

On peut gager que les syndicats qui ont lancé l'initiative sur la participation trouveront dans ce contre-projet des motifs de mécontentement. On peut, en revanche, penser que la majorité des groupements ou organisations intéressés qui ont répondu à la procédure de consultation sur ce sujet y trouveront des motifs de satisfaction. Lors de la conférence de presse, à l'appui d'un message de quelque deux cents pages, le conseiller fédéral Brugger a insisté sur le résultat de cette procédure de consultation. Pour lui, deux observations en ressortaient. D'une part, il est vrai que les conditions de travail en général, le souhait de voir le travailleur mieux informé, mieux intégré dans la vie de l'entreprise, moins isolé pourrait-on dire, justifient le fait que le Conseil fédéral n'a pas simplement combattu l'initiative.

LES IDÉES ET LES FAITS

Insécurité monétaire et prospérité

La baisse du cours du dollar - qui s'est poursuivie après un certain répit — donne de plus en plus de souci à notre économie, notamment à notre industrie d'exportation. D'autant plus qu'il n'est pas possible de prévoir jusqu'où cette chute se poursuivra.

Certes, d'une manière générale on estime que la monnaie américaine vaut, en fait, plus qu'elle n'est cotée sur le marché des devises. Autrement dit: par rapport à la valeur réelle du dollar, les cours du franc suisse et du mark allemand sont surfaits. Mais le déséquilibre entre l'offre et la demande de devises ne permet pas d'espérer une évolution plus favorable. Or, tant que la balance des paiements des Etats-Unis sera aussi déficitaire, la confiance dans la monnaie américaine ne sera pas rétablie. Même l'aide au dollar, sous forme de crédits « swap », récemment décidée à Bâle par les banques centrales non américaines, ne modifiera pas la situation.

L'insécurité monétaire est devenue un facteur déterminant de l'évolution conjoncturelle suisse. En effet, la crainte de nouvelles chutes possibles du dollar et le renchérissement de notre monnaie influencent défavorablement nos prévisions économiques et, partant, découragent les entreprises à investir. Aujourd'hui déjà, les produits suisses ont renchéri de 40 % sur les marchés des Etats-Unis et de 17 - 18 % sur ceux des pays européens. Au ren-chérissement dû à la situation monétaire s'ajoutent de nouvelles explosions des coûts de production.

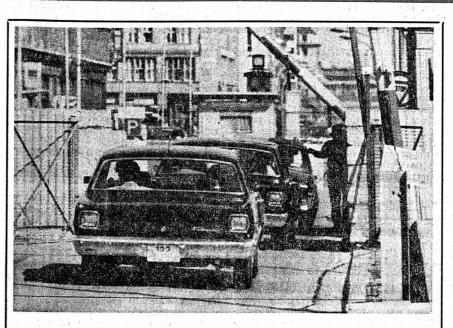
Jusqu'à présent, notre industrie d'exportation a relativement bien résis-Industrie té aux conséquences de ces facteurs négatifs. Mais l'augmentation assez impressionnante, exprimée en francs, de notre commerce extérieur au cours du premier semestre de cette année ne doit pas nous tromper, car elle s'expl'que en premier lieu par le renchérissement. En quantités, la croissance est beaucoup plus faible; encore provientelle en majeure partie de l'exécution de commandes remontant à plusieurs mois, voire à plus d'une année pour les

biens d'équipement. L'augmentation des chiffres d'affaires n'empêche du reste pas les marges de bénéfices de continuer à se rétrécir. Les cours des actions accusent le coup. En fin de compte, c'est là une préoccupation majeure du point de vue

de notre prospérité.

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4. RUE SAINT-MAURICE TELEPHONE 038 256501





Une barrière qui se lève, un bout de chemin parcouru par trois automobiles, et le visage de l'Europe et du monde s'en trouve bien changé. Car, ces véhicules qui franchissent la frontière de l'Allemagne de l'Est transportent des diplomates américains s'en allant discuter avec les dirigeants de la R.D.A. de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. (Téléphoto AP)

La drôle de nuit du petit Jean-Marie...

LAUSANNE (ATS). — Ce sont des heures d'angoisse que viennent de vivre les habitants de la région de Denges (entre Morges et Lausanne) et les parents du petit Jean-Marie Kneubuhler, né le 22 mai 1970 et domicilié à Clarens-Montreux.

Alors que ses parents suivaient une rencontre de basketball, dimanche, sur le terrain de sports de Denges, le bambin disparut vers 17 h 45. Des recherches furent immédiatement entreprises avec le concours de toute la population, mais elles restèrent vaines durant la sojrée et la nuit.

Ce n'est que lundi matin que, au soulagement général, le garconnet fut retrouvé sain et sauf, alors qu'il errait dans la gare de triage de Denges.

Heath interdirait l'IRA outre-Manche mais celle-ci frappe aux Etats-Unis

LONDRES (AP). — Le premier ministre britannique, M. Edward Heath, envisagerait d'interdire l'armée républicaine irlandaise en Grande-Bretagne en raison de la série d'attentats commis ces derniers jours.

Scandale du Watergate: divorce chez les Mitchell?



Il entre en matière sur le thème de la participation, considère qu'il

D'autre part, la crainte largement exprimée de voir derrière le texte

convient d'en situer la philosophie dans la constitution et propose, par

de l'initiative syndicale, une tentative des syndicats pour s'octroyer un

véritable pouvoir dans la conduite de l'économie en général, justifie le fait

que le Conseil fédéral s'oppose à cette initiative. En effet, le texte de l'initiative donne une compétence fédérale pouvant permettre de régler la

participation des syndicats — et non pas seulement des travailleurs — aux décisions dans les entreprises. Et l'on sait, par les textes qui ont accompagné l'initiative que l'idée des initiants est d'aboutir à une véritable

parité au sein des conseils d'administration, à un véritable pouvoir de

codécision. De cela, la majorité des réponses à la consultation ne veut pas. Et la position collégiale du Conseil fédéral (les sept conseillers fédéraux

(Lire la suite en page 11)

Il est impossible de résumer en quelques lignes un message dont le

ont longuement débattu entre eux du sujet) rejoint cette opposition.

Mme Mitchell avec sa fille et son chauffeur.

WASHINGTON, (AP). - Selon le journal Washington star news > Mme Martha pense que son mari, l'ancien ministre de la justice, va aller en prison.

Sa bouillante femme a également l'intention de quitter son mari à cause de

Elle déclare notamment que M. Mitchell avait « une bonne réputation à Wall Street » jusqu'à ce que M. Nixon > mette le grappin

L'article ajoute que Mme Mitchell a décidé de mettre sa fille en pension et a consulté un avocat au sujet d'une éventuelle séparation.

Mme Mitchell révèle que le couple s'entendait très bien jusqu'à un incident pendant la campagne électorale au cours duquel elle fut « battue » par un agent des

Elle affirme, enfin, que le président Nixon était au courant de l'affaire du Watergate pendant l'été 1972.

Le chef du gouvernement, qui doit se rendre aujourd'hui en Irlande du Nord, a déclaré aux journalistes que son gouvernement envisageait également de renforcer les contrôles sur les voyages entre l'Irlande et l'Angleterre.

M. Heath a fait toutefois observer que de telles mesures ne seraient pas suf-fisantes pour mettre fin aux activités terroristes de l'I.R.A.

L'armée clandestine irlandaise est interdite en Irlande du Nord et dans la République d'Irlande. Par contre elle n'est pas officiellement interdite en Angleterre. Les sympathisants de ce mouvement ont souvent manifesté à Londres et recueilli des fonds pour les victimes de ce qu'ils considèrent comme la ré-

pression britannique. M. Heath a précisé qu'il ne considérait pas le problème suffisamment grave pour réunir le parlement, actuellement en congé.

En tout cas une secrétaire de l'am-

bassade britannique à Washington a perdu une main dans l'explosion d'un colis piégé lundi matin.

L'hôpital universitaire de Washington a précisé que l'autre main de Mme Nora Murray était grièvement atteinte. L'explosion a eu lieu alors que la secrétaire ouvrait le courrier.

La déflagration s'est produite au sixième étage de l'ambassade qui donne sur Massachusetts-Avenue.

ENCORE DU SANG

En Ulster la police a fait savoir lundi que l'explosion qui a tué trois catholiques dans un garage de Belfast pendant le week-end était vraisemblablement due à un attentat. Les corps paraissaient porter des traces de balles. D'autre part, des voisins ont déclaré avoir entendu des coups de feu avant l'explosion.

Ces morts portent à 877 le nombre des victimes de la violence en Irlande

du Nord.



C'est tout ce qu'il reste d'une église de l'Ulster après l'explosion d'une bombe. (Téléphoto AP)

ELLES AVAIENT LE SOURIRE



Voici deux des employées de la banque de Stockholm qui, depuis jeudi, vivent la tragédie que l'on sait à la suite d'une attaque à main armée commise par un bandit. Elles souriaient alors. De gauche à droite: Birgitta Lundblad et Elisabeth Oldgren. (Lire nos informations en dernière page.) (Téléphoto AP)

Chronique régionale:

Informations suisses:

pages 2, 3, 6, 7 et 9

Tous les sports:

pages 13, 15 et 17

Carnet du jour — Programme radio-TV :

page 21

page 11

Dernière heure et bourses :

page 23

Drogue à la Chaux-de-Fonds : un jeune receleur arrêté (Page 7)

Fabrique cambriolée à Bienne : 8000 francs emportés et de gros dégâts (Page 9)

Bombe en pays argovien : nouveau procès pour W. Gross? (Page 11)

CHANGHAI. premier « Boeing 707 » portant les couleurs chinoises stationné depuis jeudi dernier sur la piste de l'aéroport international de Changhai.

Arrivé le 23 août après un vol direct au-dessus du Pacifique à partir de Seattle, ce premier « Boeing » livré à la Chine doit rester dans un premier temps à Changhai pour permettre aux pilotes chinois de s'entraîner.

Ceux-ci perfectionneront leur technique de pilotage du « Boeing 707 » sous la direction de pilotes américains arrivés jeudi dernier à bord de l'appareil.

Les pilotes américains, dont la durée du séjour en Chine n'est pas comue, sont logés à l'hôtel de la Paix dans le centre de la ville et, outre leur travail d'instruction, font quelques excursions alentours de Changhai. dans

Le premier « Boeing » est arrivé avec un équipement intérieur complet et est prêt à être mis en service à n'importe quel moment.

Les neuf autres « Boeing » acquis par la Chine dans le même accord d'achat doivent en principe être livrés à partir de maintenant, à raison d'un par mois environ.



TEMPS DES PIRATES

Y a-t-il des taches dans le soleil, ou une constellation belliqueuse s'esquisset-elle dans le ciel ? On est enclin à le croire, au spectacle des brutalités insensées dont notre pauvre Terre est présentement le théâtre.

Quatre otages détenus durant quatre jours dans une banque de Stockholm par un forcené expert en explosifs; des lettres explosives faisant des victimes innocentes à Londres; des détournements d'avions, des vols à main armée, des meurtres pour s'emparer du bien d'autrui : partout dans le monde une sorte de monstrueuse foire d'empoigne sévit, atteignant par moments un paroxysme défiant

les ressources du vocabulaire. Si la vague des crimes visant à s'approprier l'argent, et les objets de ceux qui en ont, s'amplifie — il est permis de craindre une aggravation continue, ne serait-ce que par l'effet du mimétisme — nous serons bientôt conduits tous à organiser sérieusement notre défense personnelle et familiale; la protection de nos logements et celle des entreprises qui nous procurent notre gagne-pain, la garde de nos écoles, et demain peut-être même de nos hôpitaux et de nos

Déjà en France, en Allemagne fédérale, aux Etats-Unis, les pouvoirs publics étant impuissants à assurer leur sécurité, les habitants de certains grands ensembles immobiliers ont constitué des groupes d'autodéfense. Armés de gourdins ou de fusils de chasse, ils montent le guet, de jour et de nuit, autour

des locatifs, des places de jeux des enfants, des parcs de voitures. Dans quelques régions d'outre-mer, dans le Sud-Est asiatique en particulier, on peut voir encore de nos jours des gardiens civils, fusil ou mitraillette à la bretelle, postés à l'entrée des banques et des bijouteries. Faudra-t-il bientôt recourir à des mesures analogues pour tenir en respect les pirates dans nos contrées réputées civilisées ?

Verra-t-on renaître prochainement les polices parallèles au grand jour ? Les clans familiaux, industriels, financiers et politiques vont-ils se reconstituer, comme jadis, retranchés dans leurs citadelles, entourés de gorilles armés jusqu'aux dents?

C'est à craindre, et ce ne serait pas tellement surprenant, après tout, si les autorités investies du pouvoir légal de protection des individus continuent d'être tenues en échec par les malfaiteurs faute de moyens et à défaut d'une vigoureuse intervention du public pour leur en fournir.

A trop tarder, ne risquera-t-on pas en outre de provoquer des réactions brutales, propices à l'instauration de systèmes de gouvernement autoritaires, voire



AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heure

Les Geneveys-sur-Coffrane A la suite du départ de la localité de la titulaire, nous cherchons un (e)

porteur (euse) de journaux

pour la distribution de notre journal aux Geneveys-sur-Coffrane.

Entrée en service et mise au courant dès mercredi 12 septembre. Bonne rétribution.

Pour tous renseignements et offres de service, s'adresser à: FAN - L'Express,

Service de distribution,

4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel, tél. 25 65 01.





Ce soir, à 21 h Théâtre de la Boine DIAPORAMAS NEUCHATELOIS

CERCLE NATIONAL

Dès aujourd'hui **OUVERT**

Maison des Amies de la Jeune

COURS DE FRANÇAIS

Reprise des cours mardi 4 septem-Tél. (038) 25 55 51, le matin.



Monsieur et Madame Pierre-Michel PERRENOUD ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Jada

24 août 1973

Chemin de l'Abbaye 4 Maternité 2068 Hauterive de Landeyeux

Aline et Benoît ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur sœur

Lauranne

27 août 1973

Monsieur et Madame Valentin de BASILIDES

Maternité de Landeyeux

Vivier 12 2016 Cortaillod

No postal:

A Neuchátel et dans la région Les prises de drapeau

Journée traditionnellement consacrée aux retrouvailles entre camarades, le lundi d'entrée en service au cours de répétition est marqué par la non moins

traditionnelle prise de drapeau. La cérémonie la plus officielle et la plus spectaculaire s'est déroulée sans conteste à Balsthal au pied des ruines du château-fort. En effet, de par son site et de l'important effectif du bataillon de fusiliers 18, la prise de drapeau y fut empreinte d'une dignité et d'une solennité toutes particulières. En présence du colonel Edwin Stettler, commandant du régiment d'infanterie 8, du conseiller national soleurois, Daniel Müller,, président de la commission militaire du « National », et des autorités de Balsthal, le major Lardy, commandant du bataillon de fusiliers 18, s'est inspiré du Cid pour rappeler la volonté d'indépendance

qui a marqué toute l'histoire de la Confédération helvétique.

Pour sa part le major Py, commandant du bataillon d'infanterie 8, a fait une analyse de l'équilibre actuel des forces, lors de la prise de drapeau de son bataillon à Rheinfelden. Il a souligné que si des rapprochements spectaculaires s'étaient produits, la paix relative dont bénéficie le monde n'en est pas moins instable et que c'est de la volonté de se défendre des petits Etats que dépend la prolongation de l'équilibre actuel. Il a conclu en soulignant que les hommes du régiment 8 allaient vivre durant trois semaines une expérience de vie communautaire et que chacun serait appelé à faire passer l'intérêt collectif avant l'intérêt person-

La fête du Premier mars par l'historien Jean Courvoisier

du régiment neuchâtelois

Dans un récent numéro de « Folklore suisse », bulletin de la Société suisse des traditions populaires (1), M. Jean historien et archiviste adjoint de l'Etat, fait le point sur la fête du Premier mars qui, chaque année, rappelle aux Neuchâtelois la victoire, en 1848, des partisans de la démocratie et de la République sur les tenants de la cause prussienne, autrement dit les monarchistes et les aristocrates fidèles à l'ancien régime princier instauré en 1707. Après avoir retracé succinctement le

processus historico-politique qui a conduit aux événements d'il y a 125 ans, en particulier l'admission de la Principauté comme 21me canton de la Confédération suisse, le 12 septembre 1814 (une date dont seules parmi les 62 communes neuchâteloises celles de Môtiers et de Buttes se souviennent annuellement par leur Fête des fontaines), M. Courvoisier écrit: « Assurément pour raffermir et développer les sentiments patriotiques de la population, le Conseil d'Etat fit accepter par le Grand conseil, le 16 mars 1849, un décret fixant au 30 avril (anniversaire de l'acceptation de la constitution républi-caine) un jour de fête nationale, marqué par la fermeture des tribunaux et des écoles. « Une grande majorité », dit le procès-verbal, l'emporta sur les députés hostiles à la fête, ou désireux de la fixer le 12 septembre (anniversaire de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération) ou au 1er Mars (anniversaire de la révolution).

Dix ans plus tard, le 9 février 1859, le Grand conseil rapportant sa décision décréta que « le Premier mars est déclaré jour férié et jour de fête nationale; en conséquence les Tribunaux et les écoles seront fermés le dit jour. « Le décret fut le point de départ d'un effort pour organiser la fête et lui donner de

« AH! QU'ON ÉTAIT BIEN, QUAND ON ÉTAIT PRUSSIEN!»

Et M. Courvoisier de donner quelques exemples de célébration du 1er Mars au cours des ans à la Chaux-de-Fonds, à Bevaix, à Neuchâtel, au Locle, aux

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES - 24 août. Stulz. fils d'Armin-Moritz, coiffeur, Peseux, et d'Anne-Marie, née Pascal-Alain, fils de Tiziano-Alberto, ingénieur, Hauterive, et de Verena, née

MARIAGES CÉLÉBRÉS. - 24 août. Ducommun, Bernard-Roger, électricien, Cor-celles, et Fischer, Françoise-Denise, Neuchâtel en fait, La Neuveville en droit; 25. Thijssen, Robert-Emanuel, monteur-électricien, Avenches, et Nonorgue, Evelyne-Marie-Louise, Avenches en fait, Neuchâtel

DÉCÈS. — 24 août. De Benevix, Louis-Clément-Marius, né en 1904, ancien compta-ble, Neuchâtel, époux de Marcelline-Geor-gette-Louise, née Gourdin; 25. Dessaules, Alfred-Albert, né en 1900, ancien ébéniste, Neuchâtel, veuf de Gertrude, née Jeanfavre.

Brenets et ailleurs. Il signale notamment des réactions d'hostilité persistantes de la part d'anciens monarchistes, nostalgiques des temps d'avant 1848 et enclins à chanter en toute occasion cette profession de foi: «Ah! qu'on était bien, quand on était prussien!» A ce propos, il note: «On sait par ailleurs que des

festivités se sont réduites et concentrées. » Alors que l'on déplore dans notre pays en général un désintérêt croissant des citoyens, des citoyennes et des jeunes pour la « chose publique », on ne peut que regretter la fadeur des «1er Mars» contemporains, dans notre canton en particulier.

NEUCHATEL

Les freins ou une distraction?

A 18 h 10, M. R. Z., circulait au volant d'une automobile immatriculée en Allema-gne rue de Pierre-à-Mazel en direction est. A un certain moment, il n'a pu s'arrêter derrière l'automobile conduite par M. F. S., de Cortaillod, qui était à l'arrêt pour accor-der la priorité à un autre véhicule. Collision et dégâts matériels.

Le Conseil général d'Auvernier va siéger

(c) Le Conseil général d'Auvernier siégera le 31 août, avec un ordre du jour chargé qui comporte cinq demandes de crédits dont deux pour la reconstruction de la ferme de la Grande-Sagneule, la construction du chemin des Racherelles. Un 'crédit de 100.000 fr. est demandé pour la construction d'un canal-égout partant des Graviers 23 pour rejoindre la station de pompage sise au sud du collège. Pour le port, on demande 21.000 fr. pour l'acquisition et l'implantation d'une grue, et 100.000 fr. pour la fourniture et la pose de cinq pontons

Trois demandes d'autorisations concernent un terrain à grever pour la construction d'un couvert en limite de popriété; la souscription de bons de participation auprès de la Centrale d'émission des communes suisses; l'emprunt auprès de cette dernière de 2.000.000 fr. pour consolider le crédit de construction accordé par la BCN et le paiement d'une partie des travaux d'aménagement des rives.

Puis, il sera procédé à la nomination d'un membre à la commission du feu.

Une motion est déposée concernant la création de dortoirs et locaux annexes à la Grande Sagneule pour y organiser des classes d'été.

Une journée villageoise

(c) Si le temps est favorable, c'est dimanche 2 septembre qu'aura lieu la journée villageoise d'Auvernier à la Grande-Sagneule. Le berger et sa famille ont souhaité que cette traditionnelle journée soit organisée à cet endroit. Un culte sera célébré le matin auquel participera la fanfare.

En cas de mauvais temps la sortie

L'hîver sera-t-il précoce? Toutes les hirondelles ne sont pas aussi fidèles et depuis une semaine, celles du canton se regroupent pour le départ vers des cieux plus cléments.

Une hirondelle reconnaissante

Dans le courant de l'été, de nombreux oisillons tombent du nid, ou sont abandonnés par leurs parents. A cette époque en effet, la chaleur aidant, la lassitude pousse les oiseaux adultes à négliger leur progéniture. On retrouve les petits à bout de force après des tentatives de vol.

Souvent, aussi, les amis des animaux les recueillent, les nourrissent jusqu'au moment où ils auront repris la force et le courage de se lancer dans l'espace. C'est ainsi qu'une jeune hirondelle, découverte par deux médecins de Neuchâtel au port du Nid-du-Crô, a été confiée à un ami des bêtes, M. Roger Stöckli. Secondé par sa femme, il gava la petite hirondelle avec une pâtée spéciale, à raison d'un repas par heure, les premiers jours. L'hirondelle, remise de sa frayeur, avec l'aide de ses parents adoptifs, apprit à voler. Elle commença par évoluer librement dans l'appartement au bout d'un mois de soins attentifs. Comme il en a l'habitude, M. Stöckli décida de la remettre en liberté. Il avait repéré, chez l'un de ses amis, dans une ferme de Cudrefin, une colonie d'hirondelles de la même espèce que la « sienne ». Dimanche, après un bref voyage en

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame et Monsieur Adrien Baettig,

à Saint-Aubin;
Monsieur et Madame Jacques Mark-walder, au Mexique;

Monsieur Jean-Pierre Lischer, à Neu-

Mademoiselle Margritt Fischer, à

ont le chagrin de faire part du décès

Monsieur

Albert HAUSMANN

leur cher oncle, cousin, parent et ami, survenu le 26 août dans sa 86me année,

2035 Corcelles, le 26 août 1973.

(Hospice de la Côte)

L'incinération aura lieu mercredi

Culte à la chapelle du crématoire à

Domicile mortuaire: pavillon du ci-

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Christian Del-

lenbach-Pellaton, à Bienne; Monsieur et Madame Frédy Dängeli-

Pellaton et leur fille Chantal, à Fontai-

Les enfants, petits-enfants et arrière-

ont la douleur de faire part du décès

Madame René PELLATON

née Gabrielle-Louise VAUCHER

leur très chère épouse, maman, grand-

maman, sœur, belle-sœur, tante, parente

et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans

sa 53me année, après quelques heures

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le

L'enterrement aura lieu directement au

Domicile mortuaire: pavillon du ci-

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

cimetière de Peseux, jeudi 30 août, à

Mat. 11: 28.

2034 Peseux, le 27 août 1973. (Rue de Corcelles 9)

Seigneur viendra.

metière de Beauregard, Neuchâtel.

petits-enfants de feu Fritz Vaucher; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Oscar Pellaton;

Les familles parentes et alliées,

après une courte maladie.

metière de Beauregard.

Monsieur René Pellaton;

29 août.

15 heures.

de maladie.

13 heures.

Wiesbaden, ainsi que les familles parentes, alliées

voiture, l'oiseau prit son essor dans la cour de la ferme, fit deux ou trois tours et se mêla aux jeux de ses nouvelles compagnes avant de disparaître à l'horizon. Mais quelle ne fut pas la surprise de M. Stöckli lorsque quelques minutes plus tard, l'hirondelle vint se percher sur la tête de sa femme. Nouvel envol. On croyait à quelque sentiment de reconnaissance assez rare chez ces animaux, puis, même manège, l'oiseau se perche sur l'épaule, bien que les protagonistes de ce jeux se soient cachés derrière un char de foin.

Ne trouvait-elle pas sa nourriture? Avait-elle l'ennui de ses parents nourriciers? Nul ne le sait. Mais il est certain que M. Stöckli, ne pouvant laisser à lui-même ce charmant insectivore, a reporté à huitaine une nouvelle tentative

de mise en liberté.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame André Nardin-Huguenin, à la Chaux-de-Fonds, et leurs Monsieur et Madame Pierre Nardin-

Favre, à Nidau; Mademoiselle Anne-Marie Nardin,

à Coppet; Monsieur Marc-André Nardin, à

la Chaux-de-Fonds; Madame et Monsieur René-Jean Wilhelm-Nardin, à Genève, et leurs enfants: Le Docteur et Madame Jean-Domi-nique Vassalli-Wilhelm, à New-York; Mademoiselle Laurence Wilhelm, à

Genève; Monsieur et Madame Raymond Nar-

din-Haefeli et leurs enfants: Monsieur Jean-Pierre Nardin; Monsieur Michel Nardin;

Monsieur et Madame Georges Nar-din-Grisel, à Neuchâtel, et leurs enfants: Mademoiselle Florence Nardin, à Neuchâtel, et son fiancé,

Monsieur Jean-François Henry, à Lausanne; Mademoiselle Frédérique Nardin, à

Neuchâtel: Mademoiselle Valérie Nardin, à

Neuchâtel; Mademoiselle Georgette-C. Bosset, à

Harrow, Londres;

Madame Pierre Bosset, à Paris; Les enfants, petits-enfants et arrière-

petits-enfants de feu Ernest Bosset; Les enfants, petits-enfants et arrièrepetits-enfants de feu Paul-David Nardin,

ainsi que les familles Roux, Monnerat, Vodoz, Panchaud, parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du **Madame Ernest NARDIN**

née Aimée BOSSET

leur bien-aimée mère, belle-mère, grand-

mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 83me année.

Le Locle, le 27 août 1973. Dieu est amour.

L'incinération aura lieu mercredi 29 août, à 11 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds. Culte à 10 heures à la Maison de

paroisse du Locle.

Le corps repose à la chapelle de l'hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Jardin 5, 2400 le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

L'Association cantonale de gymnastique à l'artistique a le regret d'annon-

cer le décès de

Alfred DESSAULES père de son dévoué caissier Alfred

Dessaules.

Pour les obsèques, prière de se référer

à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Profondément touchées des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de leur grand deuil et dans l'impossibilité de répondre personnelle-

Madame Lina SCHUMACHER et famille

remercient du fond du cœur toutes les personnes pour la part qu'elles ont prise à leur douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elles les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.



JE M'ABONNE DÈS CE JOUR * jusqu'à fin septembre 1973 pour Fr. 8.50 * jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 26.-

Puis renouvellement au tarif suivant : 3 mols Fr. 21.-; 6 mols Fr. 40.-; 1 an Fr. 76.-(* souligner ce qui convient) Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de

Prénom No et rue :

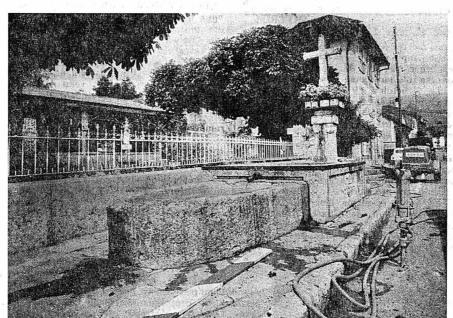
Localité : Signature: Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée,

affranchie de 15 centimes, à 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

familles, restées royalistes de cœur, quittent ostensiblement le territoire cantonal le jour du 1er Mars; certains l'ont fait jusqu'au XXe siècle».
Pour clore son étude, M. Courvoisier évoque le 125me anniversaire de la République, célébré cet hiver de manière plus marquante qu'à l'ordinaire, mais il constate toutefois qu'« actuellement, les

C. R. (1) Fascicule, 2, 63me année, Bâle 1973.



Le Landeron en chantier

Un cadre de verdure conviendra mieux à la vieille fontaine.

La pose de nouvelles canalisations rue du Faubourg, au Landeron, a débuté hier. Le Conseil général, lors d'une récente séance, avait octroyé un crédit de

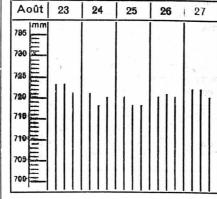
135.000 fr. pour ces travaux. La rue du Faubourg étant encore classée route cantonale, l'Etat en profitera pour surfacer cette artère avant

de la remettre à la commune. D'autre part, l'ancienne fontaine, com-posée de deux bassins de pierre massi-

ve, surmontée d'un calvaire et portant les armoiries du Landeron et la date de sa construction (1692) sera installée dans

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. - 27 août Température: moyenne: 19,0; min.: 14,7; max.: 25,0. Baromètre: moyenne: 720,4. Vent dominant: direction: nord-nord-est; à faible jusqu'à 9 h 30, ensuite sud-sud-est faible. Etat du ciel: couvert légèrement nuageux à nuageux de 9 h 30 à 16 h 30, pluie dès 18 h 45.



Niveau du lac du 27 août 1973 429.26 Température de l'eau 22 °

Prévisions jusqu'à demain soir. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: après dissipation des brouillards matinaux sur le Plateau, le temps sera en partie ensoleillé. En fin de journée, des foyers geux isolés pourront à nouveau se déveloper, avant tout sur les crêtes du Jura, des Préalpes et des Alpes.

Températures prévues : 10 à 15 degrés au petit matin ; 20 à 25 degrés l'après-midi. Vents faibles à modérés du sud à sudouest.

Evolution probable pour mercredi et jeudi: nord, temps d'abord en partie ensoleillé, puis augmentation de la nébulosité à paritr de l'ouest et précipitations localement

Elle trouvera ainsi un cadre plus approprié, car actuellement, elle gêne la circulation.

une surface verte qui sera créée sur

l'emplacement de l'ancienne gendarmerie.

La vie de nos sociétés

A la Société de musique de Neuchâtel

cours des exercices 1971-1972 et 1972-1973, le comité de la Société de mu-sique de Neuchâtel a déployé une grande activité mais les problèmes financiers n'ont pas été résolus pour autant, d'une manière définitive puisque le dernier exercice lais-se un solde déficitaire de 15.000 francs. Il est vrai que les comptes de cet exercice ne font pas état de la subvention annuelle que lui verse la Ville de Neuchâtel, parce qu'elle figure dans les comptes de l'exercice précédent qui a bénéficié ainsi de deux subventions de 12.000 fr. chacune, ceci pour des raisons d'organisation interne.

Le comité comprend actuellement : MM. Fred Uhler: président; Philippe Bendel: vice-président; Georges Dubois: secrétaire; André Pfaff: trésorier; Walther Zahnd: délégué du Conseil communal; Mme Jacques DuBois, MM. Charles Gagnebin, Charly Guyot, Maurice Jeanrenaud, Jean-Pierre Mauler, Dominique de Montmollin, Paul Richard et Mme Denis Wavre.

Le comité a organisé chaque saison six concerts d'abonnement. Il a en outre chargé une commission, dirigée par M. Philippe Bendel, d'étudier d'une manière approfondie l'exécution éventuelle de trois concerts de musique contemporaine.

Quant aux finances, en raison du chevauchement des deux subventions de la commune de Neuchâtel, l'exercice 1971-72 a présenté un bénéfice comptable de 5595 05. L'ensemble des recettes, dons, cotisations, etc..., s'est élevé à 51.175 fr. 10 dont il y a lieu de déduire le déficit des six concerts de l'abonnement, soit 45.580 fr. 05. La saison 1972-73 laisse apparaître une perte globale de 14.885 fr. 25. Les recettes des concerts se sont élevées à 42.420 fr. 75, alors que les dépenses ont grevé la caisse de 71.993 fr. 70.

DERNIERE HEURE en avant-dernière page

ure conductrice est blessée

gon conduit par Mme Claudine Buhler, 31 ans, domiciliée à la Jonchère, qui circulait rue Pierre-à-Mazel, a été violemment heurté, à la hauteur du garage du Littoral, par un camion piloté par M. H.-H. K., 51 ans, de Koeniz (BE) qui s'était endormi au

Mme Buhler a dû être dégagée de

son véhicule par la scie pneumatique aux deux véhicules.

Un produit spécial a dû être ré-

Tout un monde sous un chapiteau Pourquoi certains cirques ne peuvent - ils

Le seul cirque suisse international est de passage dans le canton depuis quel-ques jours Après avoir fait une tournée en Suisse alémanique, au début de la saison, le cirque Olympia a planté son chapiteau à la Neuveville, Colom-

UNE ORGANISATION COMPLEXE

bier et Couvet; il se trouve actuelle-

ment à Coffrane, puis se rendra à Cer-

Organiser la tournée d'un cirque n'est pas une affaire simple. Dans telle ville, on se heurte au veto des autorités, dans une autre, les arbres ne peuvent être encerclés de cordages! Ici, seul le Cirque national est autorisé. Pourquoi?

Le chef de cette dynastie de funambules, Dominique Gasser senior, ne dissimule pas son amertume:

— On a peine à comprendre pour-quoi la Ville de Neuchâtel, par exemple, refuse que nous venions y donner une représentation. Les Jeunes-Rives sont pourtant assez vastes. Nous ne demandons pas la place du port, réservée au parcage des voitures.

Dominique Gasser ne comprend pas pourquoi on l'empêche de travailler, de gagner le pain de sa famille et des artistes qui ont lié leur sort au sien l'espace d'une saison, ou plus.

Mais pour tout l'or du monde, il ne renoncerait pas à cette vie qui se déroule au gré des voyages et des représentations.

Une vie intense, passionnante, où la camaraderie fait la loi et malheur à qui faillirait à cette règle!

DEPUIS 1870!

Dominique Gasser a 70 ans, mais fait preuve de l'ardeur d'un homme de quarante ans. C'est son grand-père qui est à l'origine de cette vocation, qui depuis se poursuit de père en fils, avec les mêmes prénoms d'ailleurs. En 1870, une place de Strasbourg accueillait des funambules hollandais. Un boucher, féru de gymnastique à l'artistique était là, parmi les spectateurs. Les gens du voyage défiaient le public de réussir leurs performances. Le père Gasser retira alors



« cow-boy » en herbe : Florent, cinq ans.

Pour la première fois en Suisse le

Signalisation maritime sur le lac des vacanciers viennent séjourner sur les eaux du lac, il convenait de rendre at-



du véhicule pionnier des P.S. Souffrant de blessures sur tout le corps, la conductrice a été transportée à l'hôpital des Cadolles. Gros dégâts

pandu sur la chaussée pour résorber l'huile déversée à la suite du choc.

donner de représentations à Neuchâtel ?

nier avant d'entamer un périple juras-

Sur la corde raide, la cinquième génération des Gasser. (Avipress - J.-P. Baillod)

la veste, releva le gant et dès le lendemain, il... faisait partie de la troupe!

M. Gasser était d'origine suisse et accomplissait à l'époque son tour de France de compagnonnage C'est en Suisse aussi qu'il continua à présenter ses nu-méros d'équilibre. Et il y a 23 années que le cirque Olympia est abrité sous un vaste chapiteau pouvant accueillir 2500 spectateurs.

Ses quatre mâts atteignent la hauteur de 15 m et le diamètre de la tente est de 36 mètres. Le tout est transporté par

UN ARTISTE ROMAND

En parcourant les coulisses, on est frappé par un bel accent vaudois. L'un des artistes, en effet, est originaire de

Villeneuve, au bout du Léman. C'est aussi la gymnastique qui a con-duit l'un des « Texans » (M. Nicolet) sur la piste. La mise au point d'un numéro lui demande beaucoup de temps . L'une de ble vivante pour le lancer de couteaux, vendait des souliers il y a moins de trois ans. C'était un grand pas à franchir qu'elle ne regrette pas!

La vie est si peu monotone ici, tout est imprévu. Les débuts ont été difficiles, mais j'aime ce métier.

Olympia présente un programme classique de cirque. On y trouve le traditionnel et fascinant dressage des fauves, les jongleurs et acrobates, les danseurs sur la corde raide, les numéros de trapèze et les échelles volantes. Les enfants sont ravis par les clowns qui se surpassent en drôleries.

Billy le Kid tire à merveille, mais il n'abat pas bien sûr les chameaux, ni les chevaux de Georges Drager, moins encore les mini-chiens de la famille

Et quand les derniers accents de l'orchestre polonais se sont estompés, chacun aimerait encore revivre un tel spec-

1963:

1964:

1965:

1er Mars

Coulon

1966:

1967:

1er Mars Promenade)

1er Mars

(Gymnase)

1er Mars

1968:

1969:

1970:

1971:

Coulon

1er Mars (

1972;

1973:

1er Mars

(Promenade)

(Promenade)

1er Mars

(Promenade)

Pas d'accidents

1er Mars - rue

Rue des Parcs 28

Rue des Parcs 22

Rue des Parcs 31

Jusqu'à fin juin

Rue des Parcs 45

(Promenade)

Clos-de-Serrières 2

1er Mars

(Promenade)

(Promenade)

1er Mars - rue

Maillefer-

Beauregard

Clos-de-Serrières 5

Clos-de-Serrières 5

Clos-de-Serrières 5

Clos-de-Serrières

POURQUOI N'Y A-T-IL PAS DE PASSAGES SOUTERRAINS À NEUCHÂTEL?

L'exécutif est préoccupé par les dangers encourus par les élèves des écoles

Pourquoi n'y a-t-il pas de passages souterrains à Neuchâtel et pourquoi laisser délibérément des enfants courir de réels dangers en traversant la chaussée? C'est en substance la question posée par M. Jacques Meyrat au Conseil communal de Neuchâtel, question dont

« La population a été très émue par le malheureux accident survenu récemment sur un passage réservé aux piétons devant le collège de la Promenade et dont un enfant a été l'innocente vic-

En pareil cas, il est vain de chercher des reponsabilités chez les uns et les autres car l'erreur est humaine et peut toujours se produire. Il faut au contraire, prendre des mesures pour rendre de tels accidents impossibles.

C'est la raison pour laquelle nous demandons, au nom du MPE et des parents des élèves concernés, quelle suite le Conseil communal entend donner à la motion, présentée le 2 octobre 1972 par M. J. Knoepfler et acceptée par le Conseil général, en vue de créer des passages souterrains pour piétons notamment à l'endroit où s'est produit l'acci-

Nous ne saurions en tous cas nous satisfaire d'une réponse dilatoire car à la suite de la votation du 12 septembre 1972, il est certain que la N 5 ne passera pas par le centre et cela d'autant plus que l'Etat vient de proposer une attrayante solution de traversée en

En revanche, quel que soit le tracé choisi et comme l'a relevé le motionnaire, le trafic restera important dans l'avenue du Premier-Mars et justifiera de tels passages dénivelés d'abord et surtout pour les enfants des écoles dont la vie en danger ne saurait attendre la décision finale au sujet de la N 5. »

L'ARGUMENT-RENGAINE: LE TRACÉ DE LA N 5!

Pour le Conseil communal, cette question n'est pas nouvelle; son texte fait d'ailleus allusion à la motion de M. Jacques Knoepfler, discutée le 2 octobre 1972, et la suite que le Conseil général lui avait donnée est très claire. Même si un malheureux accident s'est produit le 18 juin 1973 à proximité de l'école de la Promenade - et il convient d'emblée de préciser qu'il est utopique de croire que des mesures, même les meilleures, puissent réellement rendre de tels accidents impossibles - la situation de fait entérinée par les décisions du Conseil général n'a pas changé.

Le 2 octobre 1972, en effet, par 27 voix sans opposition, le Conseil général a amendé de la façon suivante la motion de M. Jacques Knoepfler: « Le Conseil communal est prié d'étudier dans le cadre du plan directeur des routes et des transports (piétons et véhicules) l'aménagement de passages souterrains pour piétons lorsque le tracé de la N5 sera définitivement connu ».

En outre, le même jour, par 32 voix sans opposition, le Conseil général a accepté une motion de M. Claude Frey priant l'exécutif d'élaborer une conception globale des transports à moyen et à long terme au problème posé par la circulation des automobiles et des piétons en ville lorsque les résultats des travaux d'Urbaplan et de l'ITEP seraient

connus et le tracé de la N 5 déterminé. Aujourd'hui encore, le tracé de la N 5 n'est toujours pas déterminé ni définitivement connu. Une fois de plus, dès lors, écrit l'exécutif: « Nous ne pouvons

6 juin

13 sept.

26 nov.

22 fév.

14 janv.

23 sept.

20 déc.

28 oct.

6 mars

15 sept

26 janv.

8 nov.

22 mai

26 avril

5 juin

23 juin

5 oct.

élaborer définitivement notre plan directeur des routes et des transports (piétons et véhicules) tant que nous ne connaîtrons pas le tracé définitif de la future nationale 5. Comment, par exemple, procéder à la construction d'un passage souterrain de quelque 400.000 francs à l'extrémité ouest de l'Avenue du Premier-Mars, dont la réalisation durerait une année environ, sans pouvoir surmonter les embarras de trafic que ces travaux provoqueraient? Comment situer aussi plus judicieusement les passages souterrains même si nos services spécialisés ont déjà procédé à de nombreuses études? Il importe, en effet, ainsi que votre Conseil l'avait admis le octobre 1972, que de telles réalisations (définitives) s'inscrivent dans un plan cohérent puisque l'augmentation du trafic et de la population du littoral exige des solutions d'ensemble et qu'une politique globale des transports est

PASSAGES SOUTERRAINS **QUAND MÊME**

Et le Conseil communal poursuit:

« ... Devrait-on envisager, dans l'attente de ces réalisations définitives, des solutions transitoires comme, par exemple, la création de passerelles? Nous ne sommes nullement convaincu que des installations de ce genre amélioreraient la situation puisqu'à Monruz ou à Saint-Blaise, notamment, même des passages souterrains plus aisément praticables que des passerelles sont quotidiennement ignorés par des piétons qui franchissent la chaussée à niveau.

« Même dans des cas précis comme celui de l'école de la Promenade, la recherche d'une solution provisoire valable est aléatoire. Une passerelle partant du Jardin anglais devrait aboutir au premier palier de l'escalier du bâtiment au-dessus du gabarit d'espace libre de l'Avenue du Premier-Mars, soit à 6 10 de hauteur, ce qui est considérable. De plus, une telle passerelle s'insérant dans la façade de ce bâtiment serait esthétiquement difficilement tolérable et il est à peine nécessaire de suggérer ce que présenterait dans ces conditions une construction tubulaire. De toute manière, un passage devrait d'ailleurs être maintenu à niveau du sol pour tous ceux qui, handicapés, personnes poussant une poussette ou portant une charge, ne pourraient surmonter par des escaliers cette dénivélation importante. En fait, seul un passage souterrain pourra être raisonnablement pris en considération le moment venu, mais à l'ouest ou à l'est du bâtiment d'école. car c'est là seulement que l'espace nécessaire pour le développement de la rampe de sortie sud peut être touvé ».

LISTE NOIRE

«Au surplus, en dépit des réactions compréhensibles qu'a suscitées l'accident du 18 juin 1973, il serait erroné de supposer que la liste des enfants victimes d'accidents s'allonge de façon alarmante en ville de Neuchâtel. Preuve en soit la statistique que nous publions ci-après relative au nombre d'accidents de la circulation survenus sur ou à proximité des passages de sécurité situés près des écoles de la Promenade, de la Coudre, de Vauseyon, des Parcs, de Serrières, du Gymnase (N 5) et de l'Université (avenue du Premier-Mars rue Coulon), où ont été impliqués comme piétons des enfants âgés moins de 16 ans. »

Blessés

1 (7 ans) Faute de l'enfant

1 (7 ans) Faute de l'enfant

1 (6 ans) Faute de l'enfant

1 (4 ans) Faute de l'enfant

1 (6 ans) Faute de l'enfant

1 (11 ans) Faute de l'autom.

1 (10 ans) Faute de l'enfant

1 (7 ans) Faute de l'autom.

1 (8 ans) Faute de l'enfant

1 (8 ans) Faute de l'autom

1 (7 ans) Faute du cyclom

1 (7 ans) Faute de l'enfant

1 (14 ans) Faute de l'autom

1 (7 ans) Faute de l'enfant

1 (7 ans) Faute de l'enfant

1 (6 ans) Faute de l'enfant

1 (8 ans) Faute de l'enfant

1 (9 ans) Faute du trolleybus

1 (7 ans) Faute de l'enfant

1 (8 ans) Faute de l'enfant

1 (9 ans) Faute du troleybus

Véhicules

en cause

auto-piéton

auto-piéton

moto-piéton

auto-piéton

28 juin trolleybus-piéton

18 juin trolleybus-piéton

cyclom.-piéton

camion-piéton

remarquer qu'en plus de dix ans, malgré l'accroissement du trafic (15 % par année en moyenne), le nombre d'accidents n'a pas augmenté et qu'il est

relativement faible (2 par année). A noter aussi qu'en dépit du grand volume de circulation avenue du Premier-Mars où actuellement circulent huit millions de véhicules par année - seule la moitié des 21 accidents s'y sont produits depuis 1963, dont sept à proximité de l'école de la Promenade. Il est vrai que l'introduction de la signalisation lumineuse n'est pas étrangère à cette

LES FEUX: QUAND

MÊME QUELQUE CHOSE

DE POSITIF!

A préciser enfin que les deux tiers de ces accidents sont imputables aux enfants et c'est la raison pour laquelle la police, depuis de nombreuses années, accomplit de gros efforts dans le domaine de l'éducation des enfants en matière de circulation et de prévention des accidents. Voici d'ailleurs une énumération sommaire de ce qui se fait :

- des lecons sont données dans les iardins d'enfants sur la façon de traverser les chaussées, de manifester son intention d'emprunter les trottoirs;

- pour les élèves des écoles primaires du degré inférieur, les leçons portent sur la circulation des piétons, le respect de la signalisation lumineuse et les règles élémentaires de la circulation;

- les élèves de l'école primaire du degré moyen sont invités à participer au jardin de circulation; dès 1974, un examen de circulation pour cyclistes sera recommandé;

- dans les classes du degré supérieur, les élèves doivent remplir un questionnaire de circulation qui permet de juger de leurs connaissances des règles auxquelles sont soumis aussi bien les piétons que les conducteurs de véhicu-

- depuis des années, des patrouilleurs scolaires sont formés par du personnel spécialisé ; l'efficacité de leur travail n'est plus à démontrer;

- si, pour diverses causes, la signalisation lumineuse est interrompue, des agents sont, dans la mesure du possible, mis en place au passage de sécurité de l'école de la Promenade. Des ordres précis leur ont été donnés, il y a plusieurs années déjà, pour qu'en cas de panne, ils se rendent spontanément à cet

- des campagnes de circulation sont organisées chaque année en notre ville, campagnes dont le thème concerne souvent la sécurité des piétons, celle des écoliers en particulier.

MOTIONS ACCEPTEES

L'exécutif termine :

«... Malheureusement, nous ne pouvons pas nous empêcher de constater que nombre d'adultes n'hésitent pas à

PESEUX

Cyclomotoriste légèrement blessé

Hier, vers 13 h 25, une automobile conduite par M. J.-L. A., de Corcelles, circulait route de Neuchâtel. Arrivé à la de l'hôtel du Vignoble, elle a renversé le cyclomoteur piloté par M. José Fernandez, âgé de 24 ans, de Peseux, qui débouchait du trottoir pour s'engager sur la route principale. Après avoir reçu les premiers soins à l'hôpital, M. Fernandez a pu regagner son domicile.

SAINT-BLAISE

Il a été surpris

Hier, vers 11 h, une automobile conduite par M. J.-P. B., de Cudrefin, circulait sur la piste sud de la RN 5 direction Thielle. Après avoir été surpris par un véhicule arrêté au milieu de la route, le conducteur de la voiture a donné un coup de volant. L'automobile a heurté le trottoir et a fini sa course au milieu de la chaussée. Dégâts matériels.

Deux nouveaux conseillers généraux à Hauterive

MM. Alexandre Reichard et Rodolphe Staempfli (soc) ont été proclamés conseillers généraux à Hauterive à la suite du départ de M. Fernand Bonfils de la localité et de la démission de Mme Christine Kubler.

Deux nouveaux conseillers généraux à Cornaux

M. Pierre Girard (Groupement pour les intérêts communaux) a été procla-mé conseiller général à Cornaux, à la suite du départ de la localité de M. André Greub. D'autre part, M. Denis Monard (lib) a été également nommé conseiller général à la suite de la démission de Mme Monique de Coulon.

BEVAIX

Au Conseil général

(c) Le Conseil général de Bevaix est convoqué en séance pour le vendredi 31 août à 20 heures. A l'ordre du jour plusieurs demandes d'emprunt, de crédit et d'échange de terrain. Le point principal étant la nomination de 2 membres à l'exécutif en remplacement de M. Maurice Challandes quittant la localité et M. Edgar Freudiger, démissionnaire. Tous deux appartiennent au parti radical.

Tournoi d'échecs

Le tournoi éclair de Bevaix qui prend toujours plus d'ampleur aura lieu le dimanche 2 septembre. Il y a plusieurs challenges en compétition soit au classement individuel soit au classement par

Des clubs de plusieurs cantons sont inscrits ce qui apportera autant de valeur à ce tournoi.

Le Conseil communal fait ensuite

enfreindre les prescriptions, donnant ainsi le mauvais exemple aux enfants. C'est bien pourquoi, d'ores et déjà, compte tenu de la densité du trafic actuel et des défaillances humaines toujours possibles, nous sommes prêts à accepter la motion déposée le 2 juillet 1973 par MM. Cyprien Calame et consorts et à poursuivre, en corrélation avec les motions de MM. Jacques Knoepfler et Claude Frey, c'est-à-dire dans le cadre de l'élaboration de notre plan directeur des routes et des transports, l'étude souhaitée des moyens utiles à diminuer les dangers encourus par les élèves de nos écoles. Ce problème, ainsi qu'on peut s'en convaincre par ce qui précède, nous préoccupe depuis longtemps déjà et il nous paraît trop important pour que nous tentions, sous quelque prétexte que ce soit, de différer les mesures opportunes que nous vous proposons dès que nous en aurons la possibilité. »



Un colloque international

LE colloque 1973 de l'organisation du Conseil international des musées pour les collections d'instruments de musique (CIMCIM) et de l'« International Association of Musical Instrument Collections » (IAMIC) se déroulera à Neuchâtel du 29 août au 3 septembre.

Cette rencontre, qui sera organisée par le séminaire de musicologie de l'Université de Neuchâtel sous la direction du professeur Ernst Lichtenhahn, réunira 40 musicologues, conservateurs de musées et collectionneurs de quinze pays. Des excursions, des concerts et des visites de musées figurent au programme.

Un professeur neuchâtelois à Canberra

• MLLE S. PICCARD, professeur à l'Université de Neuchâtel, spécialiste de la théorie des groupes, a assisté à un important congrès international de mathématiciens qui vient de se dérouler à Canberra, en Australie, où elle a représenté la Suisse.

Mlle Piccard a donné à Canberra une conférence intitulée: « Contribution à la théorie des groupes abstraits », au cours de laquelle elle a présenté les résultats des sept dernières années de recherches personnel-

Voici les « pommes Gulliver »... A la fin de septembre M. Jean-

Louis Chautems, ancien maraîcher, pourra ramasser dans son jardinet 12 à 15 magnifiques pommes de terre dont la rame atteint la hauteur inhabituelle de 1 m 90.





de 5 pièces

comprises.

appartement

rénové de

2 chambres

A louer à la Béroche :

de 5 1/2 pièces dans villas

800 fr. par mois

immédiatement.

appartement

4 pièces, 525 fr. + garage Fr. 50.—, charges comprises.

Ecrire à case

2034 Peseux.

A Hauterive, dès

appartement

de 5 pièces

postale 95,

126 m2,

tout confort,

cuisine agencée,

grande terrasse,

Tél. (038) 33 38 45.

meublée

Etude Clerc, notaires

date à convenir.

à la rue des Parcs,

avec cabinet de douches.

Etude Clerc, notaires

Chauffage général au mazout.

2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68

A louer immédiatement ou pour

Part à : cuisine - douche - W.-C

2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68

A louer immédiatement ou pour

garage pour

deux W.-C., cheminée de salon,

salle de bains.

8370

FN

A louer

à Peseux,

APPARTEMENTS

de 3 appartements. Location à partir de

+ charges. Tél. (038) 24 70 52.

Poêle à mazout.

vue imprenable.

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHATEL

La Bibliothèque publique de la ville met au concours les postes de

1. Premier bibliothécaire adjoint au directeur

Exigences: formation universitaire et professionnelle.

Traitement : légal Entrée en fonctions : à convenir.

2. Assistant (e)

bibliothécaire I Un poste à plein temps et un poste à temps partiel.

Exigences : diplôme de l'A.B.S. ou titre **é**quivalent.

Traitement : légal.

Entrée en fonctions : 1er octobre ou à convenir.

Possibilité d'adhérer à la Caisse de retraite du personnel communal ainsi qu'à la Caisse d'assurance maladie.

Prière d'adresser les offres manuscrites, avec références et certificats, à la Direction de la Bibliothèque et des Musées, hôtel communal, 2001 Neuchâtel, Jusqu'au 8 septembre 1973.



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION **PUBLIQUE**

Mise au concours

Un poste

d'employée de commerce

à l'Office des éditions, du matériel et des fournitures scolaires, est mis au concours.

Exigence: formation complète de bu-

Traitement: classes 12 à 9. Obligations: légales.

Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats et diplômes, doivent être adressées à l'Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 15 septembre 1973.



DÉPARTEMENT **DES FINANCES**

Mise au concours

Un poste

d'employée de commerce

au secrétariat du Département des finances est mis au concours.

Exigences: formation complète

Traitement: classes 12 à 9.

Obligations : légales.

Entrée en fonction: 1er novembre 1973.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des coples de certificats et diplômes, doivent être adressées à l'Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 15 septembre 1973,

IMMEUBLES

Je cherche à acheter

IMMEUBLE LOCATIF ou semi-industriel, immédiatement

ou dans un proche avenir. Faire offres sous chiffres DL 1996 au bureau du journal.

A vendre à Hauterive

superbe villa-terrasse

comprenant 6 pièces, dont une très grande salle de séjour, 2 halls, 1 lingerie et 1 cuisine complètement aménagées, ainsi que 2 caves.

Surface habitable de 175 m2. Une terrasse arborisée de 126 m2 et un sous-sol aménageable. Nécessaire pour traiter : Fr. 170.000.-.

S'adresser à Maurice Jeanrenaud, chemin des Cuarroz, 1807 Blonay. Tél. (021) 53 27 54.

ACTIVIA pour l'architecture pour votre immeuble pour votre villa pour votre fabrique ACTIVIA pour vos transformations

NEUCHATEL - SERRIÈRES J.-L. BOTTINI ARCHITECTE Touraine. Rue Pierre-de-Vingle 14 Tél. (038) 31 55 44

A VENDRE A CHEZ-LE-BART

appartements résidentiels

de 5 1/2 pièces, à partir de 170.000 fr. Vue imprenable, à 200 m du port. Pour tous renseignements, s'ala Promotion Immobilière Neuchâtel S.A., tél. 24 70 52. Fiduciaire Seiler & Mayor. Tél. 24 59 59.



Nous cherchons au Landeron ou éventuellement à

née de la tradition.

vite une réalité!

rationalisation des méthodes. Votre

rêve le plus cher peut devenir très

Winckler SA, 1701 Fribourg

Winckler

Une construction moderne,

A vendre à

5-6 pièces, petit jardin. Derniers

aménagements

Epancheurs 9, 2000 Neuchâtel.

au gré du preneur.

Charles Berthoud,

Tél. 24 13 41, de 9 à

MANUAL PROPERTY OF

Particulier cherche

terrain

à bâtir ou

Cornaux

maison vigneronne entièrement rénovée,

la Neuveville, **TERRAINS** pour immeubles

Adresser offres écrites à J.-L. Bottini architecte, Touraine Pierre-de-Vingle 14, 2003 Neuchâtel-

A vendre à Dombresson maison familiale

de 2 appartements, garage, terrain annexe. Très belle vue sur le Val-de-Ruz. Faire offres sous chiffres 87-50335,

aux Annonces Suisses S.A.
« ASSA »,
2, fbg du Lac,
2000 Neuchâtel.

maison même ancienne, canton de Neuchâtel. Adresser offres sous chiffres EO 2009 au bureau du Journal. MAN SHAME

A vendre au Landeron

IMMEUBLE se composant de :

2 appartements 1 mansarde habitable. Surface terrain 411 m2 Cubage de l'immeuble 1317 m3.

Pour visiter et traiter : Fiduciaire HORDES S.A.

PIERRE DESAULES Economiste Fausses-Brayes 19 7 038 24 18 22

NEUCHATEL

LOUER

A louer, à l'est de Neuchâtel,

studio dans les combles avec poutres apparentes, cuisine

agencée, tapis tendus, machine à laver le linge, ascenseur. Fr. 437.—, charges comprises Libre tout de suite.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 26 76 72.

A louer à BOUDRY

appartement de 1 ½ pièce

tout confort, 325 fr., charges non comprises;

appartement de 2¹/₂ pièces

tout confort, 375 fr., charges non

à COLOMBIER 3 appartements de 4¹/₂ pièces

tout confort, à partir de 562 fr., charges non comprises. Garage collectif obligatoire 60 fr. S'adresser à l'Etude Fr. Cartier, Concert 6, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer, à Cressier, dans immeuble locatif moderne,

STUDIO

avec tout confort, cuisine, disponible tout de suite. S'adresser à : Etude Guido Spichty. Tél. (038) 25 77 22.

A louer, à proximité du centre de Neuchâtel,

un studio meublé

documentation
Construire avec Winckler

Prén., nom:

neuf, tout confort, avec bains et cuisinette; libre immédiatement ou début septembre 1973. Loyer: 400 fr. par mois, plus

Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

A louer dans villa au bord du lac, à 20 km de Neuchâtel, dès le

de 3 grandes chambres, cuisine, salle de bains, garage, dépen-dances, 300 fr. + chauffage. Conviendrait à couple aimant la tranquillité et la verdure, mais possédant voiture.

au bureau du lournal.

1er octobre 1973.

2¹/₂ pièces

pour le 24 décembre 1973,

470 fr. charges comprises + garage 60 fr.

S'adresser à : Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel.

tout confort, cuisines équipées, ascenseur, etc. S'adresser à : Gérance des immeubles de l'Etat,

rue du Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81, Interne 454.

APPARTEMENT

Faire offres sous chiffres HO 1990

A louer, à Dombresson, pour le

appartement

appartement 4 pièces

beaux appartements de 1 ½ et 4¹/₂ pièces

pour une ou deux personnes;

S'adresser à

1er octobre, bel

350 fr. charges comprises;

BEVAIX

pour le 30 septembre 1973 ou pour date à convenir,

date à convenir, à la rue Louis-Favre, chambre indépendante meublée Conviendrait à deux jeunes filles,

2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68 A louer immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Sablons, chambre indépendante

Etude Clerc, notaires

avec jouissance du balcon. Loyer mensuel: 225 fr., charges

DEMANDES À LOUER

Urgent.

Jeune Suissesse allemande cher-

appartement de 2 pièces

à Neuchâtel, pour le 1er novembre 1973.

Prière d'appeler le (031) 51 01 22.

CHERCHE

dès le 1er septembre

CHAMBRE

indépendante ou

studio proche

Ecrire à Michèle RODE,

3, rue Muller brun, 1208 Genève.

Particulier cherche

petit chalet

Adresser offres écrites à EK 1977 au bureau du journal.

Couple avec 1 enfant cherche

petite

maison

ou ferme

Faire offres à

à louer ou à acheter

du faubourg

de l'Hôpital.

à Chaumont.

toit sûr à la Rentenanstalt MONRUZY, NEUCHÂTEL

Situation agréable avec vue sur le lac et ensoleillement parfait, à proximité des transports publics.

A louer, dès l'automne 1973, rue de Champréveyres 1, magnifiques appartements

comprenant tout le confort moderne. Cuisine agencée. 3 pièces dès Fr. 665.— 4 pièces dès Fr. 770 pièces dès Fr. 920.— 6 pièces dès Fr. 1115.—

1 logement de 3 1/2 pièces en attique 1 logement de 6 1/2 pièces en attique

Ces prix s'entendent TOUT COMPRIS: chauffage, eau chaude, machine à laver le linge. Garages souterrains

LOCATION: Fidimmobil S.A. Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63

A louer à Saint-Blaise, appartement

Libre dès le 24 septembre 1973.

Tout confort, cheminée de salon. Loyer mensuel: 795 fr., charges

fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

immédiatement ou pour date à

convenir (dans maison ancienne),

A louer, à Dombresson,

pour le 1er octobre

appartement

de 4 pièces, confort.

Faire offres sous

chiffres BL 2006 au bureau du journal.

A louer, à Boudry,

pour le 30 septembre ou date à convenir,

studio

Fiduciaire

P. Béraneck

tél. (038) 25 26 26.

Chambre

pendante

à louer à Bôle,

avec douche

Chauffage central

Cabinet de toilette

rue de la Poste 4, 2013 Colombier.

+ 50 fr. par mois. Etude J.-P. Michaud,

indé-

CHAMBRES

meublé

S'adresser à :

Fiduciaire Leuba & Schwarz,

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68

cuisine, cabinet de douches.

Loyer mensuel: 250 fr.

A louer à Dombresson,

NEUCHATEL cherche pour la

Cité universitaire

CHAMBRES

pour étudiants (es).

Tél. 24 68 05.

APPARTEMENTS DE VACANCES



OFFRES D'EMPLOIS

Tailleur pour hommes

cherche personnel féminin. Possibilité de travailler à domicile par la suite. Tél. (038) 25 68 29.

NICOLET & Cie

cherche

vendeuse qualifiée

(personne de bonne volonté serait

mise au courant.) Congé le mercredi et samedi après-midi.

2316 Les Ponts-de-Martel

Bon salaire à personne gaie et consciencieuse. Ambiance de travail très agréable.

Tél. (039) 37 12 59.

Restaurant Saint-Honoré, Neuchâ-

sommeliers

sommelières

pour entrée immédiate ou date à convenir. Téléphoner au 25 95 95, ou se présenter au restaurant.

Sommelière

est demandée pour le

bar du Château

Tél. 24 68 68.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Etudiant (e)

trouverait emploi pour 2 à 3 semaines dans entreprise industrielle, pour l'organisation de la documentation Tél. (038) 31 27 83.

employée de maison personne

On cherche

chambre indépendante à l'heure Tél. (038) 41 34 21. Jeune homme

est cherché

en qualité de

COMMISSIONNAIRE et travaux de laboratoire dans boucherle. (Eventuellement entre les heures

Tél. 25 19 42. On cherche

NURSE pour la SICILE. Pour nouveau-né. Entrée immédiate ou

Ecrire sous chiffres P 36-30642, à Publicitas,

Pour le 1er septembre on demande une

personne pour alder à la cuisine et au laboratoire. S'adresser à

Wodey-Suchard

Tél. 25 10 92.

Nous cherchons ouvrières pour travaux faciles. Bons gains.

Se présenter à : Fabrique de cartonnages

17, Crêt-Taconnet,

Tél. (038) 25 32 81.

S

XPRE

E

Fabr. d'appareils électro-ménagers 2520 LA NEUVEVILLE

cherche, pour entrée immédiate si possible, ou

employé

Nous demandons à notre futur collaborateur : diplôme école de commerce ou école commer-

connaissances approfondies de la comptabilité - langue maternelle française, si possible connaissance de la langue allemande initiative, dynamisme et sens des responsabilités. Cet employé devrait être à même de remplacer le

chef de service si nécessaire. Nous offrons: — emploi intéressant et indépendant

éventuellement 26.

 ambiance de travail agréable - horaire souple. Les candidats sont priés d'adresser leur offre écrite, avec prétention de salaire, ou de prendre rendez-vous par téléphone (038) 51 20 91, interne 12,



collaboratrice s'intéressant à la diététique

(Personne de bonne volonté serait mise au

Travail varié, semaine de 5 jours, très bon

L'EXPRESS FAN *L'EXPRESS*



Commission romande Lausanne)

FAN

FAN

LEXPR

EXEMPLAIRES

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons pour notre service Approvisionnement, à Lausanne, une

employée de commerce

- de langue maternelle allemande ou français
 ayant des notions d'anglais
- au bénéfice d'un apprentissage de commerce ou formation équivalente.

Notre future collaboratrice se verra confier un poste intéressant, consistant en

- établissement de commandes
- surveillance de délais de livraison
- travaux de dactylographie télex.

Dans le même service, et à la suite de la promotion du titulaire, nous cherchons un

employé de commerce

qui sera engagé en qualité de calculateur des prix. Ce poste sera confié à un candidat

- au bénéfice d'une formation commerciale
- de langue maternelle française ou allemande
- à même de comprendre dans les grandes lignes les informations écrites en anglais.

Notre maison offre les avantages d'une grande entreprise : restaurant, horaire variable, prestations sociales.

Pour les deux postes, veuillez faire votre offre de service, en précisant pour lequel vous êtes intéressé, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, à :



KODAK SOCIÉTÉ ANONYME Service du personnel (réf. 29) Case postale 1001 Lausanne



L'Union Suisse du Métal

est une association active d'employeurs qui réunit 2800 établissements appartenant à 4 métiers de transformation des métaux, dans toute la Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Le secrétariat central, sis à Zurich, est un centre de prestation des services d'une importance moyenne (35 collaborateurs), comportant des caisses de compensation, une caisse d'assurances, une maison d'édition, un secrétariat, une section de formation professionnelle, d'organisation de l'exploitation et de la technique (ABT) et d'une école professionnelle et de maîtrise, sise à

De nombreux problèmes nouveaux attendent de pouvoir être résolus. C'est la raison pour laquelle nous cherchons, pour renforcer notre équipe et pour occuper le noste de

secrétaire de la section ABT un commerçant général

Jeune, dynamique et intéressé aux questions techniques.

Cadre des activités: secrétariat des 4 groupements professionnels au sein de l'Union; organisation des cours, des séminaires, des épreuves de maîtrise. Rédaction de procès-verbaux, de divers textes et de la documentation, tâches administratives au sein de la section technique. D'autres domaines — suivant qualifica-

Conditions préalables: Etudes commerciales, si possible, dans le domaine de l'administration communale, ou diplôme de l'école de commerce. Si possible, bilingue, avec quelques années de pratique dans les deux régions linguistiques. Age idéal entre 28 et 35 ans. Volonté de rendement, esprit d'équipe.

On offre: Un champ d'activités nouveau, offrant à l'homme compétent de grandes possibilités. A l'occasion - voyages à l'intérieur du pays. Bonnes prestations sociales. Les bureaux se trouvent dans le quartier « Enge » près du lac.

Nous serions heureux d'entrer en contact personnel avec vous, et nous vous prions d'envoyer vos offres de service à notre secrétaire général,
Monsieur B.-W. Hoffmann.

Union Suisse du Métal, Seestrasse 105, 8002 Zurich. Téléphone (01) 36 73 76.

F 2

FABRIQUE D'EBAUCHES DE PESEUX S. A. 2034 PESEUX TEL. 038 31 11 51

engage, pour entrée immédiate ou date à convenir,

PERSONNEL FÉMININ

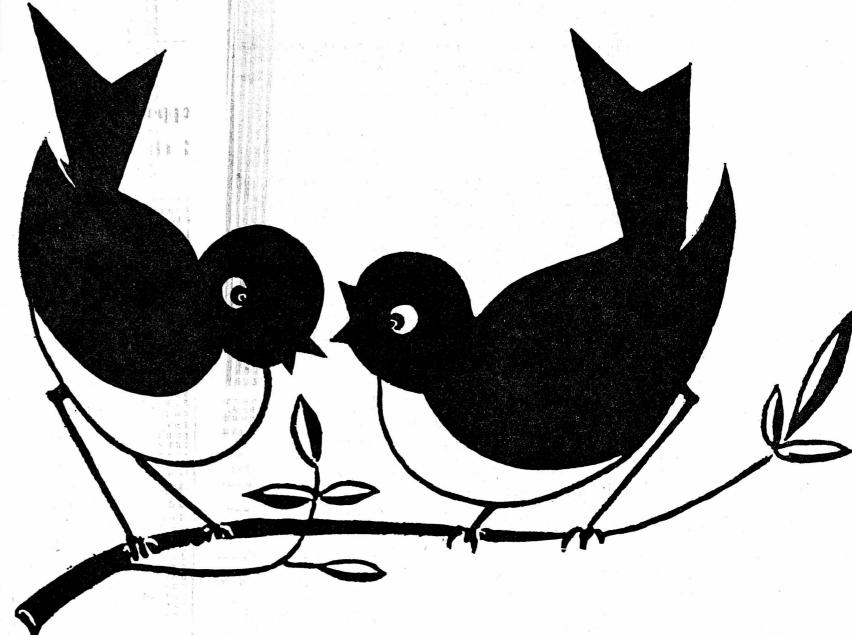
pour travail facile sur machines.

La formation est assurée par nos soins.

Faire offres écrites ou se présenter : 34, rue de Neuchâtel, à Peseux.

Maison affiliée à Ebauches SA. L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.





VOS ENFANTS SE TROUVERONT A L'AISE DANS NOTRE NOUVEAU RAYON

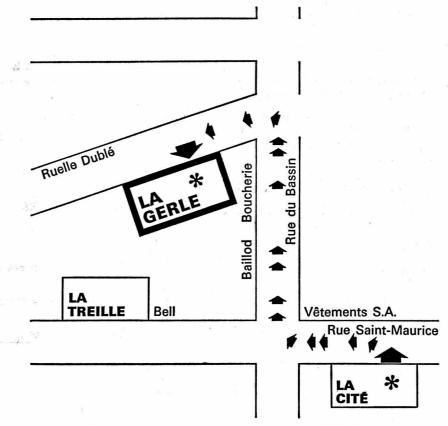
TOUT POUR L'ENFANT

AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE NOTRE MAGASIN DE



RUELLE DUBLE 3

A 2 PAS DE LA CITÉ



UN ÉNORME CHOIX VOUS Y ATTEND À PRIX NET ENCORE PLUS AVANTAGEUX

AU PREMIER ÉTAGE:

TOUTES LES NOUVEAUTÉS EN CONFECTION ET PULLS POUR DAMES
TOUJOURS À PRIX DISCOUNT

PRIX NET

FERMÉ LE LUNDI





R.S. rendait service demanda au con-

ducteur de poursuivre sa course en direction de Travers. Dans cette localité.

la voiture de R.S se mit à zigzaguer sur

quelque 90 m, puis le véhicule se ren-

versa sur la chaussée et toucha ensuite

une balise. La passagère fut blessée.

La police fit passer à R.S. les exa-

mens d'usage pour chauffeurs suspectés

d'ivresse. Le résultat de la prise de sang

révéla une alcoolémie entre 1,49 et

L'ivresse au volant n'était pas con-

testée. Le défenseur a demandé au tri-

bunal de tenir compte des bons ren-

seignements obtenus sur le prévenu, du

cas fortuit de cette conduite en état

d'ivresse et de réduire les réquisitions du

ministère public ou d'appliquer une

à un pochard, a relevé le président

Pour perte de maîtrise, pour avoir roulé avec un pneu défectueux et ivres-se au volant, R.S. paiera 1000 fr.

d'amende, somme à laquelle s'ajoutent

290 fr. 60 de frais judiciaires. Dans

deux ans, l'amende sera radiée du ca-

avant de rendre son jugement.

- C'est dangereux de rendre service

amende.

sier judiciaire.

(Avipress - Fyj)

La rénovation de ces derniers mois -

les travaux ont commencé en avril — est fort réussie. L'intérieur et les esca-

liers conduisant au sanctuaire ont été

refaits complètement. Les tons sont de-

venus clairs et le plafond refait à l'état

de neuf. Le chauffage général a été ins-

Au cours de l'oraison dominicale de la messe chantée de 10 h, le curé Polla

a rappelé le sens de cette rénovation, et

son caractère spirituel, terminant par ces

mots: « Nous avons à construire l'Egli-

se vivante qui est faite de chacune de

nos âmes. L'église de pierre ne suffit pas, il faut édifier l'église de la com-

munauté humaine. » La messe a été em-

bellie des chants du chœur mixte, dirigé

par Mme Marguerite Borel-Prébandier,

l'orgue étant tenu par M. Italo Raber.

sident du Conseil de paroisse (qui groupe les catholiques de Noiraigue, Travers et

Couvet), a salué le curé Polla et le

président de l'USL. Au nom du Conseil

Couvet, il a remercié tous ceux qui ont

participé à la rénovation, exprimant no-

tamment sa gratitude aux donateurs, aux entreprises et aux personnes qui ont ap-

porté leur aide. M. Joseph Simonin a

souligné le goût avec lequel les tra-vaux ont été faits. M. Hermann Codoni

a remercié M. John Matthey de son dévouement et le curé Polla a rappelé

la ligne de conduite d'une communauté

chrétienne. Il a exprimé sa reconnais-

sance à tous ceux qui ont fait preuve

de dévouement et de largesse et relevé

la collaboration qui a été de mise avant

et pendant les travaux II a invité chaque catholique de Couvet à faire partie

activement de la communauté religieuse, rappelant à ses paroissiens d'origine étrangère « qu'ils étaient ici chez eux ».

de l'Association des catholiques de

Au cours d'une réception à la salle de paroisse, M. John Matthey, vice-pré-

Au tribunal de police du district

- «Ne rendez pas service à un pochard!»

De notre correspondant régional:

Composé de MM. Philippe Favarger, président, et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers.

Pour une bagatelle, deux locataires d'un immeuble covasson vivent en mauvaise intelligence depuis trois ans. Le 14 juin, Mme A.L. a déposé plainte contre Mme M. C. parce que cette dernière l'a injuriée à propos de tapis secoués du balcon de la plaignante. Mme M. C a refusé de présenter des excuses.. La plainte a été retirée après entente entre l'accusée et la plaignante. Les frais ont été annulés et le dossier classé.

ACCROCHAGES

En juin, J. L., de Fleurier, descendait la Grand-Rue, à Couvet, au volant d'un poids-lourd de 14 m de long. Devant éviter des voitures parquées, il obliqua sur la gauche alors qu'arrivait en sens inverse une voiture pilotée par un habitant de Travers. Celui-ci parvint à stopper à temps, tandis que le poids-lourd ne put s'arrêter immédiatement et endommagea l'auto.

A la police, J.L. avait admis son entière responsabilité. Il la contesta en partie aux débats, mais après l'audition de deux témoins, J.L. a écopé de 60 fr. d'amende et de 33 fr. de frais pour perte de maîtrise et circulation à gauche.

Dans le dernier virage avant le pied de la Clusette, F. U., de Bevaix, roulait en auto derrière un camion et deux voitures. Le camion s'arrêta. Les deux voitures le doublèrent et F. U. voulut en faire autant. Mais son véhicule accrocha

De notre correspondant régional:

Hier après-midi a comparu devant le

tribunal correctionnel siégeant en au-

dience préliminaire, J.-F. Q., ancien te-

nancier du café-restaurant du Pont-de-

la-Roche, à Saint-Sulpice. Q. avait déclaré à la police qu'une somme de 1000

francs avait été subtilisée par un in-connu à sa serveuse. Mais il s'avéra que

c'était lui le voleur! Puis il a induit la

justice en erreur en disant qu'on lui avait aussi dérobé plus de 8000 francs!

Il tenta même de faire recours à l'assu-

rance en lui réclamant 9300 fr. alors

A Fribourg, il trafiqua avec un mar-

chand d'autos pour l'acquisition d'une voiture et à Genève, il se fit prêter

400 fr. en disant que sa femme devait

entrer d'urgence à la maternité. Q. réus-

sit encore à soustraire 500 fr. f. et 30 fr.

suisses à Saint-Sulpice, à louer une voi-

ture en causant un préjudice de 2430 fr.

à son propriétaire. En France, le prévenu emprunta ici 85 fr., là 426 fr., ail-

De notre correspondant régional:

pris part.

Samedi dernier, au stand de tir de

ciété de tir de Saint-Sulpice y ont

Fleurier a eu lieu le concours cantonal

des jeunes tireurs. Neuf concurrents de

Le jeune Alain Ryser a obtenu le

obtenu la distinction pour 51 et 50

TIRS OBLIGATOIRES

étant terminés, les résultats donnant

Les tirs obligatoires pour la société

qu'il n'avait pas payé ses primes.

Au tribunal correctionnel de district

Que manque-t-il à son «palmarès»?

une auto venant en sens inverse et fut

Le mandataire de F.U. a demandé son acquittement ou subsidiairement une réduction de la peine proposée par le procureur général. Le tribunal a infligé pour dépassement téméraire une peine de 50 fr. d'amende et 33 fr. de frais à F. U. en lui accordant des circonstances

ARRANGEMENT

Sur plainte de M. et Mme G., commerçants à Travers, R.P., actuellement à Couvet, est accusé de menaces. Il devait à ces commerçants 3354 fr. 60. Il s'était engagé à leur verser régulièrement des acomptes mensuels de 200 francs pendant six mois et le solde pendans les autres six mois de l'année. Mais il n'a payé que 1200 fr.

- Nous ne voulons pas qu'il aille en prison, déclarent les plaignants, mais nous voulons notre argent ..

R.P. a pris l'engagement de laisser tranquilles M. et Mme G., de payer désormais comptant, de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que soit réglée la dette et a renouvelé des excuses pour les menaces proférées. La plainte a été retirée.

MAUVAIS SERVICE

Le 3 juillet, R.S., de Neuchâtel, se trouvait dans un café de la ville. Il rencontra une connaissance qui, n'ayant plus de train, lui demanda de la reconduire à Noiraigue. R. S. si fit accompagner par une amie pour cette cour-

Au bas de la Clusette, l'homme à qui

leurs 130 fr., à Paris et à Dôle 208 fr.

pour soi-disant consulter un médecin et

acheter des médicaments. A Saint-Sul-

pice, à Neuchâtel, à Cressier, à Peseux,

il emprunta encore des petites sommes,

ailleurs il se fit passer faussement pour

un restaurateur, donna un faux nom,

obtint du vin blanc et du vin rouge

qu'il revendit, puis commanda une auto de plus de 20.000 fr. en causant finale-

ment un dommage de 115 fr. au pro-

A Porrentruy, il commit une filouterie

d'auberge, obtint des prêts de 20 fr. et

50 fr.; à Nyon de l'essence et 10 fr.

d'un garagiste. A Cully, Sion et Fonte-nay, il réalisa encore diverses escroque-

ries. Sa femme, maintenant séparée de

lui, est accusée de complicité d'escroque-

rie, ce qu'elle conteste. J.-F. Q. a admis

LES VERRIÈRES

Résultats du concours hippique Prix de la cavalerie: 1. « Kobon 456

Il faut revenir au concoursc hippique de dimanche qui s'est déroulé aux Verrières et dont les principaux résultats obtenus sont les suivants:

Prix de la commune des Verrières: (chevaux inscrits: 41, partants: 32): 1. « Avenir du Lude » Philippe Guerdat, Fr. Kohli, Tramelan; 2. «Symène» Patrick Binsse; 3. «Bloomsbury» Béatrice Metzner, Soleure; 4. «Telestar 4» Dragon Daniel Schneider, Fenin.

Prix du Jura (inscrits: 62, partants: 50): 1. « Hecuba » Michel Brandt, Saint-Imier; 2. « Ulak », Christiane Mercenat; 3. « Belle du Clos » Jean-Claude Schwaar; 4. « Saxo » Max Nobs, Corgémont.

Prix Beaujeu: (inscrits: 52, partants: 36): 1. « Zapata » Natale Montesso, Begnins; 2. «Bloomsbury» Béatrice Metz-ner, Soleure; 3. «Symène Patrick Bins-se; 4 «Pais Tropical» Anne Alegria Simoes.

Prix du Grand Bourgeau: inscrits: 63, partants: 47): 1. « Hecuba » Michel Brandt, Saint-Imier; 2. « Dyngus » Marco Hermann, Peseux. 3. « Ula » Christiane Mercerat. 4. « Poupette IV » Eugène Fasnacht.

Une centaine d'élèves

pour la rentrée du

le 3 septembre pour les anciens élèves et

le 10 pour les nouveaux. Comme on

comptait une nonantaine d'apprentis

musiciens à la veille des vacances, on peut évaluer à plus de 100 l'effectif de

ce centre ouvert il n'y a que deux ans

dans les anciens locaux du musée

fleurisan, cela dès la rentrée du début

septembre. Un succès qui dépasse tous les espoirs, pourtant positifs, du directeur du conservatoire, M. Roger

Huit cours au moins seront organisés

ce prochain semestre: initiation musi-

cale pour les enfants dès 5 ans, par

Mme Diodati; solfège pour les enfants

de 7 et 8 ans, par Mme Porret; solfège

et flûte douce pour les enfants de 9 et 10 ans, par M. Trifoni; piano, par Mlles Juillard et Theurillat; guitare, par MM.

Barrense-Dias et Février (assistant); flûte à bec, par M. Weber; violon, par

Mlle Othenin-Girard; et clarinette par

D'autres cours pourront être mis sur

pied selon la demande: cours de solfège

préalable et accéléré pour les enfants

dès 11 ans qui désirent pratiquer un

instrument; classe de flûte traversière,

etc. Notons enfin que M. Claude

Trifoni, professeur de musique et

clarinettiste diplômé, est le correspon-

dant local du Conservatoire de Fleurier.

330 élèves

dans les classes primaires

(sp) Hormis quelques mutations internes

dans la distribution des différents de-

grés, la rentrée scolaire des classes pri-

maires de Fleurier a eu lieu lundi de-

nier sans changements au sein du corps

enseignant. Les deux collèges de la rue

du Temple (dit aussi « petit collège ») et

de Longereuse abritent 15 classes et 19

enseignants (15 instituteurs et institutri-

ces, et 4 maîtresses de branches spécia-

les), dispensant des leçons à 330 élèves

et Mme Duthé (24); 2me année: Mlle

Troesch (24), Mme Montandon (20) et

Mme Tranini (22); 3me année: Mme Amiet (24), Mme Rossel (24) et Mme

Reymond (26); 4me année: Mme Contesse (21), Mme Thiébaud (24) et M.

Berthoud (20); 5me année: Mme Eckert

(22); Mme Monnier (21) et M. Mas-

Mme Kisslig enseigne la gymnastique,

tandis que Mme Brunner, Siegenthaler

et Flückiger dispensent des leçons de

travaux à l'aiguille. Etant donné la fai-

ble rentrée des « pioupious » (49 seule-

ment), il n'y a cette année que deux clas-

ses de première; en revanche, il a fallu

ouvrir une troisième classe de 5me an-

née. D'où les mutations signalées plus

haut. Sans directeur, l'école primaire de

Fleurier est supervisée par une commis-

sion scolaire que préside M. André Maumary, ancien conseiller communal.

(23); classe de développement : Mlle

1re année: Mme Wetzler (25 élèves)

Boss!

M. Trifoni.

ainsi répartis :

Perriard (une dizaine).

succursale de Fleurier du

69 » App. Michel-André Aubry; 2. « Gibelet 342 68 » Drag. Peter Köhli, Kallnach. 3. «Karin 355 71», Drag. Robert Rais, Corbatière; 4. «Zucca 575 70» Drag. Eric DuPasquier, Concise. Prix d'Armée: 1. «Silver Mos» Plt.

Dimanche, la communauté catholique

de Couvet a inauguré sa Chapelle ré-

novée dont la première pierre avait été

posée en juillet 1934 et dont la première

messe fut célébrée en décembre 1935.

Ami Guichoud; 2 « Kobon », Ap. J.-M.

Prix Lt Col Hegi: 1. «Glen Eski», Pierre-Yves Grether; 2 «Akkord II» Maj. Emil Loosli; 3. « Tell Well » Peter Zwahlen; 4. « Shelsbury » Ph. Guerdat,

> Prix des Montres Baume et Mercier

1 « Kincora » Daniel Oppliger. 2. « Coronation », Béatrice Metzner. 3. « Shelsbury », Ph. Guerdat, Bassecourt. 4 « Haylove » Christa Schuwey, Anières.

> PRIX DE LA FRONTIÈRE (inscrits, 43; partants, 32)

« Vulturida », dragon Fritz Bangerter, Diessbach; « Gogol », gfr. André Eberhard, Mülchi; «Kietze, dragon Urs Schmied, Diessbach; «Ribès», dragon Fred Guinchard, Chez-le-Bart, etc.

Replantation

(c) Nous avons signalé dans notre édition de lundi, qu'un bel arbre avait du être abattu au Pasquier parce qu'il était malade. A sa place on replante un

Cirque

Un vin d'honneur suivit ab sabroltère

(c) Le cirque l'« Olympia » a donné trois représentations à Couvet ce week-end, sur la place du Champ-Saint-Pierre. Les animaux ont, en particulier, suscité l'admiration des enfants.

YVERDON

Emprunt complémentaire

(c) Le comité de l'Association des

communes du Nord vaudois a demandé

aux membres de donner leur accord à

l'émission d'un emprunt complémentaire

de 2.800.000 fr. en vue du financement

de la future usine de destruction des

ordures. On se souvient qu'un emprunt

de 3.200.000 fr. avait déjà été contracté

pour la réalisation de ce projet. Notons

encore que les subventions cantonales et

fédérales couvriront le 50 % environ des

Accident de travail

(c) M. Edgar Volry, domicilié à Yverdon, a fait une chute pendant son tra-

vail. Souffrant d'une fracture d'une jam-

Pour éviter une

manœuvre dangereuse

au Conseil communal un crédit de 32.500

francs pour l'aménagement d'une place

de rebroussement pour les bus au bas de la promenade des Pins. En effet, la

place d'arrêt actuelle est dangereuse car

elle oblige les chauffeurs à faire mar-

PAYERNE

Affaires communales

(c) La Municipalité de Payerne soumet

au Conseil communal quatre préavis pour approbation. Il s'agit tout d'abord d'un

échange de terrains avec MM. de Dom-

pierre frères, agriculteurs à Payerne,

puis d'un achat de terrain, à la Monéaz.

Le troisième préavis concerne la vente d'une parcelle de terrain à bâtir, sise

à la Grosse-Pierre. Enfin, le dernier

préavis prévoit un échange de terrains

avec la Confédération, afin de permet-

tre le développement de l'aérodrome mi-litaire de Payerne.

Fin des vacances

(c) Après sept semaines de vacances, les

che arrière sur une chaussée en pente.

La Municipalité d'Yverdon demande

frais de construction de l'usine.

be, il a été hospitalisé.

SÉDEILLES

Chute d'un motocycliste

Hier, vers 16 h 30, M. Jean-Pierre Vaucher, 20 ans, de Chatonnaye (Fr) circulait à motocyclette de Romont à Fribourg. Il a eu sa route coupée au centre du village de Sédeilles (VD) par un habitant de ce village. Le motocycliste a fait une chute sur la chaussée. Souffrant d'une fracture d'une jambe et de contusions diverses, M. Vaucher a été transporté à l'hôpital de Billens.

ORBE

Dites-le avec du papier...

(c) Le cortège et l'Abbaye d'Orbe ont connu le succès. Dimanche, quelque 12.000 personnes ont admiré le cortège et les autorités avaient eu l'excellente idée de fournir gratuitement le papier pour confectionner les fleurs et, au centre de la ville, chaque maison avait sa décoration particulière, souvent fort ori-

deux blessés

Loup, circulait à moto de Cossonay à la Sarraz lorsqu'il perdit la maîtrise de son véhicule dans un virage au lieu dit «Bramaran». Blessé, ainsi que sa passagère, Mlle Régina Setzer, 17 ans, employée dans le même établissement. ils ont été transportés à Saint-Loup.

Automobiliste incarcéré

(c) Dimanche, vers 15 h 30, un jeune homme de dix-neuf ans, domicilié à Granges (Soleure), conduisant en direction de Cudrefin, une auto empruntée à une connaissance en séjour au camping de Salavaux, en a perdu la maîtrise dans un virage dans la descente de Montet-Cudrefin et a terminé sa course sur le toit au bas d'un talus. Le conducteur qui n'était pas de sang-froid, et de surcroît pas titulaire d'un permis de conduire,

En revanche, deux auto-stoppeuses, Mlles Caroline Bachmann, âgées de seize ans, et Béatrice Dutler, quinze ans, toutes deux domiciliées à Berne, ont été assez sérieusement blessées. Elles ont été transportées à l'hôpital régional de Payer-

Le conducteur, quant à lui, a été in-carcéré et mis à disposition du juge informateur de la Broye.

NOIRAIGUE

Stationnement: mesure indispensable pour le trafic

(c) Pour faciliter le parcage des véhicules, le Conseil communal de a commencé la mise Noiraigue exécution d'un projet qui, il y a quelques années avait entraîné passablement de remous. Reprenant les bases essentielles de ce projet et considérant l'importance du trafic qui, ici comme ailleurs se développe largement, il a fait procéder au marquage de cases dans le sens longitudinal sur le côté ouest de la rue du Collège et en épi sur le côté ouest de la rue du Bugnon. Si cette façon de faire ne rencontrera certainement pas l'assentiment général, elle devra cependant permettre une meilleure fluidité du trafic.

Course des anciens

(c) La course des personnes âgées qu'organise régulièrement la paroisse protestante aura lieu le 22 septembre. Elle conduira les participants à Bienne, Sonceboz, Moutier, aux Bugnenets, aux Vieux Prés et à Dombresson où sera servie une collation.

Marche populaire

(c) La 5me marche populaire organisée par le Hockey-club a eu lieu samedi et dimanche. Plus de mille personnes parmi lesquelles des Français, des Hollandais et des Belges y ont pris part et ont reçu une médaille représentant la ferme des Oeillons, propriété de la commune. Un prix spécial a été décerné au marcheur le plus âgé, M. H. Kammermann, de Bâle et au groupe qui a inscrit le plus grand nombre de participants, celui de M. Walther Thomi, concessionnaire du service électrique à Noiraigue. La prochaine marche aura lieu les 24 et 25 août 1974.

MÔTIERS

Infirmière visitante

(c) Nous avions annoncé que sœur Alice, en raison d'un accident qu'elle avait eu, ne pouvait plus reprendre son poste de sœur visitante. Elle a d'ailleurs maintenant quitté Fleurier pour se rendre à Saint-Loup.

Contrairement à une information parue dans le journal local, on nous demande de préciser que Mme Andrée Perret, infirmière, a été nommée pour succéder à sœur Alice, et qu'après une période de vacances, elle a repris son activité

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Le Flingueur, (18 ans). Môtiers, château: exposițion de dessins

Môtiers, Musée Rousseau: photographie et iconographie.

Môtiers, maison des Mascarons: exposition de photo et d'art graphique.

Ornans, Musée Courbet: ouvert. Médecin et pharmacien habituels.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28. Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Bureaux de renseignements, Fleurier: Vauher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37 :

les Verrières : Banque cantonale. Fleurier, FAN, bureau régional, 11, av. de la Gare: tél. 61 18 76.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres : Jusqu'à 22 heures

Les membres du Club AURORE de Môtiers ont le regret de faire part du décès de

Madame Roger HIRTZEL

épouse de Monsieur Roger Hirtzel et mère de Monsieur Marcel Hirtzel, membres actifs du club.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Gilbert Pasche-Sudan, et leur fille, à la Chaux-de-

Fonds; Monsieur et Madame Jean-Pierre Pasche-Kuster, et leurs enfants, à Cortaillod;

Monsieur et Madame Marcel Quartier-Pasche et leurs enfants, au Locle et à

la Chaux-de-Fonds, font part du décès de

Madame Dorothée PASCHE

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 72me

Fleurier, le 27 août 1973.

L'ensevelissement aura lieu à Fleurier,

le jeudi 30 août.

AVIS DIVERS

MONNIER Travers 63 14 24 Couvet 63 19 22 Fleurier 61 28 08

'ALLATIONS

concessionnaire fédéral A et B

Il n'était pas inintéressant de pouvoir comparer deux films dans lesquels Fernandel. « Crésus » Giono que nous vîmes il y a une quinzaine de jours et « Cocagne » de Maurice Cloche présenté dimanche dernier, offrent bien des similitudes apparentes. Pour évoquer le Midi quoi de plus naturel que de choisir celui qui parmi tous les acteurs n'a jamais perdu cette pointe d'accent chantant garantie d'origine, celui que son humble extraction désignait pour incarner les humbles.

Mais quelle différence aussi entre les deux auteurs, Giono le poète, le penseur, le philosophe même et Cloche aussi argentin, léger que la cloche des matines, aussi dépourvu de prétentions artistiques que de tout désir d'accéder à la pérennité.

Pour Giono, c'est tout un message qu'il doit faire passer, il se sert de l'acteur comme il se sert d'un paysage ou d'un mot, entre ses mains même le grand Fernandel est pétri dans la mesure où il est maniable comme une glaise de laquelle le potier créateur tire l'œuvre. Maurice Cloche tout au contraire semble bâtir son film autour de la personnalité propre de cet acteur, que l'on a rangé une fois pour toutes parmi les comiques parce que cet acteur est commercialement rentable, parce que sa bonne bille attire la sympathie au point que le spectateur va voir « un Fernandel » bien plus qu'un film de Cloche ou de X, Y; la trame du film passe à l'arrière plan; peu importe que l'histoire soit gentillette, qu'elle ne fasse pas avancer d'un iota la recherche de la sagesse, de la connaissance ou de l'art. Ce filon, c'est Fernandel, l'homme qui fait passer

un bon moment, l'homme qui fait rire, sourire et même pleurer à volonté. Il est curieux de constater que le rôle de Crésus qui est sans doute l'un des meilleurs qu'ait tenu Fernandel, semble être celui où il se sent le plus mal à l'aise. Il y force son talent de sorte que ce qui devait être grand fait rire et ce qui devait être comique n'est qu'artificiel. Rien de semblable dans le médiocre scénario de Maurice Cloche. Au contraire Fernandel y prend de la dimension et l'œuvre y gagne en qualité. Incarnant un poète et un philosophe naïf comme il est des peintres naïfs, Fernandel devient acteur, il joue assez bien, mais il joue. Dans un rôle d'ouvrier, de campagnard, dans tout ce qui est proche de sa nature vraie, l'acteur cède le pas à l'homme, il ne joue plus, il est. C'est peut-être pour cela que nous l'aimons tant, parce qu'il est tellement assimilé aux humbles que les humbles peuvent s'assimiler à

Mais au fait, Fernandel est-il comique? Sans doute ses mimiques, ses sourires que les dents prolongent outre mesure et même ses sourires des yeux qui sont les vrais sourires du cœur prêtent-ils à l'hilarité. Mais Fernandel n'est-il pas aussi tour à tour tendre et mélancolique? Naïf et sage comme le peuple? Rusé, colérique, madré comme les colérique, madré comme les Normands, ensoleillé comme les Marseillais, paternel, viril et tant d'autres qualités qui font de cet acteur à l'instar de Bourvil autre chose qu'une espèce de clown de cinéma, une incarnation de l'art populaire qui jusqu'à ce jour, n'a pas été remplacé.

la plupart des faits; il est actuellement détenu. Il sera jugé le 12 septembre par le tribunal correctionnel. Il risque trois ans de prison. Bilan très réjouissant pour la Société de tir de Saint-Sulpice

conservatoire de musique (sp) Comme les autres écoles du district. droit à la mention de la société suisse conservatoire de musique de Neuchâtel des Carabiniers pour 108 points en plus reprend ses cours après la trêve estivale,

sont les suivants: Georges Zurcher 125; Fernand Benoit Meyei 20; Jean-Claude Besomi 118; Claude Magnin et Claude Charrière 117; Hansruedi Gerber et Pierre-Alain Wehren 116; Jean-Pierre Wehren 114; Alain Ryser et Willy Erb ainsi que Pierre-Alain Bonny 113; Mar-

La société de tir de Saint-Sulpice organisera les 22, 23 et 29 septembre les tirs de la fédération du Val-de-Travers à Saint-Sulpice.

magnifique résultat de 56 points sur un maximum de 60. Il s'est classé deuxième sur le plan cantonal et est ainsi vicechampion neuchâtelois. Il a reçu en cel Ryser et Jean-Jacques Tuller III; Roland Baumann 110; Dominique Privet 109 et Eric Tu'ller 108. récompense une coupe dédicacée de la société cantonale des tireurs. En outre Michel Meyer et Claude Magnin ont

TIR DE LA FÉDÉRATION



D'un Fernandel à l'autre

foyard rouge à deux troncs.

Rénovée, la chapelle catholique

a été inaugurée dimanche

VAUD

SAINT-LOUP

Perte de maîtrise:

(c) Hier après-midi, M Roan Navarro 21 ans, employé à l'hôpital de Saint-

MONTET-CUDREFIN

est sorti indemne de l'aventure.

Croix qui en vinrent rapidement à bout.

quelque mille trois cents écoliers de Payerne (primaires et secondaires) ont repris le chemin de l'école lundi après-MAUBORGET Début d'incendie

Hier à 9 h des peintres étaient occupés à décaper les parois extérieures d'un chalet au moyen d'un chalumeau. Soudain le feu se déclara à proximité de

la toiture. Le sinistre a été combattu par les ouvriers puis par les pompiers de Sainte-

Un avis complet paraîtra ultérieure-

LE SPÉCIALISTE

ÉLÉPHONIQUES TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES

SÉLECTEURS - TELEX

APRÈS TROIS ANS DE TRAVAUX, LA STÂTION D'ÉPURÂTION

La station d'épuration du Haut-Valde-Ruz, située près de la scierie de Saint-Martin, sur la route Dombresson-Valangin, est en service depuis le 16 août. Seules pour le moment sont épurées, les eaux usées de Dombresson-Villiers. Pour le reste, il faudra attendre que toutes les canalisations soient raccordées et que le système de déversoir des eaux de pluie soit mis au point.

L'épuration des eaux usées de l'est du Val-de-Ruz a donc commencé. Celle des grandes agglomérations (Saint-Martin, Cernier, Fontainemelon, les Hauts-Fontainemelon, les Hauts-Geneveys) suivra bientôt avec celle de Savagnier. Comme Fontaines a mis sa propre station en service il y a quelques mois, et que Valangin construit la sienne, il reste à épurer les eaux de La Côtière de Boudevillies, du Pâquier et de l'ouest du vallon (Coffrane, les Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin).

DÉJA DIX ANS D'HISTOIRE

C'est le 16 mars 1855 que le peuple suisse a accepté l'introduction dans la constitution fédérale d'un article ainsi rédigé: «La Confédération a le droit de légiférer pour protéger les eaux superficielles et souterraines contre la pollution. L'exécution des décisions prises est réservée aux cantons sous la surveillance de la Confédération. »

Les communes du Val-de-Ruz ont abordé l'étude du vaste problème de l'épuration des eaux dès 1963. Elles se sont rendues compte que l'exploitation

AUJOURD'HUI

DANS LES MONTAGNES

Le Locle

Musée des beaux-arts: Les collections. Château des Monts: Musée d'horlogerie et

historique; les collections.

Pharmacie de service: Philippin, D.-J. Ri-

CINÉMAS Corso: 20 h 30, La Colère de Dieu, (16

ans).
Eden: 18 h 30, Plusieurs fois par jour, (20 ans); 20 h 30, Le Dernier tango à Paris, (18 ans, prolongations).

Plaza: 20 h 30, Le Poing de Kung-Fu, (16

Permanences médicale et dentaire: en cas

Pharmacie d'office: Guye, 13, bis av. Léo-pold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.

Scala: 21 h, Le Sauveur, (16 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-Club bar 72: 21 h à 4 h.
LeScotch: 21 h à 2 h.
La Boule d'Or: 21 h à 2 h.

Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.

Domino: 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS

agglomération coûteraient trop cher. Par ailleurs, une seule station n'était pas envisagée à cause des différences de dénivellation.

Des sérieuses études entreprises, on est arrivé à la conclusion que les villages situés sur la ligne du trolleybus Villiersles Hauts-Geneveys pourraient envoyer leurs eaux usées adns une seule et même région accessible, c'est-à-dire près de la scierie de Saint-Martin, où arrivent également les eaux usées de Savagnier.

CRÉATION D'UN SYNDICAT

En décembre 1964 tous les villages intéressés ont créé un syndicat d'épuration des eaux usées du Haut-Valde-Ruz ayant pour but la construction et l'exploitation d'une station d'épuration. Un plan financier couronnant les études a alors été établi. Il prévoyait environ trois millions de fr pour la construction de la station et plusieurs centaines de milliers de fr. pour l'aménagement de nouvelles canalisations. La pose de celles-ci a eu lieu durant l'hiver 1966-1967 (1re étape) et le reste s'est effectué plus tard. Des difficultés concernant l'achat du terrain sur lequel devait être érigée la station ont surgi en 1967. Elles ont été aplanies en 1969 et c'est en mai 1970 qu'ont débuté les travaux.

L'ÉTUDE DU SYSTÈME

Le comité directeur de l'Association pour l'épuration des eaux usées du Haut-Val-de-Ruz s'est prononcé (et avec l'assemblée générale) pour

fait ses preuves à l'étranger et en Suisse. Dans ce système, toutes les phases de l'épuration se déroulent à l'intérieur d'une construction circulaire couverte. L'épuration mécanique des boues et leur digestion sont réalisées dans un cône. L'épuration biologique se déclenche dans la construction en surface de forme cylindrique au moyen d'un lit de

Le prix de la station a été devisé, à l'époque à 1.380.000 fr. et l'exploitation à 117.000 fr. par an dont 96.000 fr. pour les intérêts et les amortissements. Il a été prévu que les frais d'exploitation seraient facturés aux communes selon une clé de répartition mise au point ultérieurement

LE PAQUIER

Elections complémentaires

Le corps éléctoral du Pâquier devra élire deux conseillers généraux ce weekend. En effet, par suite de la démission de deux conseillers, la liste de l'Entente communale n'ayant plus de suppléants, deux nouveaux représentants au législatif devront être elus. Par ailleurs, une demande de crédit de 30.000 fr. destiné à l'achat d'une parcelle de terrain et à la construction de cinq garages, sera soumise au verdict popu-



Hier à 15 h 15, un camion, accouplé d'une remorque chargé de longs bois et conduit par M. André Botteron, de Dombresson, circulait sur la route Fontaines-Valangin. Peu après l'hôpital de Landeyeux, dans un virage à gauche,

il a perdu le contrôle de son véhicule qui s'est renversé dans un champ à droite de la route. Blessé, M. Botteron a été conduit à l'hôpital de Landeyeux. Dégâts matériels importants. Le permis

Course des aînés

(sp) Renonçant cette année à la complaisance appréciée de chauffeurs bénévoles, les personnes âgées de nos quatre villages: Fenin, Vilars, Saules et Engollon, une trentaine, environ, ont effectué en car, samedi après-midi, leur sortie annuelle.

Par un temps brumeux, qui gêna à la qualité de la vue, elles gagnèrent le Signal de Bougy, via Orbe et Pompaples. Le retour s'effectua, en chansons, (avantage du car!) par Morges et Yverdon. A Saint-Aubin, un excellent repas clôtura la fête. Au nom de tous les aînés, M. René Dessaules remercia les organisateurs de cette sortie: la paroisse, les communes et les généreux donateur qui offrit la course en car.

COFFRANE

Collision

Hier à 16 h 10, à Coffrane, un camion, conduit par M. B.W., de la Chaux-de-Fonds, circulait surla route cantonale de Montmollin à Coffrane. Arrivé dans une courbe à gauche, il s'est trouvé en présence d'un camion militaire conduit par M. D.M., de Saignelégier, qui a été déporté dans le virage. Collision et dégâts.

CARNET DU JOUR

Piergiovanni, Fontaines. Permanence médicale et dentaire: votré médecin habituel.

Assurance immobilière contre l'incendie

23 sinistres au Val-de-Ruz en 1972

L'exercice 1972 a été le plus chargé au point de vue dommages dans l'ensemble du canton depuis la création de l'établissement cantonal d'assurance immobilière contre l'incendie. Le compte d'exploitation présente aux dépenses 8.161.780 fr. et aux recettes 7.034.883 francs. Le déficit d'exploitation atteint 1.126.896 fr. au 31 décembre dernier.

La malveillance et les imprudences sont toujours la cause de nombreux sinistres. Il y en a eu 270 en 1972 représentant 4.209.973 fr. de dommages. Au Val-de-Ruz, on a enregistré 23 sinistres; les dommages se sont élevés à 789.713 fr. se répartissant comme suit : Cernier 3 sinistres (372.810 fr.), Chézard-Saint-Martin 1 (1895 fr.), Dombresson 4 (4023 fr.), le Pâquier 1 (3675 fr.), Savagnier 2 (3425 fr.), Fenin-Vilars-Saules 2 (2970 fr.), Fontaines 2 (28.210 fr.), Fontainemelon 2 (2865 fr.), les Hauts-Geneveys 2 (113.100 fr.), Coffrane 1 (125 fr.), les Geneveys-sur-Coffrane 1 (1005 fr.), Montmollin 2 (1700 fr.).

Le capital assuré atteint dans le district 25.545.400 fr. et la valeur des immeubles assurés représente 460.944.400 francs (312.333.800 fr. d'assurance de base et 148.610.600 fr. de supplément). Sur les 34.011 bâtiments assurés dans canton, on en compte 3476 au Valde-Ruz. La répartition des bâtiments assurés dans le vallon est la suivante: Cernier, 412, valeur d'assurance au 31 décembre de l'année dernière, 69.251.200 francs, contribution perçue 49.576 fr.

05; Chézard - Saint - Martin 373 (38.827.800 fr. - 31.950 fr.); Dombresson 355 (41.986.900 fr. - 34.518 fr. 45); Villiers 113 (9.320.200 fr. - 8202 fr. 95); le Pâquier 105 (988.300 fr. - 9927 fr. 65); Savagnier 261 (22.678.300 fr. - 20.507 fr. 60); Fenin - Vilars - Saules 148 (13.109.000 fr. - 10.815 fr. 80); Fontaines 205 (29.240.800 fr. - 22.119 fr. 80); Engollon 44 (4.117.400 fr. - 3818 fr. 90); Fontainemelon 261 (67.974.300 francs - 44.249 fr. 40); les Hauts-Geneveys 230 (26.023.200 fr. - 20.314 fr. 95); Poudouillier 222 (77.26.770) 85); Boudevilliers 228 (27.366.700 fr. -22.817 fr. 85); Valangin 152 (18.301.800 francs - 14.844 fr. 15); Coffrane 153 (16.396.900 fr. - 12.094 fr. 65); les Geneveys-sur-Coffrane 301 (52.758.700 francs - 36.930 fr. 30); Montmollin 135 (13.712.900 fr. - 9968 fr. 75).

SAPEURS-POMPIERS

L'efecif des corps de sapeurs-pompiers du canton s'élevait au 31 décem-bre dernier à 4427 unités. Les exercices et les inspections faits dans les communes ont donné des résultats satisfaisante et de gros efforts ont été faits de moderniser le matériel d'intervention. Dans le district du Val-de-Ruz, on a dénombré à la fin de l'année dernière 803 sapeurs-pompiers soit: 68 à Cernier, 70 à Chézard-Saint-Martin, 82 à Dombresson, 33 à Villiers, 27 au Pâquier, 55 à Savagnier, 48 à Fenin-Vilars-Saules, 50 à Fontaines, 13 à Engollon, 100 à Fontainemelon, 45 aux Hauts-Geneveys, 50 à Boudevilliers, 31 à Valangin, 40 à Coffrane, 55 aux Geneveys-sur-Coffrane et 36 à Montmollin. Quatre communes possédaient un ou

dans le but d'améliorer l'instruction et

nemelon, les Hauts-Geneveys et Mont-mollin. Toutes les communes, sauf Dombresson, comptaient dans leur matériel une moto-pompe (2 à Fontaines). Six communes étaient munies d'appareils de protection contre le gaz, Cernier, Dombresson, Fontaines, Fontainemelon, les Hauts-Geneveys, les Geneveys-sur-Coffrane. Enfin cinq communes

possédaient (au 31 décembre 1972) des

appareils de sauvetage, Dombresson, Fon-

tainemelon, les Hauts-Geneveys, les Ge-

neveys-sur-Coffrane, Montmollin.

2 véhicules à moteurs, Cernier, Fontai-

Grande animation à la Bénichon

De notre correspondant:

Samedi soir, le concert donné par les fanfares de Grolley et d'Ursy et les démonstrations des majorettes d'Ursy ont remporté un grand succès. Le cortège qui a parcouru les rues du village dimanche après-midi a également attiré un nombreux public. Une bénichon ne se conçoit pas sans ses spécialités. Celle-ci n'a pas failli à la tradition et les amateurs de pain d'anis, cuchaule, moutarde de bénichon, jambon saucisses et autres spécialités fribour-

des Fribourgeois du Val-de-Ruz

Une grande animation a régné au chef-lieu ce week-end durant lequel s'est déroulée la traditionnelle Bénichon organisée par l'Amicale fribourgeoise du Val-de-Ruz. Cette manifestation, qui réunit chaque année parents et amis des connu sa réussite habituelle. Vendredi soir déjà, la cantine installée sur le terrain de la société de gymnastique, accueillait un nombreux public.

geoises ont été comblés



Les majorettes d'Ursy lors du cortège.

(Avipress - G. C.)

FRANCE VOISINE

Occupation de Lip: une curieuse façon de rendre la justice!

On sait qu'une commission répression » a été créée à Besançon, commission s'efforçant de dénoncer certaines « irrégularités » de la police et d'assurer la défense de personnes victimes des forces de l'ordre. A ce sujet, le bulletin d'information du personnel des usines Lip écrit que du 14 au 21 août « 100 à 150 personnes ont été ceinturées et matraquées par les forces de l'ordre dans le quartier de Palente ». Le bulletin cite le cas de la nuit du 18 au 19 août qui vit, parmi les personnes matraquées, « des ouvriers de Lip, de Rhodiaceta, du personnel hos-

pitalier, des cheminots, des habitants du quartier, pris sur le pas de leur porte, une mère de famille, un couple de fiancés et, comme « éléments extérieurs », un professeur de Seine-et-Marne et un étudiant parisien en vacances chez ses parents à Besançon ».

Le bulletin poursuit : « ... A la date du 21 août, le tribunal de flagrant délit de Besançon a prononcé 31 condamnations allant de dix jours à six mois de prison. Les uniques témoins à charge sont des... C.R.S. qui, parfois, témoignent par procuration contre des inculpés appréhendés à des endroits différents. »

Généraux» de la région Centre - Jura chard 27; dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52. Depuis deux ans environ, un groupe de travail présidé par le conseiller national Felber, président de La Chaux-de-Fonds

la ville du Locle réunit les représentants de 36 communes des districts des Franches-Montagnes et Courtelary, ceux du Locle et de la Chaux-de-Fonds et du Haut-Doubs, en vue de mettre sur pied un ensemble de mesures de défense et d'illustration de la région Centre-Jura, géographi-quement, historiquement, culturellement et économiquement complémen-

Il s'agit maintenant d'organiser des institutions et de mettre au point des méthodes définitives. C'est ce qui fera l'objet d'une réunion prévue samedi à Saignelégier, à la préfecture des Franches-Montagnes. Toutes les communes suisses membres de la ré-

M. René Felber la présidera, mais un président de la «région» sera élu à cette occasion. Des exposés seront faits par les professeurs Juvet et Pellaton.

C'est la première fois que l'on réunit officiellement les « Etats Généraux » de la région. Il s'agit du premier exemple de régionalisation fondamentale pour la prise en main des intérêts d'une région menacée par le mouvement, général en Suisse, vers concentration économique, industrielle et démographique.

Maillat sur les différents problèmes économiques et monétaires qui se posent à une telle régionalisation. L'avancement des travaux du Centre-Jura sera commenté par M. J.-P.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Un événement dans le Jura

La première rencontre des «Etats

Avec la 81me saison de la Société de musique, le concert reste une

De l'un de nos correspondants:

Par la bouche de son président, M. René Mattioli, la Société de musique de la Chaux-de-Fonds vient de confirmer son effort. La 81me saison lui donnera la possibilité de cultiver l'épanouissement de la musiuge.

La Société de musique ne vise donc pas au culte de la vedette. Ses programmes révèlent un équilibre entre la musique moderne et l'art classique. Les recherches d'avant-garde ne sont pas inscrites dans ses programmes. Comme l'a dit M. Mattioli, «Le concert reste une fête » et le délasse-ment ou l'enrichissement qu'il procure n'ont rien à faire avec les essais de l'art abstrait. Valéry s'était du reste déjà exprimé à ce sujet: « Le goût exclusif de la nouveauté est un signe de dégénérescence ».

Parmi les compositeurs de musique moderne, on voit figurer les œuvres de Bartok, Olivier Messiaen, Alban Berg, Stravinsky, Hindemith, Honegger, Prokofiev. Ces œuvres ne sont pas les signes d'une dégénérenscence, elles sont la manifestation d'un esprit nouveau L'art abstrait indique. d'un esprit nouveau. L'art abstrait indique une autre tendance, cette tendance n'étant pas représentée dans les programmes de la prochaine saison, on peut prétendre que les mélomanes pourront jouir d'un effort culturel sans mélange. La tonalité

restera la préoccupation dominante, les brouillards évanescents de la musique sériel-le n'envahiront pas la salle de musique. Il y a donc une très nette distinction entre musique moderne » et « recherches atona-

Parmi les compositeurs classiques et romantiques figurent Beethoven dont l'« Eroica » sera dirigée par Wolfgang Sawallisch (le successeur d'Ernest Ansermet à la tête de l'Orchestre de la Suisse romande), Brahms, dont la sonate pour piano sera jouée par une pianiste bulgare et dont le concerto de piano sera présenté par la Philharmonie tchèque et le pianiste Ivan Moravek. Bach donnera à Aurèle Nicolet, Heinz Holliger et Christiane Jaccottet la possibilité de faire entendre ses merveilleux trios et ses non-moins belles sonates (la flûte et le hautbois étant accompagnés par le clavecin et la viole de gambe de Marcel Cervera). Avec Haendel et Mozart, le der-nier concert de décembre suscitera un très nier concert de decembre suscitera un tres vif intérêt. L'Orchestre de chambre de Stuttgart avec Karl Munchinger jouera en outré Strauss et Dvorak, L'année 1973 se clôturera ainsi sur une note de perfection.

Dans une prochaine édition, nous évoquerons la seconde moitié de cette saison musicale, tout aussi riche, plus particulièrement consacrée à la musique de chambre.



L'Orchestre de chambre de Stuttgart sous la direction de Karl Munchinger.

Jeune receleur arrêté

Le juge d'instruction des Monta-

tagnes communique :
Après l'arrestation de deux jeunes filles justiciables de l'autorité tutélaire et prévenues d'avoir dérobé des stupéfiants valant environ 450 fr. à la pharmacie Bourquin à la Chaux-de-Fonds, la police cantonale a arrêté un jeune homme, M. L.M., âgé de 20 ans, apprenti ébéniste, domi-cilié à la Chaux-de-Fonds. L.M. a reconnu avoir dissimulé, dans son

chalet situé près de Sonvilier (BE), une partie de la drogue soustraite. L'enquête a révélé, par ailleurs, que les jeunes cambrioleuses avaient caché l'autre partie du butin dans une forêt aux environs de la Chauxde-Fonds. La police a récupéré la presque totalité des sutpéfiants subtilisés. L.M. est écroué dans les prisons de la ville sous l'inculpation de recel et d'infraction à l'article 19 de la loi fédérale sur les stupéfiants.

Prochainement au Club 44: «Le bon jouet», une exposition didactique organisée par l'«OEV»

De notre correspondant: Du 3 au 22 septembre aura lieu, dans les locaux du « Club 44 » une exposition d'une envergure exceptionnelle intitulée «Le bon jouet ». L'organisation en est due à l'OEV (L'Oeuvre), association romande groupant de nombreux artistes, artisans et architectes (environ soixante pour le seul canton de Neuchâtel) et dont l'objectif principal est la promotion de la qualité. Rappelons que l'OEV décerne, chaque année, un label de

qualité. En mettant sur pied cette exposition en collaboration avec le Conseil interna-

Permis confisqué

Un automobiliste chaux-de-fonnier qui circulait dans la nuit de samedi dimanche rue de l'Ouest a pris la fuite après avoir perdu le contrôle de sa voiture et renversé un signal routier. Rejoint peu après à son domicile par la police l'automobiliste, M. A. V., a été soumis au breathalyer. Son permis lui a

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (24 août)

NAISSANCES: Heiss, Stephan-Sébas-tian, fils de Otto-Paul, dessinateur et de Suzanne-Eliane, née Mauley. PROMESSES DE MARIAGE: Malherbe, Jean-Michel, technicien

mécanicien et Stoll, Christine. DECES: Rizotto, Rodolfo, cuisinier, né le 9 septembre 1899, époux de Ester, née Parisotto, dom. Ld. Robert 36. Rickli, Ernest-Maurice, horticulteur, ne le 20 septembre 1887, veuf de Jeanne-(Avipress - G. C.) Sophie, née Chappuis, dom. Paix 99.

tional des jeux et jouets et le groupe de travail institué à cet effet, l'OEV souhaite contribuer à une meilleure information des parents, des éducateurs et du public en général. La psychologie moderne a, en effet, constaté que le jeu constitue la manière d'apprendre la mieux adaptée à l'enfance, et que les enfants sachant jouer sont en général mieux équilibrés et plus heureux. C'est dire l'importance que revêt le choix des jeux et des jouets, en fonction du sexe, de l'âge, du caractère, des aptitudes et du milieu. Mais savoir choisir suppose minimum de connaisances. C'est précisément cette initiation indispensable que se propose de donner l'exposition «Le bon jouet», en vue des prochains achats de Noël notamment.

L'exposition groupe, selon un plan thématique, environ six cents jeux et jouets, du hochet à la boîte de construction scientifique la plus sophistiquée Des affichettes signalétique et une notice explicative faciliteront l'orientation du

FAN-L'EXPRESS

Bureau des Montagnes M. Philippe Nydegger, Journaliste R.P.

> Avenue Léopold-Robert 75 2300 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 22 47 54 Case postale 473 Télex: 35282

Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informa-tions, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

OFFRES D'EMPLOIS



GALENICA S.A.

Produits pharmaceutiques en gros cherche pour son service exploitation

PERSONNEL MASCULIN

Travail intéressant, individuel et varié Prestations sociale modernes.

Faire offres à Galenica S.A., case postale 229, 2002 Neuchâtel. Nous cherchons:

un mécanicien un aide-mécanicien un jeune manœuvre

désirant apprendre la mécanique Faire offres à: Fabrique Précibloc, Meuniers 7a, Peseux. Tél. 31 15 12.

MOKA BAR

Concert 4, tél. (038) 25 54 24, cherche

SERVEUSE

Entrée : date à convenir.

Fiduciaire, à Neuchâtel,

une aide de bureau

à temps partiel.

Faire offres sous chiffres JR 1992 au bureau du journal.



La Direction centrale des Fabriques d'Assortiments Réunies S.A. LE LOCLE

cherche pour ses services administratifs

SECRÉTAIRE

attachée à la direction

de langue maternelle française ayant si possible de bonnes connaissances d'al-

COMPTABLE

ayant de l'expérience et de l'intérêt pour la comptabilité industrielle

Nous attendons de nos futurs collaborateurs :

- une bonne formation professionnelle et générale (Ecole supérieure de commerce)
- un esprit d'initaltive
- le goût du travail bien fait
- une bonne formation commerciale (niveau maturité fédérale)
- la connaissance des méthodes modernes de gestion
- un esprit d'initiative, de méthode et de précision
- le sens de l'organisation
- une bonne aptitude au travail de groupe.

Pour ces 2 postes, nous offrons:

- une activité variée, intéressante, riche en possibilités de développement personnel
- un climat de travail agréable
- des conditions et avantages sociaux d'une grande entreprise moderne

Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, à la direction centrale des F.A.R., Girardet 57, 2400 le Locle. Tél. (039) 31 12 86.





Dans le but de développer ses activités dans le domaine des bâtiments préfabriqués dans la région de

notre filiale ALESA Alusuisse Engineering S. A. recherche un

architecte ou ingénieur

- une expérience d'environ 10 ans dans le bâtiment, de préférence dans la préfabrication
- une personnalité dynamique et désirant s'affirmer dans le domaine de la promotion et la vente de bâtiments préfabriqués
- la maîtrise parfaite de la langue française
- des connaissances d'allemand et/ou d'anglais,

dessinateur - projecteur

- une expérience d'environ 5 ans dans le bâtiment, de préférence dans la préfabrication
- la maîtrise de la langue française et des connaissances d'allemand.
- La tâche sera:
- d'adapter notre système de préfabrication au style méditerranéen - de collaborer avec un bureau d'architecture du Midi
- d'entrer en contact avec des entreprises locales - de rechercher une clientèle intéressée à l'achat de bâtiments pré-
- fabriaués - de surveiller les chantiers
- de représenter notre bureau d'étude de Zurich qui fournira son assistance en cas de besoin.

Les personnes intéressées à ces deux situations sont priées d'envoyer leurs offres par écrit, en y joignant un curriculum vitae et les certificats usuels, à notre service du personnel.

ALUMINIUM SUISSE S. A. **Buckhauserstrasse** 11 8048 Zurich Tél. (01) 54 80 80



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA 2052 FONTAINEMELON

engage tout de suite ou pour époque à convenir

- pour son service mécanique :

MÉCANICIEN EN ÉTAMPES MÉCANICIEN DE PRÉCISION

pour montage et entretien de machines

OPÉRATEUR

sur rectifieuse de précision Jung

- pour ses ateliers de production :

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

pour réglage et entretien de machines de production

Des appartements sont à la disposition du personnel.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs offres de service par écrit, accompagnées d'un curriculum vitae, ou à prendre contact par téléphone avec le Service du personnel de l'entreprise.

Tél. (038) 53 33 33

Maison affiliée à Ebauches SA. L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Nous engageons

manœuvres

Faire offres ou se présenter à :

Zinguerie de Colombier et Métaux ouvrés S.A. 2013 Colombier - Tél. (038) 41 22 87

URGENT - STOPPANI, 2105 Travers cherche

pour son département électronique : tél. 63 26 68, M. Tobler (dom. 63 26 35)

ELECTRONICIENS

connaissant la logique;

pour son département plastique injecté: tél. 63 13 17, M. Kræhenbuehl

BONS OUVRIERS

pour travailler en équipes;

pour les deux départements :

PERSONNEL FÉMININ

Entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter (usine Bachmann, Travers) ou téléphoner aux différents numéros indiqués.

Entreprise de moyenne importance cherche, pour son département

2 mécaniciens moulistes

construction et fabrication de moules pour l'industrie du plastique,

ou

Logement à disposition.

mécaniciens ayant travaillé dans cette branche quelque temps. Salaires mensuels et ambiance de travail agréable.

Faire offres sous chiffres 14-900.182, à Publicitas S.A., 2500 Bienne.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Décès d'un ancien inspecteur scolaire

De notre correspondant :

Samedi est décédé, après une longue maladie, M. Albert Berberat, ancien inspecteur scolaire.

Né en 1900 à Bienne, le défunt fit toutes ses classes dans cette ville, puis ses études à Porrentruy de 1916 à 1920. Il fut ensuite instituteur à Diesse. C'est en 1925 qu'il fut nommé à Bienne, où il occupa des classes auxiliaires. Promu inspecteur en 1949, il eut alors à charge plus de 300 classes réparties dans les



Mort de l'ancien géomètre de la ville

(c) Dimanche s'est paisiblement éteint, dans sa 97me année, M. Félix Villars, ancien géomètre de la ville. C'est une figure bien sympathique qui disparaît.

Nouveau vice-recteur à l'Ecole commerciale de Bienne

A la suite de l'élection de M. Hermann Fehr au Conseil municipal de Bienne, le poste de vice-recteur de l'Ecole commerciale était devenu vacant. Dans sa séance du 21 août, la commission de surveillance a élu un nouveau vice-recteur en la personne de M. Jean-Claude Meier, licencié ès lettres de l'Université de Neuchâtel et professeur de langues depuis 1965. En 1968, M. Meier fut nommé préposé aux sections du personnel de vente et des aides en pharmacie.

La commission de surveillance a également approuvé une nouvelle structure de l'organisation interne de l'école. Cette organisation prévoit que le recteur, M. Raymond Gsell, s'occupe essentiellement de questions pédagogiques et de planification en rapport avec les différentes sections de son école (section commerciale, section de vente, section des aides en pharmacie), alors que M. Meier, son remplaçant, se verra attribuer la responsabilité de la gestion administrative de ces sections.

Il est à relever que le nouvel organigramme réserve une large place aux cours supérieurs de perfectionnement qui feront l'objet, ces prochaines années, d'un développement et d'une diversité plus prononcés.

Médaille d'argent pour les majorettes

(c) Dimanche à Ayer à l'occasion du championnat suisse, les majorettes de Bienne ont décroché la seconde place du classement devant Genève. Leur capitaine Mlle Danièle Graf a gagné la médistricts de la Neuveville, Courtelary et

On ne peut énumérer ici tout ce que M. Berberat a donné à l'école. Cependant il faut souligner qu'il s'est intéressé à une multitude de choses touchant à l'enseignement, aux travaux manuels en particulier. Il a été notamment l'un des fondateurs de la Société jurassienne de travail manuel, dont il fut durant de nombreuses années membre du comité. D'autre part, en 1954, il organisa des cours fédéraux de travaux manuels. Il a prêté une attention toute particulière à tous les nouveaux moyens d'enseignements: c'est lui qui en 1968 organisa à Delémont, avec le centre d'informations mathématiques, le cours sur l'enseignement des mathématiques modernes à l'école primaire.

En politique, M. Berberat se rattachait au parti socialiste; il fut durant 20 ans conseiller de Ville et présida avec distinction le législatif. Au militaire, on se souvient dans les différents postes du Doubs de l'officier que fut le premierlieutenant Berberat. Mis au bénéfice de la retraite le 1er avril 1969, Albert Berberat n'a pas été épargné par la maladie, mais, malgré cet handicap, il s'est toujours intéressé à la vie biennoise qu'il avait à cœur Tous ceux qui l'on connu garderont de lui un excellent

Ad. G.

lls emportent 8000 fr. mais causent des dégâts pour... **20.000** francs!

(c) Durant le week-end, un ou des inconnus se sont introduits par effraction à la fabrique de piano Burger et Jaco-bi, rue des Pianos à Bienne. A l'aide de perceuses, ils ont ouvert les pupitres et le coffre-fort, emportant son contenu, soit 8000 francs. Les dégâts causés au mobilier sont évalués à 20.000 francs. A relever que des habitants du quartier ont entendu du bruit vers 1 h, mais n'ont pas pensé à avertir la police.

Revision de la loi sur les impôts : un débat public

Le 21 août, lors d'une séance extraordinaire, le Conseil executif du canton de Berne a permis de discuter de la situation financière et fiscale du canton. Au milieu de l'année on avait tenu compte, pour la préparation du budget de 1974, d'un déficit de 204 millions de fr.; des mesures d'économie et un nouvel examen des différentes positions ont permis de la réduire à 60 millions de fr., montant qui reste dans les limites du déficit probable du compte courant. Cette situation répond aux vœux de la Confédération, qui avait demandé que le déficit de 1974 ne dépasse pas celui de 1973.

Quoique, pour des raisons d'économie, il ait fallu sacrifier quelques affaires urgentes, les dépenses cantonales en 1974 seront le 23 % supérieures à celles de 1973.

Dans ces conditions, on ne comprendrait guère un relèvement du taux de l'impôt, d'autant moins que la future loi sur les hôpitaux prévoit la perception d'un dixième supplémentaire du taux unitaire des impôts.

Le projet de revision de la loi sur les impôts sera très prochainement présenté. Grâce à cette publication, qui aura lieu avant la désignation de la com-

nouvelles propositions

cantonale bernoise de lutte contre l'abus de la drogue s'est réunie en présence du conseiller d'Etat Ad. Balser, chef de la direction de l'hygiène publique, annonce un communiqué de l'Office d'information du canton de Berne.

in » (centre d'accueil) et de « sleep-in » psychiatriques actuelles ne sont pas à mème de faire face aux problèmes particuliers que posent les jeunes toxicomanes. C'est pourquoi la création de clinidoit être dirigée par un personnel spécialié et être un établissement fermé.

Nouveau directeur de l'Office du tourisme

(c) Le nouveau directeur de l'Office biennois du tourisme qui doit remplacer prochainement M. Serge Matthey, a été désigné en la personne de M. Hugo Heggli, dirigeant actuellement l'office du tourisme et la maison des congrès de

Nouveaux policiers

(c) Mardi soir, au cours d'une brève cérémonie, le préfet, le directeur de la police et son adjoint, ont reçu sept nouveaux policiers. L'effectif de la police de la ville de Bienne, se monte ainsi à 111 policiers, parmi lesquels on compte familles pour la réintégration graduelle des malades après la fin du traitement. Enfin, les incurables et les malades laissés à l'abandon devront, le cas échéant, être placés et traités dans des établissements spéciaux.

Les tâches multiples et complexes de nature prophylactique et thérapeutique devraient, avec le temps, être confiées à un service de psychiatrie sociale qui assurerait, avant tout, la coordination entre les diverses institutions et veillerait à ce que les malades continuent à être suivis après traitement.

En conclusion, la commission relève

Juillet: moins d'accidents dans le canton

La statistique fait apparaître que 807 accidents de circulation se sont produits dans le canton de Berne en juillet 1973 (540 à l'intérieur, 267 à l'extérieur des localités), faisant 520 blessés (307 à l'intérieur, 213 à l'extérieur des localités), dont 18 morts (8 à l'intérieur, 10 à l'extérieur des localités).

Pendant le mois correspondant de l'année précédente, le nombre des accidents avait été de 812 (519 à l'intérieur, 293 à l'extérieur des localités); ils avaient fait 519 blessés (310 à l'intérieur, 209 à l'extérieur des localités) dont 20 morts (10 à l'intérieur, 10 à l'extérieur des localités).

PORT

Il tombe d'un poteau

Macagonino, travaillant pour le compte

Billet biennois Un conseil? Pourquoi pas!

A vous, automobilistes qui venez de Neuchâtel à Bienne par la route sud du lac, à vous autres qui faites le chemin inverse par cette même route, laissez-moi vous donner un excellent conseil!...

Evitez autant que possible la localité de Töuffelen où l'on vient de commencer des travaux qui vont certainement durer très longtemps, comme tous les travaux entrepris depuis des années sur cette route-

Pour ce faire, si vous venez de Neuchâtel ou d'Anet, à la sortie d'Hagneck, prenez à droite (en direction d'Aarberg), puis remontez vers Gerolfingen. En venant de Bienne, dès l'amorce de la descente, passez à gauche et vous retrouverez votre route avant Hagneck. Croyez-en un habitué de ce trajet,

vous gagnerez bien cinq minutes!... On a préféré astreindre l'usager de cette voie à un invraisemblable gymkhana entre gauche-droite et rouge-vert plutôt que de le détourner par le bas du village.

Si l'on me disait que de ce côté-là de Täuffelen habitent Monsieur le maire et quelques-uns de ses édiles communaux, cela ne m'étonnerait

GASTON

Jeune cycliste tué à Epsach

qui circulait à vélo, est entré en collision avec une automobile à Epsach. Le malheureux grièvement blessé, est décédé durant son transfert à l'hôpital

est souhaitable

cause, intervenir dans le débat, qu'on souhaite aussi large que possible. Le Conseil exécutif estime qu'il convient de simplifier le plus possible la déclaration d'impôts et d'examiner à fond l'imposition des couples mariés, les déductions des dépenses pour l'obtention du salaire et les déductions de caractère

Il reste cependant une ombre au tableau: quoique la progression soit maintenue, la caisse de l'Etat annonce que la revision prévue entraînera une diminution des recettes de l'ordre de 20° millions de francs.

TREYVAUX

Vers une fête

folklorique

Tserdjinyole » de Treyvaux, «Le Triole » de la région du Mouret et, bien

entendu, l'Association fribourgeoise des

Anisi, les gens de Treyvaux sont en

train de mettre les « bouchées doubles »

pour l'organisation de cette fête-rencontre. Essentiellement, il s'agit de

mettre au point le grand cortège folklorique, qui verra la participation de

quelque 400 personnes. Le thème principal qui a été déterminé, «La Tera

Tsante », sera illustré par plusieurs moments de la vie de la terre: «La

Tera Buthe » (la terre s'éveille), «La

Tera Febrilye » (la terre palpite), «La

Tera Rebalye» (la terre donne), «La

Tera Chumilye » (la terre sommeille) et

« La Brijon di Chenalyie » (le carillon

des troupeaux). Il faut dire, à propos de

ce dernier moment, qu'est prévu dans le cortège le défilé des rouges et des

noires. 36 groupes, au total, seront

Samedi prochain, la rencontre débutera par «La Veya Dou Pate»,

avec le concours du groupe folklorique

de l'Intyamon, des patoisants valaisans,

du Jura, du groupe théâtral de Vissoie

(VS), de la Glicca du val d'Aoste et des «Tserdjinyole» de Treyvaux. La

prestation se composera d'une suite de

chants, danses, poèmes et comédies.

représentés.

DELÉMONT

Le mandat du curé Monnin prolongé!

(c) Le conseil de paroisse de Delémont, à la demande de l'évèque, a prolongé jusqu'au 31 octobre le mandat du curé Monnin de Delémont. Ce dernier, on s'en souvient, avait donné sa démission et cette dernière devait intervenir au 31 août. Cependant l'abbé Monnin a droit encore à ses vacances et, d'autre part, aucune postulation n'est parvenue au conseil de paroisse pour assurer sa succession. Ce sont ces deux raisons qui motivent la prolongation du mandat.

Ajoutons que l'assemblée paroissiale, demandée par voie de pétition à la suite de la démission de l'abbé Monnin, aura lieu en septembre à la salle Saint-Georges, à une date qui doit encore être

MOUTIER

L'affaire du gaz: la commune décidée à recourir

Le Conseil municipal de Moutier a pris acte du jugement du tribunal arbitral dans l'affaire de la reprise du Service du gaz S. A. par la municipalité. Le tribunal arbitral a condamné la municipalité à reprendre l'usine à gaz, ainsi que la matière première existante servant à la fabrication et à la distribution du gaz, à payer la somme de 593.000 fr. avec intérêt à partir du 9 juillet ainsi qu'aux frais et dépens.

Le Conseil municipal a décidé de recourir en nullité contre ce jugement auprès de la Cour d'appel du canton de

Assemblée du HC Moutier

(c) Le HC Moutier, champion de groupe de première ligue la saison dernière, prépare sa nouvelle saison. Une assemblée a eu lieu lundi soir sous la présidence de M. Dupré. L'entraînement physique a déjà repris sous la compétente direction de M. Denis Zahnd alors que l'entraînement sur glace débutera le 18 septembre déjà à la patinoire couverte de Porrentruy.

Aucun membre du club ne voulant se

charger du secrétariat et de la caisse on a fait appel à deux jeunes filles, Yolande Weber et Eliane Rohrer. Enfin, le club a annoncé trois nouveaux arbitres F. Hengy, L. Schmidt et J.-P. Dupré.

Championnat jurassien de cynologie

(c) C'est la dynamique société de cynologie de Moutier qui a été chargée de l'organisation du championnat jurassien de cynologie qui aura lieu le 7 octobre prochain. Cinquante-cinq chiens seront de la partie et les chefs de concours et chef de piste seront MM. Henri Leschenne, Gérard Schacher et Edmond Chappuis.

Elles ne sont pas arrivées !...

(c) Les 2000 cartes postales adressées par les membres de l'expédition jurassienne qui vient de rentrer du Groenland ne sont pas encore arrivées à destination. On s'inquiète à Moutier de ce

MALAISE FATAL À PLEIGNE IL TOMBE DANS UN ÉTANG ET SE NOIE

(c) Hier après-midi, M. Eugène Grolimond, 69 ans, meunier à Bavelier, commune de Pleigne, a eu un malaise alors qu'il se trouvait au bord d'un étang, à quelque 150 m du moulin. Il a fait une chute et est resté étendu la tête dans l'eau. de

telle manière qu'il a succombé par asphyxie.

Le moulin de Bavelier, que desservait M. Grolimond, a été construit vers 1700 par l'abbé Nicolas Delefis de Lucelle. Il a pour clients les agriculteurs de Pleigne, Movelier, Ederswiler et Rogenbourg.

Enquête pour le Conseil de l'Europe

(c) Le Conseil de l'Europe a lancé en 1972 une enquête dans plusieurs pays, pour connaître les conditions financières des collectivités locales. Une seule étude de ce genre est actuellement en travail dans l'ensemble de la Suisse: il s'agit d'une enquête socio-économique sur l'Ajoie.

La première partie de cette étude une fiche de présentation de l'Ajoie et de son économie - est achevée. A cette occasion, on pourra entendre ce soir dans l'émission « le micro dans la vie » au premier programme de la radio suisse romande, M. Denis Maillat, professeur d'économie nationale et d'économie régionale à l'Université de Neuchâtel, auteur des recherches en cours en Ajoie.

Nouveau président au «Parc jurassien»

(sp) L'assemblée du « Parc jurassien de la Combe-Grède » a nommé à sa présidence M. François Gauchat, ingénieur forestier de l'arrondissement. Président de la commission scientifique de cette association, M. Gauchat succède à Monsieur Willy Schild, ancien conservateur des forêts du Jura, démissionnaire.

La troupe au vallon

(c) Depuis hier matin, plusieurs villages du bas vallon de Saint-Imier sont occupés par des soldats jurassiens qui, durant deux semaines, y accompliront leur cours de répétition.

Anniversaires

(c) M. Frédéric Mathez, ancien directeur de l'école secondaire de Tramelan et M. Albert Müller de Malleray fêtent aujourd'hui et demain leur 94me anniversaire. Ils sont également les doyens de leur localité.

COURT

Assemblée de paroisse

(c) Une trentaine de paroissiens et paroissiennes ont assisté dimanche matin à l'assemblée de la paroisse réformée de Court-Sorvilier, présidée par M. Henri Jermiquet. Le procès-verabla et les comptes qui bouclent favorablement, ont été acceptés. Dans les divers, il a été question d'une étude concernant l'acoustique au temple.

BOURG

suisse pour l'Unesco, a eu lieu au foyer d'étude que le gymnase de Bâle possède à la Puce sur Renan (commune de la Ferrière). But du camp: initiation à la pratique de l'écologie par l'étude de la tourbière de la Chaux-d'Abel. Vingt-neuf jeunes gens de 16 à 21 ans ont participé à ce camp dirigé par M. J.-D. Clottu, instituteur à Gorgier.

Maîtrise fédérale

(sp) M. Francis Hirschy vient d'obtenir cette branche

A la paroisse réformée

(sp) L'assemblée de la paroisse réformée a voté deux crédits. Le premier, de 23.000 fr., est destiné à l'achat d'une seul remplissage annuel.

Le second crédit, de 5600 fr., servira à la reconstruction d'un mur à l'ouest de

RECONVILIER

Patrouilleurs scolaires (sp) Pour asssurer la sécurité des éco-

liers des patrouilleurs scolaires seront formés. Ils seront en fonction principalement à midi aux passages pour piétons de la poste et de la fonderie. **TAVANNES**

Les éclaireurs jurassiens et la forêt

les éclaireurs jurassiens camperont à nouveau ensemble durant un week-end. Le groupe Pierre-Pertuis Tavannes des éclaireurs a en effet décidé de rallumer le flambeau en invitant ce week-end tous les scouts à participer à un camp jurassien. Le thème du camp sera « la

BÉVILARD

Fête jurassienne de gymnastique et de jeux

(c) Trois cent quarante gymnastes ont pris part hier à la fête jurassienne de gymnastique et de jeux qui s'est déroulée à Bévilard par un temps agréable. Au classement des sections, Bassecourt l'emporte devant les Bois et Saignelégier alors que dans la catégorie individuelle au triathlon, c'est André Guerdat (Bassecourt) qui termine au 1er rang devant Xavier Froidevaux (Saignelégier) et Jean Queloz (Moutier), chez les actifs.

Culte d'adieu

(c) Après 19 ans de ministère, le pasteur Marcel Jeannet a célébré son culte d'adieu, au temple de Bévilard. M. Francis Mercerat, a adressé au nom du Conseil de paroisse des paroles de remerciements au pasteur Jeannet dont le départ sera très regretté.

(c) Ceci entrait dans les vœux des organisateurs: que la rencontre des patoisants romands, qui aura lieu le week-end prochain à Treyvaux, soit mission parlementaire, tous les milieux de la population pourront, d'entrée de également une fête folklorique. Au même titre que le chant, la musique ou Traitement des drogués: la danse — ont-ils estimé — le patois est inséré de façon directe dans notre patrimoine populaire. Les organisateurs de cette fête romande, ce sont «Le

Elle a délibéré sur la nouvelle conception générale pour le traitement des dro-gués. Le projet prévoit l'ouverture, dans les agglomérations urbaines, de « drop-(dortoirs d'urgence). Les centres d'accueil compléteront l'action d'une institution qui existe déjà, le service de consultation de la policlinique psychiatrique universitaire. Selon la commission, il importe notamment d'ouvrir d'urgence une clinique spécialisée dans le traitement des drogués, clinique qui sera appelée à jouer un rôle capital, car, pour différentes raisons, les cliniques ques spéciales s'impose. Contrairement à ce qu'on pensait, la clinique des drogués Il faut aussi, à des fins thérapeutiques, constituer des communautés et des

Kandersteg.

14 femmes.

que la conception présentée ne concerne, provisoirement que le traitement. Elle ne s'occupe pas de la prévention. C'est plus tard que seront présentées des propositions touchant la prévention, qui est, dans une large mesure, un problème lié aux structures de la société.

(c) Hier, vers 10 h 30, M. Luigi

des PTT, est tombé d'un poteau. Blessé aux bras et aux jambes, il a dû être

L'œuvre gravée de Hans Erni à la Galerie du Parc à Charmey



Deux gravures d'Erni. D'estoc et de taille.

De notre correspondant:

«En ce Charmey qui sait raison garder, qui sans négliger les nécessités du tourisme actuel, conserve une mesure dans ses réalisations que trop de stations ont malheureusement perdue, l'œuvre d'Erni apporte sa création prestigieuse Un art vivant et plus que jamais actuel et nécessaire. Une œuvre saine et robuste, forte et tendre, d'une puissance qui sans cesse se renouvelle au sources.» Ces paroles, M. Henri Perrochon, président de la Société des écrivains vaudois, les prononçait en date du 14 juillet, lors du vernissage, à la galerie du Parc de Charmey, de l'exposition consacrée à l'œuvre gravée de Hans Erni.

Pour lutter contre la sécheresse en Afrique

(c) Dans le cadre de l'action inaugurée l'année dernière en faveur du tiers monde, le Conseil communal de Fribourg a décidé, au cours d'une récente séance, de verser un subside extraordinaire de 4227 fr. à l'organisme « Enfants du monde ». Ce montant correspond à la moitié du prix de construction d'un puits compris dans un programme de création de 2000 puits au Niger, programme visant à combattre les effets de la sécheresse sévissant en Afrique et à favoriser le développement agricole.

Au cours de la même séance, l'exé-cutif de Fribourg a autorisé la création de trois nouvelles classes primaires fran-çaises, ainsi que de deux classes enfantines, en vue de la prochaine rentrée scolaire. Ainsi, une classe française sup-

plémentaire sera ouverte au Schoenberg et une classe allemande à la Vignettaz. En outre, trois classes enfantines ont été communalisées. Dans l'ensemble, le problème des effectifs se présente donc, pour la rentrée 1973, de manière plus favorable que ces dernières années. En effet, 16 nouvelles classes avaient été ouvertes en 1972 et une quinzaine en

torisé les communes de Lovens et de Chésopelloz à faire incinérer leurs ordures ménagères à l'usine des Neigles. Enfin, il a adjugé les travaux de pein-ture, d'étanchéité, d'isolation de citernes et de pose des stores pour la nouvelle

Le Conseil communal a en outre au-

son œuvre, M. Perrochon plaçait l'expo-sition dans son véritable contexte. Charmey est une station touristique. Une télécabine y mène aux Dents-Vertes. Eté comme hiver, les touristes y affluent, à la recherche du calme ou de l'ambiance survoltée des stations. Une piscine couverte y a été récemment inaugurée, qui connaît le succès. A l'initiative de la société de développement, on doit d'entendre des concerts d'envergure.

Ainsi, plus que de présenter l'artiste et

(Avipress

La galerie du parc — on s'en rend compte à cette heure — est venue se greffer sur cette structure comme un indispensable complément. Les œuvres exposées jusqu'à ce jour l'ont prouvé, qui intéressaient le villageois autant que l'esthète: qu'on cite en vrac Feruccio Garopesani, la production de trois potières bulloises, Bruno Baeriswyl, Henri Robert et ses huiles gruériennes. Erni, donc, si puissant et imposant soitil, n'apporte pas sa virginité. On l'a jugé des textes l'attestent — en fonction d'une culture existante, comme un surcroît de sensibilité et d'énergie. « Aujourd'hui — déclarait le président des écrivains vaudois — il est à Charmey, en cette Gruyère qui inspira plus d'un artiste - comme je le rappelais l'autre jour lors du vernissage d'une rétrospective d'Henri Robert - et dont Courbet fut, peut-être, le plus célèbre. Et je n'oublie pas tout un art autochtone et populaire, ainsi ces « poyas » ou ces scènes naïves et pittoresques, attachantes, dont le musée gruérien possède des exemplaires représentatifs d'un art vrai dans sa rustique authenticité.»

VILLERET

Non à l'A.D.I.J. et à Pro Jura

(sp) Le Conseil communal de Villeret a chargé MM. Meister, géomètre, et Bou-vier, urbaniste, d'établir un plan d'aménagement de la commune: inventaire, plan directeur avec plans de zone et règlement d'urbanisme. En réponse à l'initiative de l'A.D.I.J. et de Pro Jura pour la création d'une Association des communes jurassiennes, le Conseil a dé-cidé d'y répondre négativement!

DEVELIER

La commune gagne un procès

(c) En avril 1973, le tribunal de Porrentruy rendait la commune de Develier responsable de la rupture d'une conduite d'eau, rupture intervenue lors du passage, sur la route cantonale, d'un camion d'une entreprise de Bure. Le Conseil communal s'étant pourvu en nullité, l'affaire est allée devant la cour d'appel du canton de Berne qui vient de casser le premier jugement, et de mettre à la charge de l'entreprise de Bure les frais de réparation de la conduite détériorée. ainsi que les frais judiciaires de la commune de Develier pour les deux instan-Dans ces conditions, le Conseil com-

munal de Develier, qui avaît, à la suite du jugement du tribunal de Porrentruy, interdit la circulation des véhicules de plus de 30 tonnes sur les routes de la commune, vient de lever cet interdit.

CORMORET Enquête sur les besoins

du 3me âge (sp) La Municipalité mène une enquête au

sujet des besoins des personnes au 3me âge, à la suite de divers projets extérieurs. En effet, une commission étudie la possibilité de construire un nouveau home à Saint-Imier, alors qu'à Courtelary on prévoit des appartements destinés en priorité aux bénéficiaires de rentes complémentaires AVS.

LA FERRIÈRE

Camp scientifique Unesco (sp) Un camp scientifique de deux

semaines, organisé par la commission

SONCEBOZ

maîtrise fédérale de bottierorthopédiste. Agé de 29 ans, M. Hirschy est le plus jeune diplômé du pays dans

TRAMELAN

nouvelle citerne à mazout de 30.000 1., qui remplacera l'actuelle d'une contenance de 15.000 l., mise hors service par suite d'une défectuosité découverte lors d'une révision obligatoire. La nouvelle citerne permettra un

Après plusieurs années d'interruption,

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

PETIT MEUBLE avec tourne-disque incorporé. Tél. 31 68 74.

BUFFET de salon-bar, servier-boy en bois. Tél. 33 46 33, le matin.

CUISINIERE électrique 4 plaques 60 x 60, sous garantie; table cuisine 70 x 100, 2 tabourets état neuf. Tél. 24 74 08, 12h 30 -

PIECES VW 1200: carrosserie, boîte à vilesses, phares, pare-chocs, accessoires, etc.; roues Datsun. Tél. (038) 53 20 53.

CUISINIERE SARINA trois plaques, gril infrarouge, four vitré, 250 fr. Tél. 24 78 96.

LIT EN NOYER, avec literie. Tél. 25 66 73. MACHINE A COUDRE Singer, ancien modèle, avec pédale, très bon état. Téléphone

RADIO Téléfunken Gavotte, 120 fr. Téléphone 25 66 73.

RADIATEUR, 25 fr., chauffe-eau 15 fr., coussin électrique 20 fr. Tél. 25 66 73.

JEUNES CHIENS dalmatiens. Tél. 36 12 77.

POUSSETTE PEG, marine, 80 fr. Téléphone

FOURNEAU A MAZOUT Sommy, utilisé 2 hivers, payé 750 fr., à moitié prix, 375 fr. Tél. 42 25 65.

STUDIO, très bon état, cause emploi. Prix à discuter. Tél. 25 88 26. CHAMBRE A COUCHER complète. Tél. (038)

25 69 77. MOTEUR ASPIRATION pour emboîtage, 380-200, état neuf. Tél. (037) 77 14 38, mardi, mercredi, jeudi, après 19 heures.

PIANO DROIT, grand modèle, L. Sabel-Rorschach, modèle Fœtisch, cadre fer, cor-des croisées, tente claire. Téléphone (038) 33 14 40, heures repas.

METHODE D'ALLEMAND, disques et livres. Tél. 42 33 40.

A louer

BELLE CHAMBRE, Orangerie 4, 1er étage droite. Tél. 25 16 66.

A MONSIEUR, chambre indépendante meublée, dans villa, avec vue, quartier Vau-seyon. Tél. 25 18 84.

CHAMBRE au centre, à jeune homme. Télé-phone 25 94 08.

CHAMBRE INDEPENDANTE dans le haut de la ville, pour jeune fille, part à la salle de bains. Libre immédiatement. Tél. 25 50 74. CHAMBRE à 2 lits, Indépendante, part à la cuisine. Tél. 25 06 35.

A SERRIERES, chambres indépendantes à

un et deux lits, part à la cuisine et salle de bains. Tél. 24 21 01.

CHAMBRE INDEPENDANTE tout confort à monsieur sérieux, Auvernier. Tél. 31 22 61. APPARTEMENT 2 pièces, à Colombier, libre début octobre. Tél. (024) 6 25 26.

CHAMBRES indépendantes; visiter de 11 à 14 heures et de 17 à 20 heures au fbg de l'Hôpital 29, Neuchâtel.

CHAMBRES INDEPENDANTES, meublées, avec douche, Gibraltar. Tél. 24 19 41.

AU CENTRE, GRANDE CHAMBRE, bains, cuisine, à jeune fille. Tél. 25 17 76, heures des repas. CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à de-

A JEUNE FILLE, chambre tout confort, possibilité de cuisiner. Tél. 25 46 72. STUDIO MEUBLE, libre 24 septembre, région Neuchâtel, 340 fr. Tél. 24 30 61.

BELLE CHAMBRE avec cabinet toilette particulier, à employé. Tél. 25 72 41, matin.

A DEMOISELLES, chambres meublées, indépendantes, quartier gare, li 1er octobre 1973. Tél. 31 24 38. libres dès le

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, en ville, à employé. Tél. 25 27 80, dès 8 heures.

LOCAL, à Cortaillod, tempéré, comm garde-meuble ou marchandise. Tél. 42 15 65.

STUDIO meublé, dès le 1er septembre 400 fr. Tél. 24 65 57.

STUDIO MODERNE, indépendant, meublé, 1 ou 2 personnes à Cortaillod, libre dès le 1er septembre 1973. Tél. 42 14 31.

STUDIO MEUBLE à 2 lits, cuisine, douche au centre, à jeune couple ou jeunes filles majeures. Tél. 25 10 36.

VILLARS-SUR-OLLON, dans zone résidentielle, appartement de 2 chambres, cuisi-nette, salle de bains, W.-C., dès 8 septembre 1973. Adresser offres écrites à CM 2007 au bureau du journal.

CORCELLES, BELLE GRANDE CHAMBRE

meublée, indépendante. Pour détails, téléphone 31 42 15, heures repas. CHAMBRE tranquille, vue, bain, cuisine à disposition, libre septembre. Tél. 25 96 50.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, W.-C.

 douche, dans villa, Tél. 42 33 40. CHAMBRE indépendante meublée, cabinet de toilette, tout de suite ou 1er septer

Demandes à louer

FIANCES cherchent 1 appartement meublé 2 1/2 pièces, région Neuchâtel. Tél. 25 65 90.

COUPLE cherche appartement 2 à 3 pièces, confort, Neuchâtel ou environs, pour octobre. Tél. 33 26 50.

DAME seule cherche 2 pièces, éventuellement studio non meublé, pour octobre 1973.

Tél. 53 37 90. COUPLE RETRAITE cherche appartement de 2-3 pièces, confort, prix modéré, région Peseux, Corcelles. Tél. 31 19 41.

CHAMBRE indépendante avec douche est cherchée, pour le 1er octobre, par apprenti infirmier de Perreux (région Boudry-Cortail-lod-Colombier-Bevaix). Thierry Kohli, restaurant de la Couronne, 2405 le Quartier, télé-phone (039) 36 11 07.

COUPLE cherche appartement 3 à 4 pièces, avec confort, Neuchâtel, côté ouest, pour septembre. Tél. 25 32 09, de 10 à 13 et de 18 à 20 heures.

DAME seule, très soigneuse, cherche 2 à 3 pièces, mi-confort à confort, proximité Neuchâtel, dès octobre. Tél. (021) 51 24 00 bu-





Echec au renchérissement

Deux jeans pour seulement fr. 34.- (Taille 104) Modèles pour fillettes et garçons Qualité supérieure, très résistants, brun, vert-olive



Jeans modernes à revers, en velours côtelé. Deux poches appliquées à l'arrière. Brun clair. Un prix rev exceptionnel fr.17.- seulement. Modèle pour garçons et filles. Tailles 104 à 170

Taille 104 Supplément de fr. 2.-par 12 cm

Ces salopettes en velours côtelé fin, très résistant, sont conçues pour garçons et filles. Coupe fantastique, qualité supérieure. Fermeture éclair devant avec deux fentes. Tailles 104 à 170

Vert, noir. Supplément de fr. 2.- par 12 cm

1 Jeans velours côtelé fr. 17.-1 Jeans moleskine fr. 17.-

On peut aussi acheter ces jeans séparément!

Prix- Taille 104

Vêtements Frey, Neuchâtel, 2, passage St-Honoré, tél. 252667

Taille 104

Demandes d'emplois

JEUNE MAMAN garderait enfant à la journée, Serrières. Tél. 31 50 66.

gnements. Tél. 33 28 43.

EXCELLENTES LEÇONS DE PIANO. Rensei-

JEUNE SUISSESSE sachant parler italien et allemand cherche place pour apprendre le français; apprentissage éventuel. Télé-phone (038) 31 63 85, E. Sommenhalder, Montmollin.

A BOLE, jeune dame cherche travail domicile (enfant ou horlogerie). Tél. 41 31 25. SECRETAIRE QUALIFIEE, allemand, français, anglais, cherche travail indépendant, deux après-midi par semaine. Adresser offres sous chiffres DN 2008 au bureau du jour-

Offres d'emplois

ETUDIANT (E) ou autre est cherché (e) pour leçons particulières 3me classique gymnase. Tél. 31 48 76.

Demandes à acheter

CARAVANE 4 places, véhicule équipé camping. Tél. 25 31 87.

PROJECTEUR Super 8 en bon état. Télé-

Perdus-Trouvés

CHIEN EGARE, de chasse, bleu d'Auvergne, noir et blanc, tête noire, flanc tacheté de noir, collier brun sans plaque. Téléphone (038) 33 19 38, Hartenbach, Saint-Blaise, Mu-sinière 16.

Divers

ETUDIANT africain, 25 ans, aimerait connattre fille, 24-28 ans, sérieuse et sincère, qui aimerait vivre en Afrique. Eventuellement pour mariage. Ecrire à AK 2005 au bureau du journal.

donnerait leçons particulières d'échecs à moyens ou débutants. Tél. (038) 33 21 24.



ÉCOLE **SORIMONT**

- Jardinières d'enfants
- Instructions privées

Rentrée 3 septembre

Renseignements: tél. 24 77 60. 6, rue Pury, Neuchâtel.

Faites réparer et transformer vos

ourrures

avant l'hiver

NEUCHÂTEL Tél. 25 61 94

Rue des Epancheurs 5 et 9

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

contre-proet de Berne sur la participation

ment l'essentiel des arguments du Conseil fédéral, tout d'abord pour définir ce qu'il entend par participation.

D'emblée, on remarque que le Conseil fédéral parle d'une participation appropriée des travailleurs. Dans la constitution déjà, on indique que cette participation ne saurait être sans limites. Qu'il s'agisse des conditions sur le lieu de travail, ou, à un niveau plus large, des conditions générales du travail dans l'entreprise, et de ses prolongements (sécurité sociale etc...) la participation des travailleurs est éminemment souhaitable. D'ailleurs, remarque le Conseil fédéral, elle est déjà largement appliquée. Toutefois, son organisation peut laisser encore à désirer. Beaucoup d'entreprises n'ont pas de commissions du personnel, organe pourtant essentiel pour que se développe une participation. Cette lacune devrait être comblée, ainsi que d'autres peut-être. On peut imaginer que sur la base de l'article constitutionnel, la législation fédérale s'attache à les combler.

Dans l'esprit du Conseil fédéral, cette participation implique donc une extension du droit à l'information, concernant notamment la sécurité de l'emploi. Il faut que le personnel d'une entreprise sache sur quelle branche il est assis,

et comment, le cas échéant par exemple, l'entreprise envisage des reconversions qui seraient rendues nécessaires.

LAISSER LA PORTE OUVERTE

Le Conseil fédéral n'exclut pas, pour toute éternité que des représentants du personnel d'une entreprise puissent entrer dans un conseil d'administration. Il n'exclut même pas absolument, et pour toute éternité, que des représentants syndicaux puissent y entrer. D'ailleurs il y en a. Mais, il démontre bien que ce droit ne saurait être consacré. La législation aura pour tâche de s'adapter, avec souplesse aux mutations et aux possibilités qui se présenteront. Mais, le Conseil fédéral, s'il n'exclut pas formellement des développements à l'idée de participation, lui assigne cependant d'ores et déjà une limite psychologique qui devra toucher à l'élaboration des lois. La participation devra, dit-il, sauvegarder les possibilités de fonctionnement et une gestion économique de l'entreprise. Autrement dit. le Conseil fédéral considère que la bonne marche de l'entreprise, la garantie d'une direction homogène et efficace, la cohésion d'un conseil d'administration pouvant prendre des décisions rapidement: tout cela a fait ses preuves et est lié à la vitalité de notre éco-

térêt des travailleurs que des actionnaires ou de la collectivité en général ouvrir la porte à des mesures qui viendraient freiner cette efficacité économique, cette rationalisation du fonctionne-

ment de l'entreprise. Cela dit, le Conseil fédéral n'assigne pas seulement pour but à l'efficacité la recherche du bénéfice maximum. Il constate que, de plus en plus, directions et conseils d'administration doivent élargir leurs horizons, faire entrer dans leurs objectifs des éléments sociaux, psychologiques, instituant précisément des conditions de travail honorables pour les ouvriers et employés. Et là, les développements de la participation sont souhai-

NE PAS POLITISER

LES RAPPORTS DE TRAVAIL Si le Conseil Fédéral s'oppose à l'initiative telle qu'elle est formulée, c'est donc pour plusieurs raisons. D'un point de vue éthique déjà, il imagine mal que des syndicalistes n'ayant rien à voir directement avec une entreprise, n'y apportant ni capital ni travail, aient un droit acquis à siéger dans des conseils d'administration et à prendre des décisions essentielles pour la vie de l'entreprise.

Il imagine mal que l'on puisse ainsi en arriver à déroger fondamentalement à

dical. Il faudra que cela apparaisse en-

core plus nettement lors des débats par-

lementaires, et dans la campagne précé-

du Conseil fédéral pourrait être soute-

nu, tout en faisant valoir que le dé-

veloppement de la participation se fera

bien mieux par des conventions libres au

sein des entreprises et entre partenaires

sociaux (patrons et syndicats)

moyen d'instruments législatifs.

C'est dans ce sens que le contre-projet

dant le vote populaire.

priété privée. D'un point de vue économique, il craindrait beaucoup que le processus de décision dans les entreprises, se trouve fractionné par cette irruption syndicale. Il craindrait que les oppositions ne viennent à s'y cristalliser. Plus largement encore, du fait que les syndicats ont une politique générale dans le pays, le Conseil fédéral craindrait que toute l'économie helvétique n'en vienne à se politiser dangereusement. Cela pourrait changer complètement l'atmosphère dans laquelle évolue notre vie économique. On ne saurait mieux exprimer cette crainte qu'en citant la conclusion du conseiller fédéral Brugger: « Il importe de trouver une solution suisse de nature à entretenir et fortifier, entre employeurs et travailleurs. l'esprit de coopération et le sentiment de solidarité si importants pour le maintien de la paix du travail, et, partant, pour l'avenir économique et social du pays. La participation ne doit pas être l'instrument de bouleversements profonds dans notre ordre social et éco-

« Elle a bien plutôt pour rôle d'apporter une contribution essentielle aux efforts entrepris pour humaniser la situation du travailleur dans l'économie moderne ». On peut considérer que cette citation résume parfaitement la position fondamentale du gouvernement.

Enfin, un dernier point, l'initiative prévoyait aussi la participation dans les administrations. Le Conseil fédéral fait remarquer qu'on est là dans un domaine différent, un domaine régi par une stricte légalité liée au fonctionnement même des organes politiques. On ne saurait donc faire un parallèle absolu avec l'économie privée. En outre, il convient de respecter les compétences propres des cantons et des communes. Néanmoins, le Conseil fédéral fait remarquer que dans l'administration fédérale et sur la base des dispositions légales existantes, on cherche aussi à développer la participation. Mais ce point est un argument de plus pour s'opposer à l'initiative.

INTÉRIM

Réforme de l'assurance-maladie

La commission des Etats pour une contribution obligatoire mais contre l'obligation de s'assurer

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée d'étudier le projet d'article constitutionnel sur l'assurance maladie, accidents et maternité s'est prononcée lundi à Berne, au cours de la troisième séance consacrée à cette question, pour une contribution obligatoire de toutes les personnes exerçant une activité lucrative mais contre l'obligation généralisée de s'assurer. Ce faisant, la commission, qui a terminé ses travaux à ce sujet, estime qu'elle ne s'écarte pas des décisions prises antérieurement.

L'initiative socialiste vise à rendre obligatoire l'assurance maladie de façon généralisée, le contre-projet du Conseil fédéral demande l'obligation pour ce qu'il est convenu d'appeler « les gros risques » (soit les frais hospitaliers, les examens et les traitements coûteux), la commission du Conseil des Etats propose un financement obligatoire n'entraînant pas l'obligation de s'affilier à une caissemaladie. Cependant, la commission est d'avis que la contribution de 2 % au maximum sur le revenu du travail, devrait être affectée aux hôpitaux et autres instituts hospitaliers, ce qui permettrait d'améliorer leur gestion dans l'intérêt de tous les malades qui doivent être hospitalisés. De ce fait, les personnes exerçant une activité lucrative tenues de verser une contribution mais ne désirant pas s'affilier recevraient une sorte

La commission rejoint ainsi quelque peu le vœu des médecins et caissesmaladie qui demandent une cotisation de 2 % du revenu du travail pour tout traitement, examen ou hospitalisation coûteux, à la différence cependant qu'elle souhaite que ces 2 % soient affectés uniquement aux traitements hospitaliers. La commission estime que la contribution obligatoire est nécessaire du fait que les frais d'hospitalisation sont de plus en plus élevés et que ce système favoriserait le maintien des caisses-maladie. A son avis, le financement de la future assurance maladie devrait donc être assuré par les cotisations des affiliés, les contributions des pouvoirs publics et les prélèvements sur le revenu du travail (2 % du salaire), ces derniers étant uniquement affectés aux frais hospitaliers.

La Suisse et sa sécurité

BERNE, (ATS). - La commission du Conseil national pour les affaires étrangères a entendu, lundi à Berne, un exposé du conseiller fédéral Pierre Graber sur la situation internationale, ainsi que sur les résultats de la première phase de la conférence européenne sur la sécurité et la coopération. Les problèmes touchant la sécurité de la Suisse en relation avec la conférence européenne sur la sécurité et la coopération et avec les pourparlers une réduction préliminaires pour mutuelle et équilibrée des forces ont également été évoqués. La commission avait en main un rapport du chef de l'état-major général consacré à ces problèmes.

D'autre part, la commission a recommandé au Conseil national d'accepter le crédit de 8,9 millions la construction d'un bâtiment pour destiné à abriter l'ambassade de Suisse à Pékin. Elle s'est également prononcée pour la ratification d'un accord avec la Hongrie concernant l'indemnisation d'intérêts suisses, ainsi que la convention sur la responsabilité internationale pour les dommages causés par des objets

Commission allemande en visite d'études

BERNE, (ATS). - La commission d'exécution des peines du Landtag de Rhénanie-Palatinat visitera, du 28 au 31 août 1973, des établissements suisses d'exécution des peines pour adultes et jeunes gens, annonce un communiqué du département fédéral de justice et police.

Cette commission sera accompagnée de M. O. Theisen, ministre de la justice du Land de Rhénanie-Palatinat, et de hauts fonctionnaires de l'administration de ce même Land. La délégation sera reçue par le secrétaire général du département fédéral de justice et police, M. A. Riesen, et par le directeur de la division fédérale de la justice, le professeur J.-M. Grossen.

Indemnités aux groupes politiques

BERNE, (ATS). — Le bureau du Conseil des Etats, réuni lundi à Berne, a décidé à la majorité d'entrer en matière et de recommander l'adoption du projet d'augmentation des indemnités versées aux groupes politiques des Chambres fédérales, dans la rédaction arrêtée par le Conseil national qui s'était prononcé en juin dernier pour le doublement de ces indemnités, actuellement de 5000 francs par an et par groupe, plus 1000 francs par député membre du groupe.

Le bureau a également discuté de différents problèmes touchant l'harmonisation des travaux du Parlement. A cet effet, il a proposé la création d'une commission commune aux deux conseils. En outre, dans un premier échange de vues, il s'est attaqué au problème de la révision du règlement du Conseil des Etats.

Commission des Etats: non aux pensions populaires

BERNE, (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le rapport du Conseil fédéral sur l'initiative populaire pour la création de pensions populaires, déposée par le parti socialiste suisse le 18 mars 1970, a siégé sous la présidence du conseiller aux Etats Reimann (PDC-AG) et en présence de MM. Tschudi, conseiller fédéral, et Kaiser, professeur et conseiller mathématique des assurances sociales. Par 10 voix contre une, la commission s'est ralliée à la décision du Conseil national de proposer au peuple et aux cantons le rejet de l'initiative.

Moins de vols

BERNE (ATS). — A la suite de la parution d'un article publié dans la « Tagwacht » dans lequel le conseiller national Fred Rubi, de l'Oberland bernois, qui s'était plaint des vols à vitesse supersonique des avions militaires, qui avaient tendance à augmenter en troublant le repos de nos hôtes dans les montagnes, le département militaire fédéral a déclaré que le nombre de ces vols avait au contraire diminué cette année par rapport à 1972. Les vols supersoniques n'auront lieu qu'à titre exceptionnel durant le mois d'août dans un couloir entre Saint-Maurice et Sar-

Mesures antisurchauffe:

ILANZ (GR), (ATS). - Dans une légitimes des

Appuyé dans sa requête par de nombreux paysans, travailleurs et ouvriers population indigène des régions montagnardes, freinée par les mesures linéaires de la Confédération, est à promouvoir

Humaniser et non politiser l'économie

D'un de nos correspondants:

Il y a un besoin diffus des travailleurs pour développer une participation qui humanise l'économie, situe la place de chaque employé et ouvrier dans la vie d'une entreprise, donne un sens au travail de chacun et sorte l'individu qui travaille d'un isolement ou conduit facilement le monde industriel moderne.

Mais il y a aussi une politique syndicale qui s'est greffée sur ce besoin. A vrai dire, les syndicats, qui se sentent souvent en perte de vitesse, qui doivent craindre sans cesse d'être débordés sur leur gauche, ont vu dans la participation, le moyen de justifier et de renforcer leur présence. La vocation des syndicats est de défendre les intérêts généraux des travailleurs dans le pays, et aussi de négocier les conditions de travail dans les différentes branches d'activité économique. Or, l'initiative tend manifestement à leur accorder un droit de co-décision dans la marche même des entreprises. Que cela s'instaure, se généralise, et l'on verrait les grandes centrales mandater partout leurs représentants

selon les objectifs politiques qu'elles se seront assignés.

La liberté des entreprises, les droits des actionnaires liés à la propriété pri-vée, la nature des décisions que prendraient les directions en seraient modifiés. En définitive, une telle irruption du pouvoir syndical pourrait changer notablement toute la vie économique du pays. Il faudrait, d'ailleurs, modifier de larges tranches de lois (droit des sociétés,

Le Conseil fédéral a donc nettement dit non à cette tentation, disons même à ce risque très grand d'un détournement du but que doit s'assigner la participation. Certes, il a laissé la porte ouverte à une évolution future qui se ferait par les lois que le parlement pourrait voter. Mais il a toutefois remis le train sur ses rails. Personne ne pourra l'ignorer: le contre-projet s'inscrit dans une ligne qui tend à humaniser l'économie, mais écarte résolument tout engrenage vers une politisation de l'économie. C'est l'essentiel, et cela est expressément dirigé contre un déraillement syn-

Les partisans de l'initiative ne sont pas très satisfaits

BERNE (ATS). - Dans un communiqué publié lundi après-midi, l'Union syndicale suisse (U.S.S.), la Confédération des syndicats chrétiens (C.S.C.) et l'Association suisse des syndicats évangéliques (A.S.S.E.) reconnaissent que le Conseil fédéral a adopté une attitude positive face à la participation.

Elles constatent cependant que la disposition constitutionnelle qu'il oppose à l'initiative est trop étroite pour permettre un régime de participation aussi large, dynamique et susceptible de développement, que celui auquel vise l'initiative populaire.

En conséquence, ses promoteurs ne sont pas satisfaits de la solution dite médiane du Conseil fédéral. Elle est hypothéquée de trop de réserves. La notion de « participation appropriée » qu'il a choisie traduit une intention de maintenir les privilèges acquis.

Jusqu'à maintenant, pousuivent les syndicats, l'activité et les revendications des syndicats suisses ont traduit le souci de tenir compte des réalités, nécessités et possibilités économiques. La « gestion économique » des entreprises n'est pas menacée par la participation. Les trois organisations soussignées sont, au contraire, persuadées que la participation - même étendue aux problèmes économiques — aura pour effet, non pas de réduire l'efficacité de la gestion, mais de l'améliorer.

Les organes des trois organisations syndicales poursuivront l'étude du contreprojet. Elles ne pourront se prononcer définitivement qu'à l'issue des débats

Le contre-projet se borne à mentionner une participation des travailleurs. L'initiative demande une participation des travailleurs et de leurs organisations. La collaboration de ces dernières au sein de nombreux organes et institutions a fait ses preuves. L'Association des syndicats au régime de participation est indispensable. Sans eux, le fonctionnement de la participation risquerait de n'être pas garanti. Les travailleurs ont besoin de l'appui syndical.

L'initiative demande que la participation soit instaurée dans l'entreprise et l'administration. Le contre-projet ne fait pas mention de cette dernière. Sur ce point également, le texte de l'initiative est plus large que celui que lui oppose le Conseil fédéral. Dans quelque secteur qu'ils soient occupés, les travailleurs doivent accéder à la participation. Il va sans dire que les modalités de cette dernière ne seront pas les mêmes dans le secteur public que dans le secteur

parlementaires, conclut le communiqué.

Billet bâlois: toujours les barbouilleurs! De notre correspondant: mant... des salaires plus élevés et moins Un député au Grand conseil, qui avait

adressé au gouvernement cantonal une petite question sur le manque de fantaisie et l'aspect rébarbatif des passages souterrains pour piétons, a recu en substance la réponse suivante : « Le gouvernement ne demanderait pas mieux que d'offrir à la population des passages plus luxueux et plus plaisants. Hélas! Ceuxci coûteraient beaucoup plus cher et seraient d'autant plus exposés aux hauts faits de la triste race des barbouilleurs et des vandales. » Ces hauts faits se multiplient en effet, depuis un certain temps, d'une manière véritablement scandaleuse : les installations sont sabotées et les mru srecouverts d'inscriptions (souvent en langues étrangères au pays) vantant les beautés de la révolution et réclad'heures de travail! Après six mois d'existence, le nouveau passage souterrain de la Holbeinplatz a déjà dû être repeint complètement.

SUISSE ALEMANIQUE

POUR LES NOUVEAU-NÉS DÉBILES L'hôpital des enfants de Bâle a mis en service, depuis le 15 juin, des équipes mobiles de premiers secours pour les nouveau-nés et les prématurés dont la vie est mise en danger par de graves dif-ficultés respiratoires. Ces équipes, formées d'un médecin et d'une infirmière spécialement préparée à cette tâche, sont à la disposition des services gynécologiques des hôpitaux de la région, en deçà et au-delà de la frontière. Dans les cas où les difficultés preuvent être prévues d'avance, ces premiers secours se

rendent sur place avant l'accouchement, POUR LES TZIGANES...

Il s'est créé à Bâle, sous le nom de « Pro Tzigania Svizzera », une association « pour la protection du peuple vagabond »... Ce nouveau mouvement philanthropique, que préside une dame Liselotte Müller, a été formé par un groupe de personnes qu'avaient émues certaines publications sur les conditions de vie des tziganes. Libre de toute attache politique et confessionnelle, il entend lutter contre la discrimination dont sont toujours victimes ces éternels errants. Mais... existe-t-il vraiment une « question tzigane » en Suisse » Avouons que nous n'en avions jamais entendu

Véritable bombe en pays argovien: nouveau proces

Le 19 novembre 1971 le cordonnier Walter Gross était fêté comme un héros par les spectateurs réunis dans la salle de la Cour d'assises de Wettingen: il venait d'être reconnu non coupable du meurtre pour lequel il avait été condamné à la réclusion à perpétuité en 1959. « Un innocent 12 ans derrière les murs d'une prison », «Le condamné à vie en liberté » ou « Gross est innocent » avaient été les commentaires de la presse suisse et internationale après ce second procès à sensations. Walter Gross, qui vit maintenant à Zoug, devrat-il retourner en prison? Voilà la question que l'on se pose maintenant en Suisse alémanique. Au cours du weekend une nouvelle inattendue faisait l'effet d'une bombe en pays argovien: la police serait en possession d'une lettre, écrite par Gross, lettre dans lequelle le « prisonnier modèle » s'accusait lui-même du fameux meurtre, commis sur la personne de Christian Baetscher, retrouvé mort il y a plus de 13 ans dans la région du « Schlossberg » à Baden. L'avocat de Gross, qui avait réussi l'exploit de faire acquitter son

électoral vaudois est appelé à se pronon-

chef de la revue « Le pêcheur et le chas-

seur suisses » a demandé l'interdiction

de l'usage du « drilling », en d'autres ter-

mes la suppression du tir à balle pour le

chevreuil et le renard en plaine. Les

signataires estiment que ce genre de tir

est dangereux pour la population (à

cause de la trop grande portée des cara-

bines) et ils rappellent que les autres

cantons romands n'autorisent que la gre-

Le Grand conseil recommande le rejet

de cette initiative. Dans son préavis, il

dit qu'il n'y a jamais eu, dans le canton

de Vaud, d'accident de chasse dû à la

trop grande portée d'une arme à balle.

Au surplus, le tir à balle est plus précis

et plus sûr que le tir à grenaille.

Enfin, la révision proposée par l'initia-

tive est contraire à certaines dispositions

de la nouvelle loi vaudoise sur la faune,

qui doit remplacer la loi sur la chasse.

Une approbation de l'initiative par le

naille pour le tir en plaine.

client, a été arrêté au Tirol, un mandat d'arrêt ayant été lancé contre lui pour escroquerie. C'est au cours d'une perquisition dans les bureaux de cet avocat, que la police serait tombée sur la fameuse lettre, qui semble tout remettre en question.

JE NE CRAINS RIEN... « Je ne crains absolument pas un nouveau procès. La lettre, dont on parle, est connue de la justice. Il s'agit d'une fausse déclaration, que j'avais rédigée en prison, après avoir suivi le conseil de co-détenus. Ces derniers m'avaient conseillé de rédiger ces « aveux », ce qui m'aurait permis de sortir de prison après 10 ans déjà », devait déclarer Gross à un confrère alémanique. Gross, qui avait touché 130.000 fr. pour avoir passé 12 ans en prison, s'est créé une nouvelle existence en pays zougois, raison pour laquelle la nouvelle d'une éventuelle reprise du procès l'a profondément touché. Une décision sera très certainement prise ces prochains jours déjà.

On se souvient, qu'au cours du procès de révision, l'avocat de Gross avait accusé la police d'avoir accompli un été examinés de près, bien que des experts avaient précisé que du sang avait été trouvé sur les souliers en question. Le second procès contre Walter Gross s'était terminé par une impressionnante défaite des enquêteurs. Ce n'est pas sans quelque intérêt que l'on attend la décision du procureur argovien. C'est en effet lui qui aurait la possibilité de demander au tribunal suprême du canton d'Argovie de donner le feu vert à un nouveau procès. Le « corpus délicti », en l'occurrence la fameuse lettre retrouvée dans les bureaux de l'avocat de Gross, sera certainement examiné de très près.

« travail d'une imprécision peu com-

mune ». Il avait révélé notamment que

les souliers de Gross n'avaient jamais

Chute de deux alpinistes à la Jungfrau

INTERLAKEN, (ATS). — Des alpinistes ont remarqué, dimanche matin, la chute d'une cordée composée de deux hommes à la Jungfrau. Alors que ces derniers se trouvaient dans le couloir « Rottal », l'un d'eux glissa, entraînant son compagnon. Une opération de recherches a été lancée à partir de Lauterbrunnen.

Collision de trains à Zurich

Dans un communiqué publié dimanche soir, les CFF annoncent qu'une collision est survenue dimanche soir, vers 21 h 45, à la sortie de la gare de Zurich, entre un train direct ne circulant que le dimanche et une composition de vagons vides.

Le chauffeur de la locomotive a été pris dans les débris de la cabine, mais, a été dégagé sain et sauf par les pompiers. En revanche, une vingtaine de voyageurs souffrent de blessures sans gravité. Ils ont pu regagner leur domicile, après avoir reçu des soins. Les

l'initiative populaire cantonale zuricoise « pour une répartition plus juste des charges fiscales » (impôts sur la richesse), qui a été déposée à la Chancellerie cantonale. Cette initiative avait été lancée par le parti socialiste et le cartel syndical cantonal. La collecte de signatures avait pris fin le 7 juillet dernier

trouvent aujourd'hui les quatre enfants

Tragique dénouement d'un drame

VALAIS

Nous avons relaté le drame horrible qui s'est déroulé durant le week-end à Sion, un ressortissant italien, Antonio Bellucia, 45 ans, ayant, dans une crise passionnelle, abattu à coups de couteau sa jeune femme.

Enfermé dans les prisons de Valère à Sion, le meurtrier s'est donné la mort. Lundi matin, les gardiens l'ont découvert pendu dans sa cellule. Le malheureux avait utilisé les draps de lit de sa couche pour sa tragique détermination. Etant donné son état dépressif, des mesures avaient été prises, mais elles se

sont révélées insuffisantes. On imagine dans quel désarroi se

Loterie suisse à numéros: pas de six!

BERNE, (ATS). — La liste des gains du 33me tirage de la Loterie suisse à numéros, du 25 août, s'établit de la manière suivante :

4 gagnants avec 5 numéros plus numéro complémentaire: 106.792 fr. 35 chacun. 181 gagnants avec 5 numéros:

2360 fr. 05 chacun. 8530 gagnants avec 4 numéros: 50 fr. 10 chacun.

114.620 gagnants avec 3 numéros: 4 fr. chacun.

Aucun participant n'a obtenu le maximum de 6 numéros justes. (sans garantie).

subitement privés ainsi de leurs parents. L'une des cadettes se trouve à la pouponnière de Sion où elle ne cesse de demander « quand maman viendra me

La fille aînée, qui avait été blessée par le père au moment où elle voulut s'interposer, a pu quitter l'hôpital de Lausanne. Elle a regagné Sion. Son état est tout à fait satisfaisant. L'un des enfants sera pris en charge par le parrain de l'aîné, les autres seront pour l'instant confiés au service social de Sion.

On pense que, par la suite, les quatre enfants seront confiés à des familles parentes ou amies.

Le corps de la femme sera acheminé mardi matin au domicile de ses parents

Passante tuée

SAINT-MAURICE, (ATS). - Dimanche entre Martigny et Saint-Maurice Mme Hermance Junot, 80 ans, de Gimel (Vaud), a été fauchée par une camionnette. La malheureuse succombé à ses blessures. L'accident s'est produit non loin de Vernayaz.

Vacances pour le président Leone

MONTANA (ATS). - M. Giovanni Leone. président de la République ita-lienne, est arrivé, il y a quelques jours, à Montana-Crans, où il passera deux semaines de vacances. Cette fois encore, le chef de l'Etat italien, qui a déjà séjourné à plusieurs reprises dans notre pays, est venu d'une manière absolument privée et renonce à tout protocole.

peuple entraînerait la caducité de cette nouvelle loi. Or, dit le Grand conseil, cer le 9 septembre sur une révision parcelle-ci assurera, mieux que la législation tielle de la loi cantonale sur la chasse: en vigueur jusqu'ici, la propérité et par la voie d'une initiative portant l'équilibre de la faune. 13.183 signatures, l'ancien rédacteur en

Dans 40 jours les vendanges

LAUSANNE, (ATS). - Les vignerons vaudois s'attendent à encaver une belle récolte 1973. En effet, on l'estime à 28.500.000 litres (1972: 31.000.000 litres), soit dorins 23.000.000 litres (1972: 26.000.000 litres) rouges Salvagnin, à 500.000 litres (1972: 4.500.000 litres), and the description of the solution of the salvagnin (1972: 4.500.000 litres). et les jus de raisin à plus de 500.000 li-

Les Salvagnin sont encore en légère progression. Si l'on prévoit 10 % de moins dans les blancs que l'an dernier, la récolte sera néanmoins supérieure à la moyenne. Selon l'Office des vins vaudois, le cli-

mat humide de juillet et celui très chaud du mois d'août ont eu un effet remarquable. Aussi les vendanges hâtives devraient débuter les premiers jours

dégâts matériels sont très élevés, et le trafic ferroviaire a été perturbé. 30.007 personnes au total ont signé

supersoniques en 73

pétition aux Chambres fédérales

pétition adressée aux Chambres fédérales, le président du district grison d'Ilanz, M. Rudolf Toggenburg, de Laax, insiste sur les effets négatifs que les mesures antisurchauffe — surtout les limitations de crédit - prises « schématiquement » par la Confédération exercent sur la construction de logements dans les régions de montagne. Aussi demande-t-il que la situation soit immédiatement et minutieusement examinée et que l'on accorde dorénavant plus d'égard aux besoins populations de montagne.

des districts d'Ilanz et de Lugnez notamment, le pétitionnaire considère que la construction de logements pour la Mardi 28 août à 20 h 15 au stade de la Maladière



reçoit pour le championnat de ligue nationale A



Atelier et exposition: Portes-Rouges 149 Tél. (038) 25 51 31



Visitez à Neuchâtel

tre de l'ameublement

Vous donner entière satisfaction tous vos problèmes de

RIDEAUX - TAPIS - STORES

neuchâtel

A la base de toutes

bonnes affaires

II vend et il répare APPAREILS MENAGERS

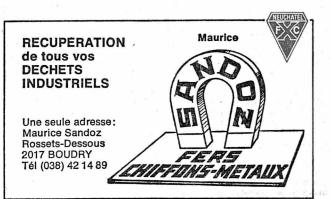
Agent A.E.G.

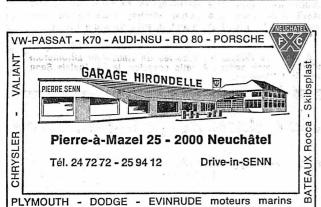


Tapis - Rideaux Tapis d'Orient Sols plastiques Revêtements escaliers

Portes-Rouges 131-133 Grande place de parc Neuchâtel Tél. 25 59 12











MAILLOTS POSTERS FANIONS AUTOCOLLANTS

aux couleurs du club, sont en vente à côté de la buvette, à l'est de la tribune



Fluckiger Electricité S.A.

Exposition d'appareils ménagers Grand choix de lustrerie Vente et réparations

Grand-Rue 1 SAINT-BLAISE Tél. 33 33 40



PLACE PURY - NEUCHATEL - Tél. 25 73 01



vous présente l'équipe visiteuse

KUNG (1) OTTLI (2) GRUNIG (3) BELLMANN (4) FISCHBACH (5) NIELSEN (8) **ODERMATT (6)** MEYER (7) KUNZLI (9) MEILI (10) **RISI (11)**



CALENDRIER-RÉSULTATS

V = VICTOIRE DE NX D = DÉFAITE DE NX N = NUL

CHÊNOIS	à Neuchâtel le 26 août V à Genève le 10 mars
WINTERTHOUR	à Neuchâtel le 28 août à Winterthour le 14 mai
.UGANO	à Lugano le 2 sept. à Neuchâtel le 17 mars
SION	à Neuchâtel le 15 sept. à Sion le 31 mars
BALE	à Bâle le 30 septembre à Neuchâtel le 7 avril
CHIASSO	à Chiasso le 13 octobre à Neuchâtel le 20 avril
SAINT-GALL	à Neuchâtel le 28 oct. à Saint-Gell le 28 avril

CHAUX-DE-FONDS à Chx-de-Fds le 2 déc. LAUSANNE

ZURICH

SERVETTE

YOUNG BOYS

GRASSHOPPERS

à Neuchâtel le 9 déc. à Lausanne le 26 mai à Berne le 16 déc. à Neuchâtel le 1er juin

à Zurich le 11 nov.

Neuchâtel le 5 mal

à Neuchâtel le 25 nov. à Genève le 11 mai

à Zurich le 19 août à Neuchâtel le 3 mars

Plus de 1000 meubles divers Réalisation:

Grande exposition sur 6 étages 3000 m² 30 vitrines

200 chambres à coucher, salles à manger, studios



Fbg du Lac 2 - Neuchâtel Téléphone (038) 24 40 00

Nous souhaitons à NEUCHATEL XAMAX un excellent match



1945 Agent de voyages



Photos UNIPHOT Gloor

Claude J.-P. 1946 Chauffeur

2



Mantoan Ilario Méc. de précision 3



Citherlet Roland 1942 Agent de voyages 4



1947 Architecte (5)



Steiger Daniel 1951 Typographe (8)



VOUS PRÉSENTE LA FORMATION PROBABLE DE



Richard J.-C. 1946 Mécanicien 6



Bonny Albert 1945 Mandataire com. 7



Rub J.-Robert 1951 Mécanicien 9



1947 Technicien 100



1951 Etudiant 11

Eaux minérales **Bières**





Radios - Télévisions Antennes collectives Sonorisation

Tél. 33 55 22 Ruelle du Lac 10 - SAINT-BLAISE



VINS FINS

Du soleil dans votre verre **BLANC CRESSIER** ROUGE PINOT NOIR OEIL-DE-PERDRIX

> J. GRISONI, propriétaire-encaveur 2088 CRESSIER - Tél. (038) 47 12 36



J.-C. Deforel NEUCHATEL - Tél. 25 68 69

CHOCS PROMETTEURS CE SOIR EN LIGUE A

rébarbatifs, ainsi que vient de l'appren-

dre Grasshoppers. Saint-Gall s'est bien

renforcé et un nouveau succès est pos-

sible, surtout que l'ours n'a pas encore

N FAN FAN FAN F EX EX EX EX FAN FAN FAN E EX EX EX EX

DE NOMBREIM DERBES A LA

Jouer un tour de championnat le mardi n'est pas courant chez nous, aussi le bougre en profite-t-il pour s'offrir quelques morceaux de choix. Cette semaine de trois matches sera pesante pour beaucoup. Déjà, les vainqueurs de la première journée n'ont pu, à part Bâle, renouveler leur succès, Samedi soir prochain, nous en saurons beaucoup plus sur la séparation de l'ivraie et du bon grain. Pour l'instant, avec Bâle au sommet et Chênois à ses pieds, la ligue A n'offre pas de surprises.

Neuchâtel Xamax - Winterthour

Un os nommé Winterthour, dur à ronger. Battu un peu par malchance au Letziground, Winterthour moins à l'aise à l'extérieur que chez lui, est toujours à prendre au sérieux, car il est un spécialiste du coup d'éclat. Il a pris de la bouteille au contact des grands et les a tous battus une fois ou l'autre. Bien que privé de Fehr, Wanner et Ruegg, il compte un des meilleurs gardiens du pays, Kung; un homme inusable, le chauve Odermatt; plus Risi et Kunzli. En prenant un point, je pense que Neuchâtel Xamax aura rempli son

Deux prétendants sérieux, même si Grasshoppers n'a pas dans la corbeille la même qualité de garanties. Il a perdu à Saint-Gall, battu Neuchâtel Xamax de justesse, attend que monsieur Grahn marque un but. Il se souviendra d'avoir battu Bâle à Saint-Jacques, au printemps. Mais, à dire vrai, la répétition n'est pas prévue au programme.

Lugano - Chiasso

Un derby de tout repos, quant à la longueur du voyage, s'entend bien! Etrillé à Bâle, Lugano se refera une beauté sur le dos d'un Chiasso qui tentera de sauver les meubles. En bloquant

Saint-Gall - Young Boys

Pour Young Boys, après les Charmilles, l'Espennoos aux aspects tout aussi

aisé d'obtenir la totalité de l'enjeu alors

que Lucerne (un autre favori) s'en va au

Letziground, ce soir déjà, affronter les

Jeunes Compagnons. Sing et sa troupe

rentreront-ils nantis de deux points?

PAS D'EXCÈS DE CONFIANCE

En terre romande, Vevey accueille Mendrisiostar. Sur la « Riviera », les

poulains » de Cuissard sont favoris.

Mais attention au « catenaccio » et à...

l'excès de confiance! Quant à Martigny,

il recoit Nordstern. « Pour nous, ce

match est un « test », confie la nouvelle

recrue valaisanne Ripamonti, surtout

après nos moyennes prestations face à

Bellinzone et Monthey; prestations pourtant assorties de... deux victoires!»,

Pour le reste, Etoile Carouge ira à

Granges « tâter » l'un des relégués de

ligue A, alors que le deuxième néo-

promu (Tœssfeld) acueillera Aarau dont

l'attaque a passé sept à Berthoud, en

précise l'ex-Neuchâtelois.

Coupe de Suisse!

On joue ce soir et demain en ligue B

Bienne et Fribourg

C'est probable.

Suisse, les équipes de ligue B ont tiré leur épingle du jeu non sans mal — à l'exception de Bellinzone, éliminé par Locarno. La preuve? Fribourg a dû avoir recours aux prolongations pour se défaire d'Assens (2me ligue). Il ne fut pas le seul à participer à cette « rallonge »: Nordstern à Boncourt, Martigny à Monthey et Granges à Soleure l'équipe chère à Ballabio a même dû recourir aux penalties pour se qualifier! Finalement, seul Vevey ne connaît passon sort, un orage ayant interrompu son match face à Urania, vendredi, alors qu'il menait à la marque (2-0).

VOYAGE PÉRILLEUX

Cet intermède clos, le championnat reprend ses droits. Ce soir et demain, un tour complet est inscrit à l'affiche. Au Tessin, Bellinzone cherchera une consolation à ses déboires au détriment de Fribourg dont ce sera le second déplacement outre-Gothard. Un voyage difficile s'il en est. Pour Bienne, il s'agira de se rendre à Wettingen où il n'est jamais

Bâle - Grasshoppers

Servette - La Chaux-de-Fonds Un derby romand favorable à Servette, heureux de jouer deux fois d'affilée aux Charmilles, alors qu'après deux matches à la Charrière, La Chaux-de-Fonds, n'a qu'un point dans la caisse. Et, déjà, pointe le Wankdorf! Si une surprise devait être créée, ce serait à Genève.

trouvé sa bonne assiette.

Sion - Chênois

Sion a redressé la barre plus vite que prévu en prenant la mesure de Chiasso, relégué en puissance. Avec Chênois, deuxième relégué probable, il peut met-tre l'église au milieu du village, tout en se rendant un fier service. Il n'ose, du reste, rater son entrée à Tourbillon.

Zurich - Lausanne

Sont invaincus: Bâle, Lausanne et Zurich. Pour combien de temps encore? Lausanne est la «bête noire» de Zurich et la partie risque d'être serrée. Le retour de Chapuisat est attendu, mais cela suffira-t-il pour mater des Zuricois souvent vite découragés? Ces derniers sont, du reste, à quelques jours du derby contre Grasshoppers et allez savoir où seront leurs meilleures pensées...

A. E.-M.

Des problèmes à La Chaux-de-Fonds

Pour le match de ce soir (aux Charmilles) La Chaux-de-Fonds a des problèmes: Monnier est malade, Veya et Tièche sont au service militaire, Trajkovic manque de compétition (il n'a pas joué depuis trois semaines) et les jeunes espoirs n'ont pas encore une maturité suffisante pour entrer en jeu. Pour-tant, Jaeger est confiant. Il entend relancer l'équipe de samedi, celle qui partagea les points avec Lausanne. Il est vrai qu'elle a bien joué. Les remaniements apportés à la formation ont sensiblement amélioré la qualité du jeu et l'efficacité.

La Chaux-de-Fonds entend revenir avec 1 point des Charmilles. On le sait, Jaeger est un gagneur, mais il est aussi conscient que le football connaît des tournants imprévisibles! L'an passé, son équipe avait gagné contre un Servette solide et valeureux. Il est possible de récidiver. L'occasion ne sera pas manquée, si elle se présente.

REDOUTABLES. — Kunzli (au premier plan) et Risi (au fond à droite), qui sèment ici la panique dans la défense du F.-C. Zurich, seront au nombre des très redoutables adversaires de Neuchâtel Xamax, ce soir.

Le robuste Winterthour à Neuchâtel

Neuchâtel Xamax n'a guère le temps de savourer sa prémière victoire obtenue en championnat de ligue A. Déjà, un nouvel adversaire s'annonce, et pas des moindres, puisqu'il s'agit de Winterthour. La formation zuricoise n'a plus rendu visite aux Neuchâtelois depuis 1967, alors qu'elle était en ligue B.

DU TALENT

Beaucoup d'eau a donc coulé sous les ponts depuis lors, et Winterthour s'est acquis une solide réputation au sein de l'élite nationale. C'est une équipe qu'on prend au sérieux. Le rappel de quelques noms de joueurs évoluant actuellement à Winterthour suffit à éveiller chez son futur adversaire un respect évident. L'intraitable et brillant gardien Kung, Grunig, Odermatt, Oettli, le Danois Nielsen, Risi, Meili et Fritz Kunzli, la dernière acquisition, composent la base d'une formation qui, malgré les absences de Ruegg, Fehr et Wanner, doit être considérée comme une des meilleures du pays. Sa robustesse et son homogénéité sont ses principaux facteurs de réus-site, mais le talent y a également sa part avec des garçons tels que Nielsen, Odermatt, Kunzli et Kung, notam-

BOUSCULER L'ADVERSAIRE

Indubitablement, le match de ce soir sera, pour Neuchâtel Xamax, bien différent de celul de samedi dernier. Les hommes de Mantula auront à débattre avec des adversaires capables non seulement de se défendre, mais d'attaquer avec de réelles possibilités de réussite. Winterthour présentera peut-être un point (relativement !) faible, sa défense. Neuchâtel Xamax peut en profiter, s'il ne se gêne pas de bousculer son adversaire comme i l'a si bien fait samedi. C'est sans doute dans cette façon de faire que réside son seul salut, car il ne peut guère se permettre de laisser les attaquants zuricois s'approcher trop souvent de sa « zone fatidique » !

BLUSCH TOUJOURS BLESSÉ

Mantula a quelques problèmes quant à la formation de son équipe. A la suspension de Mathez, s'ajoute la blessure de Blusch; une blessure d'apparence bénigne mais qui n'a pas été soignée immédiatement et qui tarde, maintenant, à guérir. Fort heureusement pour lui, l'entraîneur dispose de quelques remplaçants de valeur, si l'on peut tous les appeler des remplaçants. Mantula ne formera son équipe que ce soir, en puisant dans le contingent suivant: Biaggi, Turberg, Claude, Mantoan, Montandon, Citherlet, Siegenthaler, Andrey, Steiger, Bonny, Traber, Rub, Elsig. Tous ces hommes sont en état de jouer et gageons qu'ils sont également tous disposés à se battre avec l'énergie qu'il faudra afin de faire triompher leurs couleurs.

Winterthour, plus « délicat » à l'extérieur que chez lui, viendra certainement à la Maladière dans l'intention d'y prendre un point, ce qui ne facilitera pas la tâche des Neuchâtelois. Pour ces derniers, le partage des points constituerait aussi une bonne affaire, mais ils en voudront peut-être plus! Un match à voir, de toute façon.

F. PAHUD

 En lever de rideau, les réserves de Neuchâtel affronteront Audax, en match amical. A cette occasion, le Sénégalais Senn sera mis à l'épreuve.

Le championnat s'annonce intéressant

Cette huitaine exercera une grande influence sur le classement d'un championnat dans lequel Bâle n'a encore jamais pris un aussi bon départ que cette année: seul en tête, deux victoires, défense imbattue. Ceux qui l'ont vu quitter la Maladière après son match de Coupe de la ligue contre Neuchâtel Xamax ne pensaient certainement pas qu'il retrouverait aussi vite ses esprits. Bien évidemment: il n'a pas encore rencontré ses adversaires les plus dangereux et il subira, ce soir, un premier examen sérieux à Saint-Jacques. Il n'en demeure pas moins qu'il est déjà en bonne position et que ces deux succès initiaux ont considérablement affermi son moral.

A la fin de cette semaine, on sera affranchi; le classement se sera décanté; les meilleures équipes auront écarté les ambitieux qui essaient de vivre au-dessus de leurs moyens. Mais, ce championnat me paraît devenir une compétition d'usure. Chênois aura de la peine à suivre: la volonté et le courage ne suffirent pas à couvrir ses faiblesses. Chiasso, c'est Chiasso: plus besoin de le définir. Une pelure de banane sur laquelle glisseront les imprudents. Rien de plus. En revanche, à côté des favoris — les mêmes depuis bientôt dix ans - on sent s'épanouir quelques équipes qui seront capables de battre n'importe qui dans n'importe quelles conditions. La défaite de Grasshoppers à Saint-Gall en est une première preuve. Ou une deuxième si l'on considère la victoire de Lausanne sur Servette, lors de la soirée d'ouverture.

INTERESSANT

L'équipe qui sera en tête du classement quand se terminera la compétition ne sera pas celle qui aura battu les favoris qu'on lui opposait au mois d'août. Mais celle qui sera parvenue à mieux



UNE FORTE DÉLÉGATION HELVÉTIQUE AU C.I.S.M.

Le colonel Fritz Stutz, de Brunnen, membre du comité central de la Société suisse des carabiniers, a été désigné en qualité de chef de l'équipe suisse aux championnats internationaux de sport militaire, qui se dérouleront du 26 août au 1er septembre en terre suédoise, à proximité de Stockholm.

On doit à la vérité de dire que la formation helvétique a très belle allure, tant au fusil qu'au pistolet. Il y a là, d'un côté, Robert Gasser, Martin Truttmann, Erwin Vogt et les deux Neuchâtelois Rolf Gugolz et Pierre-Alain Dufaux, de l'autre côté Sigisbert Schnyder, Hans Tscharner, Paul Buser, Kurt

Rey et Reiny Ruess.

Truttmann, Vogt, Gugolz et Dufaux, dans l'ordre, sont capables de se distinguer dans les différentes épreuves inscrites au programme, à l'exemple de Buser, de Ruess et de Rey surtout, qui affichent actuellement une forme remarquable. On ne doit cependant pas oublier qu'ils rencontreront les uns et les autres, en Suède, des adversaires d'une indéniable qualité.

surmonter les autres obstacles. En dépit du caractère impératif que semble manifester l'équipe bâloise, je crois qu'on va au-devant d'un championnat très intéressant. Même Bâle sera obligé d'être constamment sur le qui-vive. Il a les moyens de défendre victorieusement son titre: aucun doute à ce sujet. Cependant, il devra les utiliser souvent.

Vouloir tirer un enseignement quelconque du classement que nous ont livré les deux premières soirées, c'est comme de lire l'avenir dans les étoiles.

perdu chez lui, au profit de Sion, le bénéfice de sa victoire à La Chaux-de-Fonds. Sion s'est vengé d'un Tessinois (Lugano) sur l'autre. Il ramène deux points de deux matches au Tessin: ce n'est pas mal du tout.

Servette a retrouvé son mordant pour maîtriser Young Boys qui avait pourtant si bien résisté à Zurich. Neuchâtel Xamax a déclassé Chênois qui, fort de l'excellelnte critique que lui avait value sa performance contre Bâle, est allé jouer les don Quichottes à Neuchâtel. Saint-Gall a des qualités foncières. Winterthour est souvent aussi bon que Zurich, mais il ne gagne jamais quand il le rencontre. Ce soir, on en saura davantage.

EN LIGUE B

Quelques détails à retenir. Chiasso a A l'exception de Bellinzone qui a succombé dans une querelle régionale (Locarno), toutes les équipes de ligue B ont fait honneur à leur rang lors de leur premier engagement en coupe de Suisse. Elles reviendront le 9 septembre.

Guy CURDY

UN NEUCHÂTELOIS SOUS LA LOUPE L'ATTAQUANT J.- M. ELSIG

Jean-Michel Elsig (26 ans) est un joueur polyvalent précieux. Il l'avait déjà montré pendant plusieurs saisons à Sion. Il occupait le poste de qua-trième attaquant au Hardturm avec le No 10, samedi, face à Chênois, il avait retrouvé le poste de ses débuts, l'aile

Il peut être crédité d'un bon match. Dans le premier quart d'heure, Elsig ne fut que peu sollicité, Bonny « crevant l'écran » par ses débordements face au fruste Mariétan. Les occasions de montrer son talent vinrent à Elsig par la Il souffrit un peu de la position de Richard, un peu personnel et qui négligea la passe en profondeur à l'ailier, préférant éliminer lui-même ses adversaires; sa réussite initiale lui avait donné des ailes.

Elsig, affrontant Malbasky, le seul Anglais évoluant dans le championnat de ligue A, bénéficia du fait que l'arrière genevois fut averti pour deux fau-tes grossières, ce qui atténua la dureté de ses interventions. Certes, le Valaisan n'eut pas la partie facile, mais son sens de l'opportunisme fit merveille. Lors du penalty tiré trop faiblement par Steiger le gardien Bersier repoussa le ballon devant lui et Elsig, surgissant comme un diable, s'empressa de marquer le troisième but.

PENALTY PARFAIT

En seconde mi-temps, Elsig souffrit de l'expulsion de Mathez ce qui réduisit son rayon d'action. Il manqua d'appui, mais put compter, parfois, avec les montées » de Siegenthaler. Avec l'ex-Bâlois, il dialogua sur l'aile gauche, en faisant voir de toutes les couleurs au nouvel arrière introduit, Clivaz qui dut aussi employer la manière forte.

Lors du deuxième penalty, accordé pour les nombreuses fautes commises contre lui, Jean-Marie Elsig marqua im-peccablement, le gardien Bersier plon-

geant dans le coin opposé au tir. Si l'on se penche sur la statistique, on remarqua qu'Elsig sut faire bon usage des balles qu'il reçut. Il y eut relativement peu de déchet dans son jeu. En seconde mi-temps, il fut beaucoup plus fréquement visits il fut beaucoup plus fréquemment victime de fautes qu'avant le repos, une d'elles ayant, du reste,

provoqué le second penalty.

Elsig est un élément indispensable à
Mantula, car il est vif, volontaire et
souvent bien placé devant la cage ad-



ELSIG. — Un bon technicien, opportuniste et jamais soumis. (Avipress - Baillod.)

verse. Il ne faut pas lui laisser la moin-dre liberté d'action car il devient très dangereux pour le gardien. L'ex-Valaisan va sans doute connaître encore de belles satisfactions avec ses nouveaux coéquipers, qui apprendront aussi à encore mieux utiliser ses qualités au fil

Les chiffres

Passes reçues : Balles interceptées : 20 (10) 4 (1) 4 (3) 3 (3) 2 (1) 2 (2) 4 (3) 2 (1) 12 (6) 5 (3) 4 (3) 2 (1) Duels gagnés: perdus: Coups francs tirés: Coups de coin gagnés: Coups de coin tirés: Centres manqués: Passes réussies: Passes Tirs au but réussis: Penalty réussi: Fautes contre lui: Entre parenthèses, les chiffres ayant trait à la première mi-temps.

La coupe a été fatale à de nombreux clubs de première ligue Mention bien pour Audax et Le Locle

groupe occidental

La deuxième tour de la coupe de Suisse n'a pas été une formalité pour les clubs de première ligue du groupe occidental. Certes, un seul (Monthey) était opposé à un représentant de la ligue B, mais il se révéla un redoutable contradicteur pour les hommes de Delaloye. Ce n'est qu'au terme des pro-longations que Martigny se qualifia. Cette victoire des visiteurs est d'ailleurs à noter, car il y avait longtemps que Martigny n'avait réussi à battre son rival régional

dans son fief.

Urania n'a pas pu terminer son pensum contre Vevey, car l'orage s'abattit avec violence sur Frontenex interrompant la rencontre. Bulle a peiné contre Beauregard (2me ligue) qui ne s'inclina qu'après 120 minutes de jeu par 6-5. C'est dire que le « régional »

groupe central

fribourgeois se montra percutant. Central, opposé à un pair (Meyrin), a réussi une qualification qui prouve que les Fribour-geois auront les dents longues cette saison. Yverdon a connu mille difficultés contre Saint-Prex qui ne concéda qu'un seul but à

son adversaire plus huppé.

Durrenast s'en est allé guerroyer en terre argovienne. Baden n'a pas fait de complexe et les Oberlandais sont revenus avec un sec 3-0 dans leur valise. C'est dire qu'il faudra compter avec les gens de la Limmat, qui ont été mutés dans le groupe oriental, cette

Gardons pour la bonne bouche la qualification des deux représentants neuchâtelois du groupe. Audax accueillait pourtant un adversaire dangereux, puisque Moutier avait

réussi des résultats intéressants ces derniers temps. Mais, le jeu d'Audax a changé et l'équipe de Jaccottet a présenté un football varié et fort plaisant. ment usurpé et il sera intéressant de le voir à l'œuvre dans le prochain tour contre Delémont, un nouvel adversaire jurassien. Mais, les Neuchâtelois accueilleront tout d'abord Nyon dimanche matin. pour le championnat,

Le Locle s'est déplacé sans complexe sur les bords du Rhin où, contre un Concordia qui ne se laisse jamais faire chez lui, il a réussi à se qualifier. Les Loclois auront l'occasion de montrer à leur public, lors du prochain tour, contre Nordstern, qu'ils sont capables de bien faire. Les Bâlois, pour leur part, ont eu recours à la prolongation pour se défaire d'un excellent Boncourt, pensionnaire de 2me ligue.

Ainsi, il demeure cinq formations du groupe occidental en lice avec la possibilité pour Urania, qui doit rejouer contre Vevey (on ne sait quand) de pouvoir participer aussi au 3me tour de coupe dont nous reparlerons dans huit jours.

Des défaites logiques

Sur les douze équipes du groupe central qui participaient au deuxième tour principal de la coupe de Suisse, le couperet a fait des tailles sombres. Le soixante-quinze pour cent d'entre elles pourront se consacrer, désormais, totalement au championnat...

PAS DE REPROCHE Les éliminés n'ont pas à rougir car

leur éviction vient d'un pair ou encore d'une formation de ligue B. Parmi les battus, la palme revient sans conteste à Soleure, qui a mené la vie dure à son hôte, Granges. Ce dernier dut avoir recours à l'ultime solution, les tirs aux penalties, pour se qualifier. Emmenbrucke, lui aussi, peut se retirer la tête haute: ne perdre que par un but d'écart face à Mendrisiostar doit lui permettre d'entrevoir l'avenir en championnat avec un certain optimisme. Pour sa part, Porrentruy a résisté une mi-temps face à Bienne. Pouvait-on en demander plus aux Ajoulots confrontés avec ce favori de la ligue B? Nous ne le pensons pas comme nous pouvons également admettre que la tâche du néo-promu Brunnen était vraiment au-dessus de ses possibilités car son visiteur n'était autre que

On remarquera que lorsqu'elles étaient opposées à des formations de première ligue d'autre groupe, toutes celles du groupe central ont dû s'avouer battues. Doit-on en déduire que ce groupe est plus faible que les deux autres? On so gardera bien de tirer cette conclusion surtout qu'il s'agit de matches de coupe.

Corrigeons

A la suite d'un incident technique, Fribourg et Yverdon n'ont pas paru dans la liste des prochains matches de la coupe suisse, que nous avons publiée lundi. Remettons-les donc à leur place, en priant nos lecteurs de nous excuser: Fribourg recevra Urania ou Vevey, alors qu'Yverdon se renEt pour notre part, nous demeurons persuadé qu'en d'autres occasions, Buochs saurait se montrer supérieur à son visi-teur Giubiasco. Qui a vu Moutier à l'œuvre à Serrières ne saurait prétendre que la formation jurassienne est inférieure à celle de Jaccottet. Mais dimanche, la chance était neuchâteloise. Elle a, d'ailleurs, également accompagné Le Locle sur les bords du Rhin. Mais les visiteurs prouvèrent qu'ils n'avaient pas

TROIS RESCAPÉS

besoin de recourir à ce facteur pour

démontrer leur supériorité.

Restent donc trois rescapés. Parmi eux, Delémont, qui dut jouer les prolongations pour faire entendre raison à son voisin Laufon. C'est dire que ce ne fut pas facile et que l'avantage du terrain joua un rôle déterminant, comme sans doute il influença également l'issue de la confrontation entre Zoug et Kriens ce dernier ayant finalement été battu 1-0. Berne, lui, ne bénéficiait pas de cet avantage. Mais il était, par contre, le seul à se mesurer avec une équipe de série inférieure. Il s'agissait presque d'un derby puisque les gars de la capitale devaient se déplacer... à Bumpliz, où ils ne se sont pas laissé surprendre (1-3).
Y. I.

Questions

Jeanduneux

Une journée complète du cham-pionnat de ligue nationale étant prévue au cours de la semaine prochaine, notre rubrique « QUESTIONS A... » connaîtra une interruption. Elle reprendra le mercredi 5 septembre et aura comme vedette l'international de football DANIEL JEANDU-PEUX, du F.-C. Zurich.

Vous pouvez d'ores et déjà nous faire parvenir vos questions, soit par téléphone (038) 25 65 01, soit par poste, à l'adresse suivante: Feuille d'avis de Neuchâtel, rédaction sportive, rue Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel. En vous y prenant assez tôt, vous faciliterez grandement notre tâche... et celle de Jeandupeux.



STADE DE LA MALADIÈRE Mardi 28 août, à 20 h 15 **NEUCHÄTEL XAMAX**

WINTERTHOUR Match des réserves à 18 h 15

LOCATION D'AVANCE: Delley Sport service - Agence Cook, place Pury -Stade de la Maladière En dessous de 18 ans, entrée gratuite Comme chaque année, le Club des 200 remettra avant le match la récompense aux clubs méritants de la région.

OFFRES D'EMPLOIS

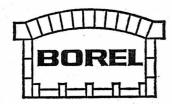
Institut international de formation continue engage pour septembre 1973

PROFESSEURS

pour cours du soir à raison de deux heures par semaine Les personnes intéressées, pouvant justifier d'une formation supérieure dans une des branches ci-après, sont priées de prendre contact avec nous.

MARKETING GESTION D'ENTREPRISE GESTION FINANCIÈRE GESTION DE PERSONNEL PROMOTION DE VENTE **PUBLICITÉ**

Institut international pour l'enseignement de la gestion d'entreprises commerciales, place Saint-François, 1003 Lausanne. Tél. (021) 23 93 65/66. Prière de demander l'administrateur.



fabrique de fours électriques industriels engagerait

DESSINATEUR ou DESSINATRICE

Expérience dans la construction métallique souhaitée mais pas indispensable, sinon formation assurée par nos soins.

Travail intéressant et varié. Horaire mobile. Retraité pas exclu même à temps partiel.

Faire offres à la direction de BOREL S.A., 2034 Peseux (NE). Tél. (038) 31 27 83.

ticket de réservation



Recrutement immédiat ou réservation à l'avance pour:

dessinateurs en machines dessinateurs en électricité dessinateurs en bâtiment.

La réservation vous garantit un salaire en cas de non-travail. Renseignez-vous.

Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C appelez le 038/247676, 8a, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE ETRE SÛR MANPOWER

CRÉDIT JUSQU'A Fr. 1000

SANS CAUTION

POUR MEUBLER VOTRE APPARTEMENT

NOS PRIX PAR **MENSUALITÉS** à peine croyables

INTÉRÊTS COMPRIS

SALLE A MANGER complète 6 plèces

dès Fr. 785.-; à crédit Fr. 890.-, acpte Fr. 236.-

dès Fr. 795.-; à crédit Fr. 900.-, acpte Fr. 240.-

dès Fr. 1225.—; à crédit Fr. 1383.—, acpte Fr. 393.—

dès Fr. 1285.-; à crédit Fr. 1443.-, acpte Fr. 393.-

SALON TRANSFORMABLE sur roulettes

dès Fr. 1425.-; à crédit Fr. 1600.-, acpte Fr. 430.-PAROI-BIBLIOTHÈQUE 250 cm., noyer ou palissandre

dès Fr. 1635.-; à crédit Fr. 1845.-, acpte Fr. 495.-

dès Fr. 1885.—; à crédit Fr. 2130.—, acpte Fr. 570.—

dès Fr. 1995.-; à crédit Fr. 2240.-, acpte Fr. 620.-

SALLE A MANGER teak ou palissandre

dès Fr. 2015.-; à crédit Fr. 2260.-, acpte Fr. 610.-

dès Fr. 2335.—; à crédit Fr. 2633.—, acpte Fr. 713.— SALLE A MANGER Château, chêne sculpté, 9 p. dès Fr. 2765.-; à crédit Fr. 3115.-, acpte Fr. 835.-

PAROI-ÉLÉMENTS 4 m., avec lit mural 2 pers. dès Fr. 3785.—; à crédit Fr. 4258.—, acpte Fr. 1138.—

APPARTEMENT COMPLET 2 chambres dès Fr. 2784.-; à crédit Fr. 3134.-, acpte Fr. 854.-

APPARTEMENT COMPLET 5 chambres

dès Fr. 3685.-; à crédit Fr. 4140.-, acpte Fr. 1200.-

dès Fr. 6985.-; à crédit Fr. 7843.-, acpte Fr. 2113.-

APPARTEMENT COMPLET TOP 73 3 chambres

CHAMBRE A COUCHER Regency

CHAMBRE A COUCHER arm. haute, palissandre

SALON avec canapé-lit

STUDIO-COLOR, 5 pièces

CHAMBRE A COUCHER

SALON TV fauteuil relax

PAS DE SUPPLÉMENT

NOS CRÉDITS SONT DE 30 MOIS

sans réserve de propriété sur demande, avec suspension de versement en cas de maladie - accidents - service militaire (sel. disp. jointes au

Tous nos mobiliers sont livrés au 30 % de leur valeur au comptant franco installés en votre appartement avec garantie - notre service de « crédit tous meubles » fera votre plan d'amortissement pour le solde — pour tout achat, vos frais de déplacement seront remboursés.

DÉBARRASSEZ-VOUS DE VOS ANCIENS MEUBLES

nous les reprenons au meilleur prix et en paiement partiel sur votre

NOTRE ASSURANCE CRÉDIT GRATUITE VOUS PROTÈGE VOUS ET VOTRE FAMILLE

en annulant tout paiement du solde de votre contrat en cas d'invalidité totale ou de décès (sel. disp. jointes au contrat).

AVEC CHAQUE APPARTEMENT COMPLET NOTRE CADEAU

LA CUISINE GRATUITE

WISITEZ

notre cité merveilleuse du meuble

7 ÉTAGES - 22 VITRINES 7000 m² DE CHOIX

ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., ou à tout autre moment de votre choix, mais seulement sur rendez-vous, tél. (029) 2 66 66.

Si vous êtes empêché de visiter nos expositions... ADRESSEZ-NOUS ENCORE AUJOURD'HUI CE BON Nos collections détaillées vous permettront de choisir chez vous.

En choisissant aujourd'hul, vous bénéficiez des meilleurs prix avec garde-meubles gratuit jusqu'à la livraison, selon contrat.

BON pour une documentation gratuite Nom, prénom :

Rue, No: Localité :

(nomand

AU CENTRE SUISSE DU MEUBLE À CRÉDIT

AMEUBLEMENTS linguely BUL



GRAND PARKING — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG — TÉLÉPH. (029) 2 66 66

Nous cherchons

Faire offres ou téléphoner à Mécanique de précision, Henri Klein, Guches 4, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 61 91.

cherche

pour son USINE DE COUVET

mécaniciens outilleurs

Nous offrons tous les avantages et les garanties d'une grande entreprise.

- Excellentes conditions de travail
- Horaire mobile
- Avantages sociaux, etc.

Faire offres ou se présenter chez

Edouard DUBIED & Cio S. A.

Service du personnel, usine de Couvet Tél. (038) 63 21 21

2108 COUVET

USINE DE COUVET

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir:

Décolleteurs -

metteurs en train

Aides-décolleteurs Régleurs de presses Mécaniciens de précision

Nous offrons:

- horaire au choix
- semaine de 5 jours - salaire à convenir
- appartements disponibles à condi-
- tions très avantageuses

 possibilité de travail à domicile

pour l'épouse. Faire offres ou se présenter sur ren-

dez-vous. **BONINCHI S.A.** Fabrique de couronnes de montres 14. chemin de Maisonneuve

Châtelaine-Genève. Pour renseignements complémentaires : tél. 44 26 00, interne 16.

Fabrique d'horlogerie du Jura bernois cherche, pour développer sa fabrication de montres à quartz à affichage digital,

électroniciens radio-électriciens

s'intéressant à la branche.

Faire offres sous chiffres 10.637 à Publicitas S.A., 2720 Tramelan.



compléter notre équipe de nous cherchons un technicien de la branche des vernis et couleurs

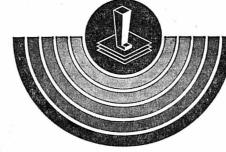
éventuellement un peintre avec une bonne formation générale

auprès de notre clientèle de Suisse française: peintres, carrosseries et industrie. une compréhension rapide, vous devez connaître parfaitement les langues française et allemande. Bien entendu, nous vous assurons une formation complète, en rapport avec votre nouveau champ d'activité. Vous bénéficierez aussi de tous les avan-

tages sociaux d'une grande entreprise Ecrivez-nous ou téléphonez-nous, afin que

nous puissions vous renseigner de manière plus détaillée. Dr A. Landolt S.A.

Fabriques de couleurs et vernis Tél. (062) 51 71 71 4800 Zofingue.





engagent tout de suite

chef de rang

QUALIFIÉ (pour le restaurant français)

sommelier (pour le snack et terrasses)

Nous vous prions de prendre contact par téléphone, dès 14 h 30, avec Mme Prod-Hom.

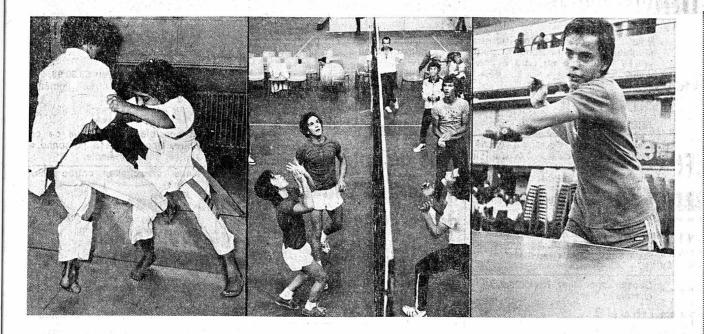


cherche

PERSONNEL FEMININ

pour son usine principale à Dombresson. Mise au courant assurée. Facilités de transport.

Faire offres par téléphone au (038) 53 11 81.



divers

Neuchâtel - Sports et Vevey innovent

Succès de la rencontre intervilles

organisée à Neuchâtel par Neuchâtel-Sports et l'Association des sociétés sportives de Vevey (ASSV) a connu le succès escompté.

RAPPROCHEMENTS

Certes, sur le plan des performances, il ne faut pas aller chercher trop loin. En raison de la date de cette manifestation, nombre de sportifs de valeur, dans une discipline ou l'autre, étaient affairés ailleurs, notamment dans des championnats de juniors. Mais le but d'une telle rencontre n'était pas d'engendrer des exploits. Ainsi que l'ont souligné M. A. Roussy, président de Neuchâtel-Sports, et M. A. Zaugg, président de l'ASSV, au cours de l'aimable réception qui a eu lieu à l'hôtel de ville, cette manifestation avait essentiellement pour but de permettre à des jeunes sportifs de deux cités romandes semblables sur plusieurs points

Principaux résultats

Tennis de table: Juniors dames: N.S. vainqueur d'ASSV 3-0; juniors masculins: ASSV vainqueur de N.S. 3-0; poules amicales: ASSV vainqueur de N.S. 6-4.
Volleyball: N.S. vainqueur d'ASSV 3-0.
Football: US Riviera - FC PTT 1-1;

Vevey-Sports B - Neuchâtel Xamax F.-C. 2-

Basketball: ASSV - N.S. 94-82. Basketball: ASSV - N.S. 94-82.
Athlétisme: triathlon (100 m, boulet, hauteur): cadets A: 1. ASSV 3999 points; 2. N.S. 3002; cadets B: 1. ASSV 3775; 2. N.S. 1915; juniors: 1. ASSV 4751; 2. N.S. 4243; filles: 1. ASSV 3051; 2. N.S. 2095; classement général: 1. ASSV 15554; 2. N.S. 1255

Meilleurs résultats individuels : filles : 100

Meilleurs résultats individuels: filles: 100 m, Masson A.-L. (ASSV) 13"9; longueur: Fallob A.-D. (ASSV) 4 m 72; poids: Masson A.-L. (ASSV) 8 m 26; garçons: 106 m: Monod D. (ASSV) et Martin Y. (N.S.) 11"6; longueur: Monod D. (ASSV) 5 m 96; hauteur: Voirol D. (N.S.) 1 m 65; boulet: Manini R. (ASSV) 11 m 53.

Waterpolo: ASS Vevey - Red Rish 6-2.
Judo: ASSV - N.S. 32-8.

Gymnastique: jeunesse 1: D. Pirotta (NS) 34,10 points; 2. D. Keller (V) 33,80; 3. R. Locatelli (NS) 31,20; jeunesse 2: 1. T. Caméroni (N) 43,70; 2. P. Monnin (N) 40,90; 3. P. Daeuser (N) 40,80; performance 1: 1. C. Wicky (N) 51,80; 2. E. Tâche (V) 36,20; 3. J. Champeier (V) 35,40; performance 2: 1. O. Guignard (V) 50,50; 2. C. Bovey (V) 48,80; 3. J.-M. Gilliéron (V) 46,30; performance 4: 1. J.-P. Jaquet (N) 41,90. Jaquet (N) 41,90.

Neuchâtelois Natation: 'Un seul imposé dans cette discipline: Charles Baudry, qui a remporté le 100 m dos en 1'19"0 devant son camarade de club J.-M. Durand (1'26"4). Il n'y avait pas de Durand (1'26"4). Il n'y avait pas de Veveysan en lice dans cette épreuve! au travers de confrontations toutes

AMBIANCE DÉTENDUE

Ceux qui ont suivi quelques-unes des épreuves ont pu constater que ce but été atteint. Malgré le temps incertain, tous les concours et matches se sont déroulés dans une ambiance agréable et détendue. Seuls les rameurs ont dû rester à la maison, car le vent provoquait des vagues trop fortes pour permettre l'organisation des courses d'aviron prévues à l'abondant programme (dix disciplines) mis sur pied par M. F. Santschi, président de la commission technique de Neuchâtel-Sports, qui a accompli, avec son « étatmajor », un très gros travail. Il suffit de songer aux problèmes d'intendance et de logement posés par la présence de 250 à 280 sportifs, garçons et filles, pour s'en rendre compte. Même si la caserne de Colombier a aimablement mis ses locaux à disposition pour la nuit, tout ne s'est pas réglé tout seul, d'autant que les épreuves se déroulèrent parfois en des endroits très éloignés les uns des autres.

Félicitons, conclusion, en



Le championnat suisse des réserves

Belle victoire de Neuchâtel Xamax

Marqueurs: Guillaume 59me; Andrey 61me et 75me; Hagenbuch 74me; Mauli

Neuchâtel Xamax: Décastel; Natali, Nussbaum, Paulsson, Mauli; Mundwiler, Chiandussi; Hagenbuch, Andrey, Guillau-

me, Ludi. Entraîneur: Rezar. Chênois: Morgan; Annen, Duval, Detruche, Nuesch; Baciocchi, Duvillard; Samba, Devanthéry, Burgdorfer, Zullig.

Arbitre: M. J. Fauvre, de Lentigny (FR). Notes: Terrain de la Maladière, en parfait état. Temps agréable. A Neuchâtel Xamax, on note la rentrée de Paulsson. Un seul changement en cours de partie: Chê-nois remplace, en seconde mi-temps, Devan-thély par Défago. Coups de coin: 13-7

UNE HEURE...

C'est par un résultat identique à celui de l'équipe fanion que les « réservistes » neuchâtelois ont triomphé des Genevois. tant, la marque était toujours de 0 à 0 à la tant, la marque etait toujours de va O a la mi-temps. Il fallut attendre près d'une heure pour, enfin, voir Guillaume marquer le premier but. Dès cet instant, la défense de Chênois craqua et les protégés de Rezar

s'en donnèrent à cœur joie.

Le résultat est logique, tant les Neuchâtelois furent supérieurs dans tous les com-partiments. L'équipe est jeune et elle est admirablement emmenée par un Chiandussi travailleur en diable et qui sait mettre son expérience au profit de ses camarades. défense aussi est bien organisée devant un Décastel irréprochable; après deux matches de championnat elle n'a pas encore capi-

BONS ÉLÉMENTS En face de ce Neuchâtel Xamax déchaî-

SPORT-TOTO Etes-vous parmi les gagnants?

Liste des gagnants du concours No. 33 des 25-26 août 1973 : 2 gagnants avec 12 points ==

48.958 fr. 25. 107 gagnants avec 11 points =

915 fr. 10. 1224 gagnants avec 10 points =

né, en seconde mi-temps surtout, Chénois a donné le meilleur de lui-même mais, comme dit plus haut, il a craqué dans la dernière demi-heure. Pourtant l'équipe a fière allure avec des éléments de valeur tels que Duval, Detruche, Nuesch, Duvillard, Samba ou Burgdorfer. La victoire de Neuchâtel Xamax n'en est que plus méritoire.

E. M.

Les résultats

Groupe A: Bâle - Lugano 3-0; La Chaux-de-Fonds - Lausanne 2-3; Chiasso -Sion 0-0; Neuchâtel Xamax - C. S. Chênois 5-0; Saint-Gall - Grasshoppers 3-2; Servette - Young Boys 3-1; Zurich - Win-

Groupe B: Bellinzone - Fribourg 0-3; Granges - Etoile Carouge 4-0; Vevey -Mendrisiostar 1-2; Wettingen - Bienne 2-2; Young Fellows - Lucerne 0-4.



Ségrégationnisme !

Le gouvernement sud-africain devra décider en dernière instance si le match retour entre le Noir Américain Bob

Foster, champion du monde des mi-lourds, et le Sud-Africain Pierre Fourie, pourra avoir lieu l'an prochain à Johannesbourg où s'il devra être organisé en dehors - au Swaziland par exemple - en raison de la législation sud-africaine?

Celle-ci interdit en effet « tout contact » et par conséquent tout match entre un boxeur blanc et un boxeur ou même métis, partant du principe qu'un tel combat serait contraire à la politique de « développement séparé » prônée par gouvernement.

M. Alan Toweel, l'entraîneur de Fourie, a déclaré dans une interview au journal afrikaner «Die Transvaler», qu'il ferait tout son possible pour tenter de convaincre le gouvernement sudafricain de faire une «entorse » à la loi et d'autoriser que le combat ait lieu en Afrique du Sud

Si le gouvernement refusait, le match pourrait être organisé au Swaziland, état voisin, afin de permettre aux Sud-Africains d'y assister.

cyclisme

Championnat du monde sur piste

donos tiros atribués

sionnel, qui ne devait être qu'une course sans intérêt, aura tenu en haleine le nombreux public venu assister à la dernière journée des championnats du monde sur piste au vélodrome Anoeta de San Sebastien. Jusqu'à un mètre de la ligne d'arrivée, le suspense demeura entier. Mais le Hollandais Cornelius Stam parvint in-extremis à conserver l'avantage sur son compatriote de Wit au terme d'un long sprint final.

VAN LANCKER INTOUCHABLE

Agé de 28 ans, Cornelius Stam revêt pour la première fois le maillot arc-en-ciel de la spécialité. Il prend ainsi la succession du Belge Theo Verschueren, le grand favori de l'épreuve, qui a déclaré forfait à la suite de la décision de l'UCI et de la FICP de n'autoriser les stayers à s'aligner au départ qu'avec un entraîneur de la même nationalité

Le troisième et dernier titre des professionnels devait être attribué à Robert van Lancker. Le sprinter belge âgé de 27 ans, le seul véritable spécialiste du lot, a fait échec aux Italiens dont trois des leurs ont participé aux demi-finales. Champion du monde en 1972, van Lancker a réédité son

deux manches de Giordano Turrini alors que la médaille de bronze est allée à Ezio Cardi.

Dernière épreuve au programme de la piste, la poursuite par équipes des amateurs a donné lieu à un incident et à une situation confuse. Tour à tour, le titre a passé des épaules des Britanniques sur celles des Allemands de l'Ouest qui, alors qu'ils étaient nettement en tête de la finale et allaient franchir victorieusement la ligne d'arrivée furent victimes d'une chute dans le dernier virage à 100 mètres de la ligne. Leur coureur de tête a accroché un membre du service d'ordre espagnol, entraînant avec lui ses camarades à terre. Les concurrents de la RFA ne pouvaient terminer leur course et les Britanniques, irrémédiablement battus, étaient déclarés vainqueurs. Trois allemands restaient au sol et semblaient particulièrement touchés: Lutz, Schumacher et Vonhof. Ils étaient emmenés sur des civières.

LOGIQUE Néanmoins le jury d'appel de l'UCI est revenu ultérieurement sur sa décision initiale. Il a donc attribué le titre à

l'Allemagne de l'Ouest en considérant

produit l'accident et en tenant également compte de l'avance que possédaient les quatre coureurs germaniques au moment où ils s'apprêtaient à être sacrés champions du monde grâce à leurs seules qualités. En battant la Pologne, la Hollande s'est adjugée la troisième place.

PROFESSIONNELS

DEMI-FOND, FINALE: 1. Stam (Ho), 68 km 580 en 1 heure; 2. de Wit (Ho) à 1 mètre; 3. Raymond (Fr) à 2 tours et 225 m; 4. Deloof (Be) à 3 tours et 185 m. tours et 185 m.

VITESSE. — FINALE: Pour la 1rg place: Van Lancker (Be) bat Turrini (It) en 2 manches (dans la 1re manche, Turrini a été déclassé pour avoir roulé à l'extérieur de la piste). — Pour la 3me place: Cardi (It) bat Borghetti (It) en 2 manches et une belle.

AMATEURS

1re place: 1. Allemagne de l'Ouest (Schuhmacher, Haritz, Vonhof, Lutz); 2. Grande-Bretagne (Hallam, Moore, Evans, Bennett). — 3me place: Hollande (Fens-Nieuwenhaus, Ponsteen, Schuiten) 4'28"17 bat Pologne Schuiten) 4'28"17 bat Pologne (Karcrzeswski, Kierzkowski, Kreczynski, Mewicki) 4'30"97.

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DE FOOTBALL

IIIme ligue: Marin marque 19 buts à Corcelles I B!

Marin I - Corcelles Ib 19-1 (8-0)

l'ASSV pour leur excellente initiative,

laquelle ne restera certainement pas sans

BUTS: Wehrli (6), Baptista (3), Ducrest (3), Yovovic (2), Droz, Buhler, Bord, Waelti, Da Silva; Albisetti.

MARIN: D. Rothenbuhler; Rothenbuhler, Broggi, Waelti, Gaberell, Bühler; Da Silva (Bord), Baptista, Wehrli, Yovovic (Droz), Ducrest. Entraî-

CORCELLES: Burgdorfer; Guenin, Municini, Schweizer; Dardel, Duggan, Pittet, Comtesse, Albisetti, May. Entraîneur: Albisetti.

ARBITRE: M. Contrisciani, des Geneveys-sur-Coffrane.

NOTES: matche sans histoire pour Marin. Corcelles Ib évoluant à dix, puis à neuf joueurs. Les visiteurs firent mieux que de se défendre à outrance et réussirent quelques contre-attaques. Les locaux assurèrent rapidement le résultat puisqu'à la mi-temps les attaquants de Marin avaient déjà marqués huit buts. Attendons d'autres matches plus difficiles afin de pouvoir mieux juger les hommes de l'entraîneur Yovovic. Relevons la sportivité de Corcelles pour terminer.

Ce Comète - Deportivo 6-2 (4-0)

BUTS: Fusi et Pellegrini pour Deportivo; Bise (3), Egli, Juillard, Pittet pour Comète.

COMÈTE: Bernegger; Zuccarello, Rusillon, Richard, Pidoux, Egli, Ferry, Juillard, Chapuis (Kissling), Bise, Pittet. Entraîneur: Froidevaux. DEPORTIVO: Lourerio; Almedia,

Molizo, Pellegrini, Ferrer, Novaro, Fusi, Muta, Rodriguez, Madera, Varoli. Santamaria (Mufid). Entraîneur: Corsini.

ARBITRE: M.Meyer,

NOTES: les joueurs du F.-C. Comète ont amplement mérité la victoire. En effet, opposés à une équipe plus athlétique ils sont parvenus grâce à leur meilleure technique et à leur meilleure occupation du terrain à dominer leur adversaire se créant des le début du match de nombreuses occasions qu'ils ne se firent pas faute de rapidement concrétiser. Mais si leur domination fut pratiquement constante en première mitemps, les espano-neuchâtelois physiquement mieux au point réussirent après le thé à faire jeu égal inscrivant deux très jolis buts. Match plaisant, bon arbitrage.

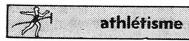
Areuse - Hauterive II 0-1 (0-1)

BUT: Haspoti. AREUSE: Kapp; Paglia, Manulo. Dell'Orefice, Colaiani, Pontello, Vigliotta, Tontini, Cocco, Boret, Tagini Entraîneur: S. Pontello.

HAUTERIVE: Linder; Sansonnens, Sandoz, Galfetti, Lenenberger, Farine,

Gerber, Maspoli, Grabel, Gyger. ARBITRE: M. Alphonse Singy, de la Chaux-de-Fonds.

NOTES: Hauterive et l'arbitre battent l'Areuse. L'Areuse avec plusieurs remplaçants à cause des vacances ont fait malgré tout un très bon match, dominant tout au long de la partie son adversaire. Grace à un hors-jeu, l'arbitre



dixièmes de seconde le record du monde du 2 miles que le Finlandais Viren, champion olympique, détenait en 8'14. Le chronométrage à main avait Initialement donné un temps de 8'14"2 mais le chronométrage électronique devait confirme peu après le nouveau temps du record du monde: 8'13"8.

Foster, pulssant athlète de 25 ans, a couru le premier mile, sur la piste du Crystal Palace de Londres, en 4'05"4. Puis il s'est détaché pour terminer seul.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

à consolidé le seul but de la partie. Notons que l'Areuse a raté un penalty et plusieurs tirs se sont arrêtés sur les poteaux et la tranasversale, venus en aide au gardien. Et quatre fois un arriè. re a pu dégager sur la ligne. Match correct des deux équipes.

Travers I - Sonvilier I 0-2(0-0)

BUTS: 72me Courvoisier; 76me Bachmann

TRAVERS: Ricca; Colaionni, Geiser, Weissbrot I, Otz, Flückiger, Zbinden, Grisel, Rota, Weissbrot II, Fornoni (Courvoisier). Entraîneur: Weissbrot I

SONVILIER: Rognon; Mast, Piri, Maurer, Waelti, Falcinella, Bourquin, Bachmann, Aeschbach, Courvoisier, (Müller). Entraîneur: Wyssmüller

ARBITRE: M. Collaud, de Neuchâtel NOTES: Travers domine très nettement en 1re mi-temps, mais ne concrétise pas. En 2me mi-temps il doit se pasde son gardien Ricca, blessé lors d'un choc avec son arrière Weissbrot I, lors de la 1re mi-temps. Sonvilier croyant à sa chance à la suite de ce changement profite d'un coup-franc à 18 m pour ouvrir la marque. Travers jouant son vatout en poussant l'attaque à outrance, Sonvilier obtient un 2me but sur contre-

Châtelard I - Le Parc I 2-1 (2-1)

BUTS: Châtelard, Ansermet 2; Le Parc, Crescenzo CHATELARD: Campelo; Gilliard, Mercet, Fasnacht, Settecassi, Renaud,

Mantoan, Monneron, Gagnaux (Richard), Ansermet, Tinembart. Entraîneur: Mantoan. LE PARC: Dellanegra; Viviani, Besson, Cortinovis, Pfister, Burri, Cuche II, Cassotti, Crescenzo (Winkerbach), Frey,

Rimono, Entraîneur: Cuche I. ARBITRE: M. G. Vocat, de Cernier. NOTES: première mi-temps de qualité. Ayant encaissé un but, le F.-C. local se reprit superbement. Pressant les Chaux-de-Fonniers dans leur camp, les locaux ratèrent à plusieurs occasions le but de la sécurité d'un rien. La seconde période fut insipide. Avantage territorial aux visiteurs qui n'arrivèrent pas à passer le rideau défensif bien organisé des Bevaisiens. Un merci tout spécial à la «FAN» donatrice du ballon de la

Saint-Blaise I - Ticino I 4-0 (0-0)

BUTS: Hofmann (3), Peltier. SAINT-BLAISE: Albano; Dupasquier, Schurmann, Paccolat, Peluso,

rencontre.

Monnier, Coulet, Laederach, Peltier. Entraîneur: Oberti. TICINO: Graffato; Sittaro, De Piante, Battiston, Berly, Capitanucci, Sieber, Chiantaretto, Breto, Mussi I, Todes-

chini. Entraîneur: Bonardi. ARBITRE: M. Fasciolo, de Cortébert, excellent. NOTES: après sa brillante démonstra-

tion contre Le Parc, Saint-Blaise se devait de prouver devant son public que le résultat du dernier match n'était pas dû au hasard La première mi-temps fut à l'avantage de Ticino, dès le début de la seconde, Saint-Blaise prit les opérations en main. Apparition durant la rencontre: pour Saint-Blaise de Aegerter, et de Vietti; pour Ticino, de Meroni et de Mussi II. Le match fut de bonne qualité et victoire méritée pour Saint-Blaise.

Béroche I - Corcelles la 3-5 (2-2)

BUTS: Corcelles, Guélat (3), Zanetti, Calame. Béroche, Tinembart (2), Broch. BÉROCHE: Pacelli; Tais, Gaschen, Gaille, Rognon; Broch, Frudig; Kummer, Duperrex, Tinembart, Junod.

(Pisenti, Iachi). Entraîneur: Pittet.
CORCELLES: Salomon; Plancherel,
Feuz, Freihalz, Rey; Rognon, Guyenet;
Cattin, Payot, Zanetti, Guélat (Calame). Entraîneur: Guyenet. ARBITRE: M. Ali Thiébaud, de la Chaux-de-Fonds.

NOTES: ce match de bonne qualité

disputé devant un nombreux public à

connu de nombreux rebondissements. En

tour l'avantage à la marque et c'est finalement les visiteurs au bénéfice d'une excellente condition physique qui s'imposèrent dans le dernier quart d'heure profitant au maximum des hésitations d'une défense locale pas très à l'aise en ce dernier dimanche d'août.

effet, les deux équipes prirent tour à

Colombier I - Le Locle II 2-3 (2-2) BUTS: Hentzi (2), Romerio, Weiss-

brodt, Rufer.

COLOMBIER: Iten; Mayor, Egli, Scheidegger, Probst; Ronchi, Jacot, Rufer; Weissbrodt, Bozzi, Ducommun, (Scheidegger remplacé par Engler). Entraîneur : Egli.

LE LOCLE: R. Castella; P. Castella, Aellen, Pellaton; Tarcisio, Hentzi, Di Marzo, Chapatte; Lesquereux, Cane, Romerio. Entraîneur: Furrer.

ARBITRE: M. F. Calabrese, de la Chaux-de-Fonds.
NOTES: la rencontre a tenu ses

promesses. Elle fut de haut niveau. Les deux équipes ont voulu l'une et l'autre s'assurer l'avantage. Les visiteurs, plus chanceux, y sont parvenus. Les deux gardiens ont été mis à rude épreuve et, d'après la physionomie de la partie, l'équipe de Furrer et celle d'Egli, feront trembler bien des clubs

Gorgier I - Etoile I

0-2 (0-1) BUTS: Schlichtig 2 GORGIER: Cassard; Longaretti, Bucher, Natali, Jacot, Sansonnens, Jean-

monod, Pierrehumbert, Rumpf, Lanthe-mann, Pedreti. Entraîneur: Foschini. ETOILE: Venaruzzo; Solberger, Gigon I, Jaussi, Crivelli, Jacquet Mat-

they, Gigon II, Schmidt, Schlichtig, Fonti. Entraîneur: Schlichtig. ARBITRE: M. Michel Disler, de

Geneveys-sur-Coffrane. NOTES: Gorgier I, Etoile I, ont développé un jeu d'un bon niveau technique. C'est sur un coup-franc, un contre favorable et à l'expérience de l'entraîneur Schlichtig et ses hommes, que le

Floria I - Dombresson I 2-2 (0-1)

bon arbitrage.

match a tourné à leur avantage. Très

BUTS: Haller 0-1; Clerc I 1-1; Clerc II 2-1; Haller 2-2.

FLORIA: Etienne; Vaucher, Rohrbach, Guyaz, Deban, C.-A. Bieri, Clerc, J.- Bellinzone 1-3.

réduisait la marque à 2-1 mais Auvernier ripostait immédiatement par Chris-

ten qui scellait le score final à 3-1.

En deuxième ligue fribourgeoise

2-3 (0-1)

BUTS: G. Sonney, 9me, 53me; Dessarzens 51me; Bochud 54me; Marchello

Dessarzens. Entraîneur: J. Codourey. ATTALENS: J.-P. Vienne; Colliard, R. Vienne, M. Chevalley, G. Chevalley; Jomini, F. Sonney, Savary; Perroud, G. Sonney, Bochud. Remplaçants: J-M. Vionnet dès le 75me, et C. Savoy.

ARBITRE: M. M. Fluckiger,

NOTES: battu de justesse dimanche dernier par Beauregard, Fétigny laisse échapper une occasion facile de glâner ses deux premiers points contre le néopromu. Dominés constamment, les visiteurs ont su tirer leur épingle du jeu par deux contre-attaques en seconde mitemps qui leur rapportèrent autant de buts. La défense de Fétigny a manqué de discipline et les attaquants de clairvoyance et de précision dans leurs tirs aux buts dont trois furent renvoyés par les poteaux et la transversale. L'avenir se présente mal pour Fétigny, dont le prochain adversaire est Portalban, candidat à la première place.

Chardonnens, Purri, Godet, Corminbœuf; Brasey, Schneiter, Mulhauser; Copain, Blanc, Ballaman. Entraïneur: Blanc Samedi soir, sur un terrain en parfait état et sous un éclairage de très bonne

marquablement. Les attaquants locaux se brisèrent contre cette barrière défensive. Le premier but eut pour auteur Haller qui bénéficiait d'un coup-franc perçant le mur. En seconde période, Floria se fit plus pressant et parvint à prendre l'avantage par Clerc II qui marqua à deux reprises. Il faut noter un but pour

L. Bieri, Burri, Gaufroid (Staehli pour

Clerc I et Glauser pour Clerc II)

DOMBRESSON: Padovan; Melchior,

Châtelain, Guinand, Helary, Fallet, Scoba, Haller, Voisin, Bernardi, Cuche,

(Kaiser pour Scoba). Entraîneur: Haller.

ARBITRE: M. Denis Perrenoud, de

NOTES: en première mi-temps Floria

joua de façon trop désordonnée. Ce jeu

favorisait l'adversaire. D'autre part Dombresson pratiquait le hors-jeu re-

Entraîneur : J.-L. Bieri.

Neuchâtel.

Floria, annulé pour hors-jeu imaginaire que l'arbitre seul avait vu.

Auvernier I - Boudry II 3-1 (2-0)

BUTS: (Auvernier), Christen (2), Goffinet; (Boudry), Walser.

AUVERNIER: Lesquereux; Pasquier,
Perez, Divernois, Schmid, Jeanneret,
Ferrier, Décosterd I, Christen, Lærsch

(Schneider), Goffinet (Sansonnens). Entraîneur: Pasquier. BOUDRY: Vallino; Geiser (Righetti), Valsecchi, Chuard, Bulliard, Pesenti, Luthy, Lopez, Gilomen (Moser), Walser,

Pepe. Entraîneur: Luthy ARBITRE: M. Nemeth, de Neuchâtel. NOTES: pour son premier match de Championnat, Auvernier était opposé à Boudry II. Après six minutes déjà les Perchettes ouvraient la marque par Christen. A la demi-heure un deuxième but de Goffinet venait concrétiser la légère domination d'Auvernier. Le résultat ne changea plus jusqu'à la pause. En deuxième mi-temps, une certaine nervosité de part et d'autre rendit le match houleux et Walsecchi fut justement averti. Aa la 70me minute, Walser

P.-A. L.

JUNIORS INTERRÉGIONAL A 1 Groupe 1: Martigny - Berne 1-0. CS Chénois - Koeniz 2-1. Neuchâtel Xamax -Fribourg 4-3. Granges - Laufon 1-1. Comète Peseux - Etoile Carouge 1-1. Lausanne -Sion 3-1. La Chaux-de-Fonds - Servette 4-2. Groupe 2: Aarau - Saint-Gall 3-2. Bâle - Grasshoppers 0-0. Concordia - Wettingen 4-1. Lugano - Lucerne 5-0. Young Fellows -

Fétigny - Attalens

FÉTIGNY: Mabboux; Berchier, Godel, F. Joye, Corminbœuf; Kuhn, Co-dourey, Marchello; Fasel, Schulthess,

Domdidier - Courtepin 0-0

DOMDIDIER: L. Chardonnens; M.

match très spectaculaire joué sur un rythme rapide. Domdidier réussi son entrée dans ce championnat en parvenant à mettre en échec l'attaque de Courtepin qui avait marqué à cinq reprises dimanche passé contre Rapperswil. Courtepin partit d'ailleurs très fort mais se désuni peu à peu. Dès lors, Domdidier pu, à son tour, multiplier les incursions dans le camp adverse sans plus de succès. Des deux côtés les attaquants se heurtèrent à des gardiens en grande forme et très bien protégés par des défenses où les «liberi» se mirent en évi-Tavel - Portalban

qualité, les deux formations ont livré un

3-1 (1-1)

BUTS: Gauch, Vieland, Jungo (2). PORTALBAN: Pfirter; Thévoz, Bertschi, Donner, J.-M. Chambettaz, J.-M. Dubey (Borgognon), M. Chambettaz, Dejardin, Christinaz (Vieland), Jacot, Corminbœuf. Entraîneur: Heinz Bertschi. ARBITRE: M. Allaz, de Prilly.

NOTES: Après un départ en fanfare, Portalban fut contraint de laisser deux points à un néo-promu en pleine fougue. Toutefois un match nul aurait donné un résultat plus juste. Les visiteurs, un peu trop sûrs d'eux, n'auraient pas dû négliger Tavel, qui nous a démontré qu'il mérite bien sa place en 2me ligue. Relevons toutefois la malchance des hommes de Bertschi, ratant de nombreuses occasions faciles, cela s'explique d'une part, par un terrain en très

mauvais état. Bien que malchanceux, l'entraîneur Bertschi et son équipe gardent bon moral pour les matches à venir. Nad. OFFRES D'EMPLOIS

- cherchez du travail...
- désirez améliorer votre situation...
- o voulez bénéficier des avantages d'une grande entreprise...

L'OUVERTURE DU NOUVEAU SUPER-CENTRE PORTES-ROUGES



le 29 novembre 1973

L'extension de la société nous permet d'offrir à votre choix les emplois suivants :

POUR LA CAFETERIA

UN RESPONSABLE rayon boulangerie produits frais surgelés

UNE FLEURISTE UNE RESPONSABLE charcuterie DES BOUCHERS DES CHARCUTIÈRES DES VENDEUSES

(alimentation, textiles, chaussures)

UN CUISINIER

UN PATISSIER-BOULANGER DES DAMES DE BUFFET DES DESSERVEUSES DES AUXILIAIRES

Congé le dimanche

Vous bénéficierez :

dignet an Lowell da journe

du 13me salaire en 3 ans des habits de travail gratuits

d'une caisse accidents professionnels et non professionnels gratuite

d'un taux d'épargne de 5 ½ % pour le personnel Coop

d'un service social gratuit

d'une caisse de retraite des plus avantageuses, etc.

Formuler offres à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21.

Raffinerie de Cressier S.A.

2088 CRESSIER/NEUCHATEL



Notre département « OPÉRATION » cherche plusieurs

opérateurs-mécaniciens

pour la surveillance des installations de raffinage (travail en équipes, service continu).

Nous demandons un certificat de capacité en mécanique ou une expérience équivalente, une bonne connaissance du français, âge 25 à 40

Les personnes engagées bénéficieront de la formation qui leur sera nécessaire pour compléter leurs connaissances ou les adapter aux exigences du poste. En outre, elles disposeront d'un emploi stable et de prestations sociales avantageuses.

Les intéressés sont invités à nous demander une formule d'inscription en téléphonant au (038) 47 15 21, interne 251, ou en adressant le talon ci-dessous à notre département du personnel.

Nom et prénom :

Poste: OPÉRATEUR-MÉCANICIEN

Adresse:

Age:

Nationalité:

FLEURIER WATCH CO

engagerait pour date à convenir :

Bonne rétribution à personne habile, stable et connaissant bien le métier;

connaissant si possible le mécanisme et le finis-

Formation assurée par la fabrique, si nécessaire. Nous demandons: habileté, conscience au travail,

stabilité. Nous offrons: travail propre, ambiance agréable,

bonne rétribution.

Différents horaires possibles entre 6 h 30 et 21 h 30.

Faire offres ou se présenter à : Fleurier Watch Co, 2114 Fleurier. Tél. (038) 61 27 27.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.



AGULA

La fabrique Agula engage tout de suite ou pour date à convenir.

PERSONNEL FEMININ

pour ses différents ateliers de fabrication.

Prière de se présenter ou de téléphoner à Agula S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, ch. des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel. Tél. (038) 31 19 02.

Importante entreprise commerciale à succursales

OCAUX - MAGASINS

Situés sur passage de 1er ordre ou dans centres commerciaux actuels ou futurs de Neuchâtel, Vevey, Lausanne, Genève, Martigny, Sion. Fribourg, la Chauxde-Fonds. Achats d'immeubles ou reprises envisagés.

Faire offres sous chiffres PP 902705 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Pour compléter notre bureau technique, nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à con-

DESSINATEUR

ARCHITECTE

pour mise au point de plans, détalls, etc. Salaire intéressant, place stable, tous les avantages sociaux d'une grande entreprise. Logement ou studio à disposition.

Faire offres à l'entreprise générale de construction COMINA NOBILE S. A., 2024 Saint-Aubin (Neuchâtei).

Conseil Immobiller, Neuchâtel,

secrétaire expérimentée

à la demi-journée. Si possible connaissance de l'espagnol et de Faire offres sous chiffres IP 1991 au bureau du lournal.

La Ilbrairie-papeterie Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel,

UNE VENDEUSE

en fournitures pour les arts décoconnaissant la branche ou possédant un goût marqué pour le des-Place stable, travail varié.

Entrée à convenir. Se présenter au bureau ou téléphoner au (038) 25 44 66.

Klosque à Journaux, rue du Seyon 12, cherche commissionnaire

pour 3 courses par jour. Conviendrait bien à retraité. S'adresser au klosque, le matin. Maloja cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

cuisinier

cuisinière aide de cuisine garçon de buffet dame de buffet fille de buffet

> Congé le dimanche. Bien rémunéré. Chambres à disposition. Tél. (038) 25 66 15, dès 9 heures.

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise S.A. engage pour son département appareillage

ouvriers-ouvrières

Travaux sur machines et montage d'appareils de précision.

Faire offre ou se présenter. Tél. (038) 33 28 62.

Nous cherchons

iardinière d'enfants

pour garçon de 5 ans. Méthodes modernes d'enseigne-ment. Si possible brevet de mo-nitrice de ski et notions de langue italienne (l'enfant passe 4 mois dans une station de ski). Faire offres sous chiffres 24-925284 à Publicitas, Lugano, avec références et photo.

H. Mentha & Cle, ferblanterie-sanktaire 2056 Dombresson, tél. (038) 53 24 43 ou 53 30 93, cherche pour entrée immédiate

ou à convenir **UN MANŒUVRE**

Si possible avec permis de conduire. Bon salaire à personne sérieuse, caisse maladie.

Nous cherchons, entrée Immé-

fille de bar (débutante)

garçon d'office sommelier

(débutant) Faire offres écrites ou téléphoner au 33 41 41, Hôtel Chaumont et

Répondez, s.v.p.,

aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annon-ces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur en sont nécessaires pour répondre à d'autres

Feuille d'avis de Neuchâtel

FAVAG SA NEUCHATEL

cherche

pour son service de vente

Intéressé à l'électro-acoustique

Il sera appelé à s'occuper

- d'études de projets et d'offres d'installations

 de l'information technique à la clientèle et au service après-vente.

Ce poste conviendralt à une personne ayant une formation de radio-électricien ou des connaissances en électro-acoustique et

de langue française avant de bonnes notions d'allemand, habile sténodactylographe

et pour son laboratoire électronique

ECTONICE

Le titulaire de ce poste aura pour fonction l'étude et le développement dans le secteur des installations horaires électroniques et de l'information affichée;

- recherches appliquées concernant les gardetemps électroniques
- étude et projets pour centrales horaires
- étude et projets dans le domaine de l'information - étude appliquée de la mise en fabrication de nouveaux produits.

offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun. Faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel « A »

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

FAVAG S.A., Monruz 34, 2000 NEUCHATEL Tél. (038) 21 11 41

2014 BÔLE - NEUCHATEL - 7 038 41 10 21

Nous engageons:

désirant être spécialisés dans des opérations de fabrication.

Il s'agit d'occupations variées, de travaux soignés offrant une certaine indépendance et des responsa-

désireuses d'exécuter des travaux fins et propres dans les domaines de la miniaturisation l'horlogerie.

Transport du personnel.

Horaire libre.

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

HUGUENIN & FOLLETÊTE engage

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres en atelier.

Formation assurée par nos soins. Bons salaires et avantages sociaux.

S'adresser à Huguenin & Folletête, Portes-Rouges 163, Neuchâtel. Tél. (038) 25 41 09.

Tirêt-2-porter

engagerait pour entrée immédiate ou date à convenir

et capable de participer à la vente. Téléphone pour rendez-vous (038) 25 43 46.

SOMECO S.A.

FABRIQUE DE CADRANS en face de la gare de Corcelles

engage pour date à convenir personnel

HORAIRE LIBRE OU DEMI-JOURNÉE Prière de téléphoner au (038) 31 23 31.

1113 7423



lutte

La 54^{me} Fête cantonale de lutte suisse

Schlaefli vainqueur aux Endroits

La 54me Fête cantonale de lutte suisse a remporté un beau succès aux Endroits sur La Chaux-de-Fonds. Le club local a été, une fois de plus, à l'honneur et son président, M. Ernest Girardin, doit être spécialement félicité pour son dévouement.

Au mérite local, Charles Lesquereux, du Locle, a été nommé membre honoraire, tandis que Paul Kunzi, des Geneveys-sur-Coffrane, se voyait au bénéfice du titre d'honoraire cantonal.

Le discours officiel a permis au conseiller communal, M. Claude Robert, d'apporter le message des autorités locales tout en congratulant les organisateurs et les lutteurs pour leur belle

La victoire est revenue à Ernest Schaefli, de Posieux, couronné roi de la 54me Fête neuchâteloise. Dans la passe finale, il coucha Jimmy Martinetti, de Martigny, en 20 secondes!

Ecoliers C: (1962-1964) 5 participants: 1. Nicolet Philippe (Le Locle)

automobilisme

56,75 pts. Ecoliers B: (1960-1961) 5 participants: 1. Hofer José (Neuchâtel) 39,75 pts. Ecoliers A: (1958-1959) 14 participants: 1. Vogt Jean-Pierre (La Chaux-de-Fonds) 48,50 pts. Juniors: 7 participants: 1. Bubloz Philippe (Luins) 57,25 pts. Seniors: 48 participants: 1. Schlaefli E. (Posieux) 68,75; 2. Martinetti J. (Martigny) 66,00; 3. Ræthlisberger A. (Jura) 57,00; 4. Genoud G. (Châtel-St-Denis) 56,00; 5. Lesquereux J.-F. (Le Locle) 56,00; 6. Schwab K. (Estavayer) 56,25; 7. Frei J. (La Chaux-de-Fonds) 56,25; 8. Henzer F. (Estavayer) 56,25; 9. Stritt B. (Alterswil) 56,25. Non couronnés. — 10. G. Otto (La Chaux-de-Fonds) 55,75; 11. Wenger U. (Neuchâtel) 55,75; 12. Moret B. (Bulle) 55,75; 13. Weber A. (La Chaux-de-Fonds) 55,75; 14. Genoud J.-C. (Châtel-St-Denis) 55,50; 15. Genoud G. (Châtel-St-Denis) 16. Gugler B. (Giggers) 55,25; 17. Schwab W. (Estavayer) 55,25; 18. Schorderet Ch. (Bulle) 55,25; 19. Berthet P.-A. (Begnins) 55,00; 20. Kunz A. (Liesberg) 55,00.



ÉNERGIQUE. — C'est le Fribourgeois Schlaefli, qui est en train de se débarrasser aisément d'un adversaire.

(Presservice)

Epreuves passionnantes à Hockenheim

Regazzoni irrésistible au Grand prix de l'ACS

Le Prix de l'Automobile-club de Suisse a été un succès. Cette manche comptant pour le trophée d'Europe des voitures de Grand tourisme s'est déroulée hier devant 30.000 spectateurs sur le circuit d'Hockenheim. En l'absence de Niki Lauda, Jacky Ickx, Rolf Stommelen ou encore Jocken Mas, dont les organisateurs avaient annoncé la participation dans le seul but semble-t-il d'attirer du public, c'est avec un intérêt supplémentaire encore que l'on attendait de voir quel serait le comportement de Clay Regazzoni face à l'élite des pilotes de grand tourisme, c'est-à-dire Keller, Schciketanz, Ballo-Léna ou encore Clau-

de Haldi. Pour cette occasion, André Wicky avait confié une De Tomaso à Regazzoni. Que ferait-il donc avec cette voiture fort lourde (environ 1200 kg pour une puissance de 500 CV) face aux agiles Porsche (moteur de 3 litres 380 CV pour 900 kg)? Dès les essais, Clay annonçait la couleur et hier durant toute la journée, il a régné en maître et seigneur sur le circuit d'Hockenheim. Dans la première manche, le Tessinois partait en tête et personne n'était en mesure de l'inquiéter sérieusement si ce n'est et durant quelques tours seulement, l'Allemand Schicketanz. Un peu plus tard, Regazzoni prenait le large et c'est avec une avance confortable qu'il remportait la victoire. Toutefois, derrière lui, la bagarre était sévère pour l'obtention de la deuxième place. Mal parti, Haldi en-

tamait une splendide remontée. Après

l'abandon de Keller (moteur cassé), le Lausannois héritait de la troisième place devant Schicketanz et devant Ballo-Léna. La deuxième manche s'annonçait pas-

Et personne ne fut déçu en effet. Aussitôt le départ donné, Haldi s'inscrivait dans le sillage de Regazzoni. En somme pour Claude, le Tessinois faisait figure d'exemple à suivre! Durant les premiers tours, la Porsche jaune portant sur ses flancs le No 48 semblait tirée comme par un filin invisible qu'aurait eu la De Tomaso. Derrière, la chasse était déjà ouverte. Schicketanz et Ballo-Léna semblaient bien dé-cidés à ne pas faire le moindre cadeau à Haldi. Ce fut une course fantastique; sans cesse, les positions changèrent. Et tandis que Regazzoni se détachait, Haldi devait constamment répondre aux attaques de ses adversaires. La voiture de Schicketanz paraissait un peu plus puissante et à l'accélération, elle prenait l'avantage. Mais Haldi parvenait à compenser ce handicap par des démonstra-tions de freinage ultra-tardif. Ce fut tout simplement époustouflant. Haldi concentré à l'extrême ne commit pas la moindre faute. Jamais il ne se laissa surprendre et c'est une merveilleuse deuxième place qui venait récompenser son

L'intensité de cette dernière course de la journée avait singulièrement contrasté avec la monotonie de l'épreuve réservée aux voitures de sport et aux prototypes. Au volant de sa très puissante Ferrari

512 M dotée d'un moteur de 7 litres (puissance : quelque 750 CV!), Herbert Muller n'eut aucune peine à vaincre sans péril et à triompher sans gloire. Christian WENKER

Classements

Grand tourisme (manche du cham-Grand tourisme (manche du championnat d'Europe): 1. Regazzoni (S), de Tomaso-Pantera, 40 tours en 1 h 33'39"4; 2. Schicketanz (All-O), Porsche-Carrera RS 1 h 34'16"6; 3. Haldi (S), Porsche-Carrera RS 1 h 34'28"5; 5. Ballo-Lena (Fr), Porsche-Carrera RS 1 h 34'46"5 Puis: 8. Hofer (S), Porsche-Carrera RS 1 h 38'18"1. Classement provisoire du championnat d'Europe: 1. Ballo-Lena (Fr), 149 d'Europe: 1. Ballo-Lena (Fr), 149 points; 2. Schicketanz (All-O), 123; 3. Haldi (S), 94.

Tourisme spécial (manche du cham-Tourisme special (manche du championnat suisse). — Jusqu'à 1300 cmc: 1.
Franz, Alfa Romeo 54'51"7. Jusqu'à 1000 cmc: 1. Baltisser, Fiat Abartfi 56'18"1. Jusqu'à 1600 cmc: 1. Zech, Ford-Escort 51'00"4. Jusqu'à 2000 cmc: 1. Palavicini, BMW 2002 51'20"3. Plus de 2000 cmc: 1. Brun, BMW 3 1 48'48"1

Grand tourisme spécial. — Jusqu'à 1600 cmc: 1. Graf, Alfa GTA 50'32"1. Jusquà' 2000 cmc: 1. Staehle, Porsche 914 50'24"0. Jusqu'à 2500 cmc: 1. Schirner, Porsche 911-S 49'37"5. Plus de 2500 ner, Porsche 911-S 49'37"5. Plus de 2500 cmc: 1. Haldi, Porsche-Carrera 48'18"8. Course. — Jusqu'à 1000 cmc: 1. Wyss, Sauber, 33'59"1. Jusqu'à 1300 cmc: 1. Studer, Spartan 34'13"7. Jusqu'à 1600 cmc: 1. Buergisser, Griffon 32'48"4. Jusqu'à 2000 cmc: 1. Schulthess, Crack 32'40"8. Plus de 2000 cmc: 1. Muller, Ferrari 31'48"2.

Bravo Hero!

cyclisme

AU GRAND PRIX DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Le Zuricois Schaerer s'impose au sprint

C'est dans des conditions idéales que s'est déroulé le Grand prix des Montagnes neuchâteloises, par un temps couvert et une légère brume. Les coureurs n'ont donc pas eu à souffrir de la

Finalement, 126 amateurs venus de toute la Suisse qui se sont alignés dimanche matin pour tenter de remporter la victoire. Le parcours s'annonçait intéressant et sélectif. Au fil des kilomètres, on constata, toutefois, que malgré les nombreuses difficultés de la course, un important peloton caracolait en tête. De cet imposant peloton, il ne s'est pas trouvé un seul coureur ayant assez de personnalité pour imposer sa loi et dicter la course. Les échappées furent inexistantes. Ce fut bien plutôt une course par élimination.

DE TOUTE BEAUTÉ

On pensait que, lors du dernier passage de la côte de Belle-Roche, une décision interviendrait. Il n'en fut rien. Près de 50 coureurs passèrent groupés en haut de la dernière difficulté de la journée. Dès lors, chacun s'évertua à chercher la meilleure place possible en vue du sprint final qui s'annonçait très

Sur la route du Col-des-Roches, l'empoignade fut de toute beauté et Fritz Schaerer de Steinmaur, s'imposa devant 46 concurrents. Une nouvelle fois, on a constaté la supériorité des coureurs d'outre-Sarine, qui s'adjugèrent les places d'honneur. Le meilleur Romand fut Roland von Arx, de

Le succès populaire de cette manifestation fut incontestable. Toutefois, on aurait certainement obtenu une meilleure sélection et une course plus disputée en allongeant le kilométrage. En fin de saison, nos amateurs doivent être capables de «tenir» au moins 150 km. Soulignons encore que, malgré les rares échappées promptement maîtrisées, la moyenne fut de 41 km/heure, ce qui constitue une jolie performance sur ce parcours montagneux.

La Pédale locloise, qui assurait l'organisation de cette épreuve, a fort bien fait les choses. On déploie, malheureusement, un accident dont nous avons parlé hier. Les organisateurs se mettent maintenant à l'ouvrage pour l'organisation de la course de côte Le Locle - Sommartel,

CLASSEMENT

1. F. Schaerer (Steinmaur) les 120 km en 2 h 53'57. 2. P. Ræthlisberger (Melchnau). 3. M. Sutter (Gippingen). 4. J. Gnaedinger (Bienne). Puis: 8. Alphone Kornmayer (Le Locle), tous même temps. Prix de la montagne: 1. J. Vonlanthen (Genève) 13 p.



LES PREMIERS. — A gauche, Fritz Schaerer, vainqueur de l'épreuve à droite P. Ræthlisberger, deuxième.

Romands « piégés », le Bernois Luchs champion suisse juniors à Genève

Organisé par la Pédale des Eaux-Vives dans la région de Meinier (Genève). le championnat suisse 1973 des juniors s'est terminé par la victoire du jeune Bernois Jurg Luchs, âgé de 17 ans, dont c'est la première année de compétition. Cet apprenti de commerce d'Hofstetten, près de Brienz, athlète longiligne, plus connu comme spécialiste des courses de côte (il a remporté 4 victoires cette saison dont Bienne - Macolin), a triomphé avec 1'06 d'avance sur son compatriote Gilbert Glaus et le Genevois Jean-Marc Orelli, quì fut le seul à sauver finalement l'honneur des Romands.

Courue sous la chaleur sur un parcours de 17 km 400 à couvrir sept fois (121 km 800), cette épreuve a vu la très nette contre-performance des favoris et notamment Serge Demierre, Denis Champion et Henri-Daniel Reymond, revenu tout exprès de Saint Sebastien pour défendre son titre conquis l'an passé à Arbedo. « J'ai surtout peiné dans les bosses. Mais il y avait un mois que je ne courais plus sur route », commentait-il.

Les efforts fournis ces derniers temps ont eu raison de sa volonté. Mais l'esprit d'équipes n'a guère fonctionné chez les Romands et tous se sont plus

ou moins laissé « piéger ». En revanche le nouveau champion national a récolté les fruits d'un entraînement intensif. Il a ainsi « avalé » sans peine la distance inhabituelle pour des juniors et, malgré le soleil, est monté sur la plus haute marche du podium dans un état de fraîcheur remarquable.

CLASSEMENT

1. Luchs (Berne) les 121 km 800 en 3 h 15'55; 2. Glaus (Berne) à 1'06; 3. Orelli (Genève) même temps; 4. Faude (Argovie) à 2'11; 5. Demierre (Genève) même temps; 7. Moerlen (Neuchâtel) à même temps; 7. Moerlen (Neuchâte)l à 2'22; 8. Frei (Saint-Gall); 9. Schneider (Berne); 10. Pfister (Zurich) même temps. Puis: 12. Daniel Schwab (Neuchâtel) et trois autres coureurs.

Maculature

Nouveau!

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

EXPOSITION IBM NOVOTEL NEUCHÂTEL-EST THIELLE

Mercredi 29 août

Jeudi 30 août

de 9 à 21 heures sans interruption

EN VEDETTE:

- Machine à écrire IBM MC 82 à cartes magnétiques pour traitement de textes rapide
- La machine à écrire IBM 82 à dispositif de correction qui fait la joie de toutes les secrétaires qui ont déjà le privilège de l'utiliser.
- Le copieur IBM II qui copie n'importe quel document sur papier normal

Les spécialités de saucisses Hero sont sainement conditionnées.

— ainsi que la composeuse IBM Multipoint, une gamme complète d'appareils à dicter portatifs et de bureau, les machines à écrire I B M Executive, 72, 82 et Standard.

C'est avec plaisir que nous attendons votre visite.



La renommée des spécialités de saucisses Hero n'est plus à faire. Or aujourd'hui, elles se distinguent non seulement par leur qualité supérieure et leur saveur délicate, mais encore par leur nouveau conditionnement hygiénique et

appétissant.

Cet emballage, tout en protégeant les spécialités de saucisses Hero de la poussière et des touche-à-tout, laisse passer suffisamment d'air pour qu'elles respirent.

Les spécialités de saucisses Hero remplissent toutes les conditions de qualité et d'hygiène.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

à l'imprimerie de ce journal





CANTON DE GENÈVE

POLICE DE SURETÉ GENEVOISE

Une inscription est ouverte au Département de justice et police pour l'engagement de :

Inspecteurs de sûreté

CONDITIONS REQUISES:

- 1. Etre citoyen suisse et âgé de 27 ans au plus au moment de l'inscription.
- Avoir régulièrement fait son service militaire et être incorporé dans l'élite.
- 3. Avoir une bonne santé.
- 4. Avoir une instruction générale suffisante (études secondaires souhaitées).
- 5. Parler couramment, en plus du français, une autre langue au moins.
- 6. Avoir une bonne présentation.

Agentes de la brigade féminine (Police judiciaire en civil)

CONDITIONS REQUISES:

- 1. Etre citoyenne suisse et âgée de 27 ans au plus au moment de l'inscription.
- 2. Avoir une bonne santé.
- 3. Avoir une instruction générale suffisante (études secondaires souhaitées).
- 4. Parler couramment, en plus du français, une autre langue au moins.
- 5. Avoir une bonne présentation.

Les candidat(e)s qui satisfont à toutes ces conditions subiront une visite médicale approfondie, ainsi que des examens d'admission (culture générale et préparation physique). Ils seront admis, en cas de succès, à un cours de formation professionnelle de six mois.

Excellentes prestations sociales.

Une documentation illustrée ainsi que les renseignements relatifs au poste désiré peuvent être obtenus en nous retournant le coupon ci-contre ou en téléphonant au (022) 24 33 00.

Veuillez me faire parvenir votre documentation illustrée concernant :

Inspecteurs sûreté

Agentes de la brigade féminine

(Biffer ce qui ne convient pas)

Prénom: Nom: Adresse:

A découper et à envoyer au:

Chef de la sûreté, 19, bd Carl-Vogt, 1211 Genève 8

Les lettres manuscrites, accompagnées du curriculum vitae, seront adressées au chef de la sûreté. Hôtel de police, 19, bd Carl-Vogt, jusqu'au 10 octobre 1973.

> Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police:

> > Henri SCHMITT

Entreprise de la place cherche pour son serfice de facturation

Cours de formation dès janvier 1974.

EMPLOYEE DE BUREAU

rapide, précise et habile dactylographe.

Il s'agit d'un poste à temps complet, offrant, dans le cadre de travaux divers, la possibilité de se familiariser en particulier avec les machines IBM.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres écrites à K. V. 2015 au bureau du journal.



BEKA SAINT-AUBIN S. A. 2024 Saint-Aubin

cherche pour entrée immédiate ou date

à convenir: mécanicien - outilleur

mécanicien de précision

pour son atelier d'outillage et de proto-types;

mécanicien - fraiseur

éventuellement comme chef d'équipe;

aides - mēcaniciens

manchines

Appartements à disposition.

Prière de se présenter ou de téléphoner à BEKA SAINT-AUBIN S. A., fabrique d'appareils divers, 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 18 51.

cherche

pour son Marché av. des Portes-Rouges, à Neuchâtel,

magasinier au département do-it-yourself

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel,

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION SGT SA

Madame,

vous désirez peut-être un emploi à mi-temps ou à temps partiel, afin de combler la solitude de trop longues journées, ou d'apporter un peu plus de bien-être au

En ce cas, nous sommes en mesure de vous proposer:

L'HORAIRE NÉGOCIABLE

de notre

Chasseran 17 - DOMBRESSON Tél. (038) 53 37 47.

Madame WEBER vous recevra avec plaisir ou répondra à vos appels, pour vous informer des multiples possibilités que nous

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.



On cherche, pour s'occuper d'un grand immeuble, à Neuchâtel,

un concierge

à plein temps. Logement de 3 1/2 pièces à dispo-

Travail indépendant. Tous les avantages sociaux d'une grande entreprise. Conviendrait à personne habituée aux travaux manuels ou exerçant une profession du bâtiment.

Pour tous renseignements inscriptions, s'adresser à : LA NEUCHATELOISE

Compagnies d'Assurances Service immobilier 16. rue du Bassin 2000 Neuchâtel. Tél. 21 11 71.

Le Petit Ami des Animaux, journal sans but lucratif et destiné aux jeunes protecteurs, cherche la collaboration

d'une dame à temps partiel

pour s'occuper du secrétariat et de l'administration de ce journal. Connaissance de la machine à écrire indispensable. Travail indépendant conviendrait

à personne retraitée. Faire offres à case postale 1172,

COMMERCES

A remettre, dans village entre Neuchâtel et Bienne.

bar à café

FAN

I

H

F,

avec alcool

Adresser offres écrites à HS 2012 au bureau du journal.

A remettre, à la Chaux-de-Fonds,

café-restaurant

de quartier. Petite restauration. Affaire intéressante.

Adresser offres écrites à JU 2014 au bureau du journal.

A remettre, région Montagnes neuchâteloises

cate-restaurant

campagne. Affaire intéressante pour couple de métier.

Adresser offres écrites à IT 2013 au bureau du lournal.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune employé de commerce

diplôme CFC, dynamique, expérience dans le secteur de l'automobile, cherche, pour début janvier 1974, poste avec responsabilités, dans les branches automobile, publicité ou assurances (serextérieur possible), région Littoral neuchâtelois.

Adresser offres écrites à GR 2011 au bureau du journal.

Personne cultivée.

36 ans, de langue maternelle allemande, formation universitaire, français-allemand, bonnes connaissances d'anglais et d'espagnol, sachant dactylographier (pratique du dictaphone), cherche travail intéressant à domicile (correspondance, traductions) Adresser offres écrites à FP 2010

au bureau du journal.

FAN FAN FAN FAN FAN



Un croissant et un journal? Sûrement les deux, direz-vous. Quoi de plus agréable, en effet, que de croquer un croispie, en ener, que de croquer un crois-sant frais en lisant votre journal? Si vous Vous abonnez, vous paierez votre journal vous aponnez, vous paierez voire journe le même prix qu'un croissant. Avouez que ce n'est pas payé cher.

FAN FAN FAN FAN FAN

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre

MOTEUR

boîte à vitesses, double carburateur Weber, quatre pneus clous sur jantes, pour Alfa Romeo. Tél. (038) 63 17 48.

OCCASION DU JOUR

DATSUN 1300

1968, 55.000 km, radio, parfait état. Expertisée. GARAGE M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.

A vendre de première main, pour

cause de départ à l'étranger,

Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

Datsun 1200 **Coupé 1972**

en parfait état, jaune-brun, 16.700 km, avec 4 pneus neige, 7000 fr. comptant.

A vendre

moteur-

très bon état.

Tél. 42 26 96.

bas prix, une quantité de

meubles

anciens

de bateau

Tél. (037) 24 13 49, le soir.

Evinrude 18 CV. démarreur électrique,

Tél. (038) 33 11 05, de 8 h à midi.

A vendre Chevrolet

Vega 2300, 11.000 fr. Tél. (038) 41 23 57, aux heures

des repas.

A vendre volture Triumph

2000 Particulier vend

expertisée. Modèle 1964, 11 CV, 4 cylindres. **FIAT 128** Tél. heures de bureau (038) 31 55 44 parfait état. expertisée, crédit. Prix intéressant. ou domicile dès 20 heures, (038) 42 35 68.

AVIS DIVERS

A vendre voiture Chevolet Impala

année 1961, gris métallisé, 116.000 km. Expertisée, 2500 fr. Téléphoner dès au (038) 51 11 20.

Prix imbattables. Event. facilités. 4 étages d'exposition. Absente lundi

et mardi. av. Elysée 37, Tél. 26 13 45.

貞 J.J. LUD

Béton

Fers forgés CORCELLES 038 / 31 76 78

COLOMBIER : 038 / 41 26 038 / 41 26 15

Pour Madame

Les nouveautés arrivent journellement



Voyez nos vitrines sous les Arcades, Fbg de l'Hôpital 9 NeuchâtelTél. 25 20 18



Choisissez votre CYCLOMOTEUR chez le spécialiste CILO, PIONNIER-PUCH CADY, ALLEGRO, MOOR

RENE SCHENK

Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

GROSS & FILS Appareillage - Ferblanterle

Installations sanitaires Machines à laver « Schultess » Cog-d'Inde 24 Tél. 25 20 56



MENUISERIE ÉBÉNISTERIE

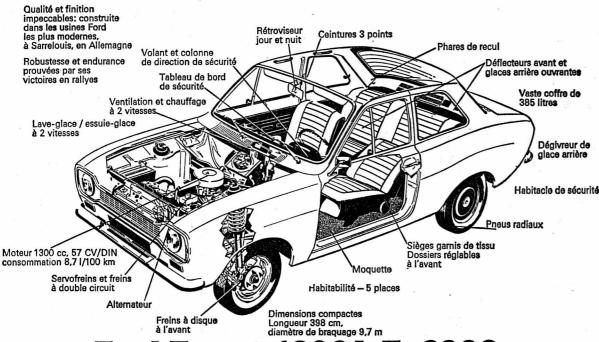
Neuchâtel

Tél. 25 24 41

Les raisons de son succès.



Les voici:



Ford Escort 1300 L Fr. 8990.-



Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 - La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasins de vente: avenue Léopold-Robert 92 - rue de la Serre 102 - Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Cortaillod: Daniel Lanthemann - Môtlers: Alain Dürig, Garage, rue du Ried - Saint-Imier: Garage Mérija S.àr.l., rue de

OUVERTURE à LA COUDRE

aujourd'hui

une attention sera offerte à chaque

cliente les débuts d'ouverture

Mme N. Prost Berthoudes 62

Tél. 33 47 33





vend à la suite de reprise, dans l'atelier de cadrans, et faute d'emploi,

quelques établis

armoires à outillages, matériel divers.

Cette offre peut également Intéresser des particuliers (bricoleurs). Tél. (038) 25 84 44.

Centre de récupération d'autos reçoit gratuitement

toutes voltures hors d'usage

ouvert sans interruption

Route Valangin - Saint-Imier LA RINCIEURE, SAVAGNIER - C. Anker Tél. (038) 53 26 76

Rentrée d'automne : 10 septembre SECTION COMMERCIALE SECTION DE FRANÇAIS POUR ÉTRANGERS Neuchâtel - Ruelle Vaucher 13 - Tél. 25 29 81

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

P comme Pronto

Rappelez-vous: l'ouverture de pronto est pour

après-demain. Même si le soleil n'est pas pronto.

Pronto, tout y est rond : le décor, le choix énorme

pour Elle et pour Lui, le prix toujours massivement

arrondi au chiffre Inférieur... pas seulement le jour de

l'ouverture, mais bien Jour pronto après jour pronto.

Pronto, le magasin de chaussures où vous pouvez enfin

vous servir vous-même en toute quiétude. Tant que

vous le voulez. Et où vous pouvez vous les offrir,

les chaussures pronto.

Rue de l'Hôpital 7, 2000 Neuchâtel

un coup violent.



Offre spéciale à partir de Fr. 268.— Modèles 165 I, 190 I, 225 I rabais jusqu'à Fr. 200.—

CONGÉLATEURS bahut ou armoire

à partir de Fr. 318. de 50 | à 600 | Grandes facilités de paiement Gros choix

DISCOUNT DU VIGNOBLE

Fornachon & Cie Tél. (038) 46 18 77 2022 BEVAIX

A vendre

1 machine

comptable Olivetti Audi 513, entièrement révisée,

Téléphoner dès 19 h au (038) 51 11 20.

HOTEL-CLUB de première classe

BAHARI BEACH

à Mombasa-Kenya, au bord de l'océan Indien, nous présentons comme OFFRE SPECIALE

du mois d'août au mois d'octobre, à diffé-

VOL y compris PENSION COMPLÈTE DANS HOTEL DE PREMIÈRE CLASSE

2 semaines

sans augmentations supplémentaires. Unique condition : vous devez devenir

MEMBRE!

VOYAGES DE REVE à de tels prix et des départs réguliers

(dès le 2 novembre 1973), avec le JET DC

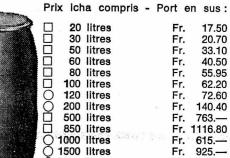
dans toute l'EUROPE vous les offre

Tél. Bâle (061) 39 40 00 Zurich (01) 27 08 70.

Vos fruits macérés en tonneaux et cuves plastique

= alcool à saveur parfaite

Envoi contre remboursement, poste ou CFF



Fr. 2767.-

3000 litres 5000 litres Fr. 3867.— ☐ = forme carrée O = forme ronde Catalogue de nos autres articles plastiques sur

BURNAND S.A. - LAUSANNE Av. de Morges 46-48 - Tél. (021) 25 38 81

'argent tout de suite de Pr. 500 -- à 20'000 --670'000 crédits payés rapide-discret simple Banque Procrédit 2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5 Tél. 038 - 24 63 63 ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00 Bon



Traduit de l'anglais par Laure Casseau. Copyright Opera Mundi ÉDITIONS DE TRÉVISE

pour le GRAND CORTÈGE

HISTORIQUE, FOLKLORIQUE et CORSO FLEURI

« 125° ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION **NEUCHATELOISE DE 1848 »**

ECONOMISEZ Fr. 3.- à 4.- par famille . . .

XXIIIe BRADERIE

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 1973

Prix des places:

Fr. 5.-. Les enfants jusqu'à 12 ans accompagnés ne paient pas. Enfants de 12 à 16 ans - Apprentis - Etudiants - Militaires : Fr. 3.-. Tribunes : Fr. 12.- et places assises : F. 9.-, entrées comprises.

Fr. 1.- DE RÉDUCTION à toutes les places en prenant vos billets dès maintenant et jusqu'au 1er septembre à 18 h.

LOCATION à La Chaux-de-Fonds: ADC, Office du Tourisme, Ld-Robert 84, tél. (039) 23 36 10, et magasins de tabacs Samedi 1er septembre, SALLE DE MUSIQUE: 17 h 30 - 19 h

GRAND CONCERT DE GALA

par les 2 fanfares militaires (62 musiciens) de la REINE D'ANGLETERRE et du PRINCE DE GALLES (Deux des meilleures fanfares du monde)

Location: Tabatière du Théâtre, Ld-Robert 29, la Chaux-de-Fonds Tél. (039) 22 53 53 - Prix d'entrée populaire

Il n'était pas dans les habitudes de Christine de s'en aller sans explications. Elle laissait un message pour qu'on sût où

Il fit couler la douche, ouvrant tout grand le robinet d'eau froide et, après une friction vigoureuse, il se sentit mieux. Il mit une chemise propre, peigna ses cheveux mouillés. Il constata qu'il avait toujours l'air nerveux et se força à se détendre.

Prosper dormait dans le hall. Anton s'arrêta au passage pour le caresser, puis il pénétra dans son bureau. Il se pétrifia en apercevant la lettre bien en évidence, surmontée du

Il se laissa tomber dans son fauteuil et prit la lettre, reposant le coupe-papier. Le cœur lui manqua quand il vit qu'elle avait été ouverte. Il avait immédiatement deviné de qui elle provenait. Seule Magda pouvait utiliser une encre violette! Il tourna la lettre entre ses mains, répugnant à la lire. Enfin, il s'adossa et, tandis que son pouls se mettait à battre plus vite, il sortit la lettre de l'enveloppe et commença à la lire. La fureur convulsa son visage. Il déchira la feuille en mille morceaux, qu'il envoya au panier. La stupide petite

Le cœur lui battait jusque dans la gorge. Il sentait la sueur perler sur son front. Chris avait-elle lu cette lettre?

pouvait être personne d'autre. - Mon Dieu, Chris! soupira-t-il avec angoisse.

Il n'eut pas conscience du temps où il demeura effondré devant son bureau, la tête entre ses mains. Lorsqu'il regarda autour de lui, il faisait nuit. Il n'avait pas entendu rentrer Christine. Quand il se leva péniblement pour se diriger vers le salon, il la trouva assise sur le sofa en train de l'attendre. Il lui jeta un regard à la dérobée et alla se servir à boire. Il se versa un double whisky. Il en avait besoin. Il la dévisagea tout en ajoutant du soda. Elle avait l'air

- Veux-tu prendre quelque chose? demanda-t-il. Mon verre est encore à moitié plein. Je me suis servie il y a dix minutes. Elle ne l'avait pas regardé. Il posa son verre sur la table.

Elle était la seule qui avait pu ouvrir son courrier. Ce ne

terminée. Il n'était pas question que tu partages mes faveurs, comme tu dis, avec Camilla ni avec personne d'autre. Et je ne t'aurais jamais été infidèle ni avec Camilla ni avec l'autre si tu m'avais témoigné un peu d'amour et d'affection. - Tu prétends que j'aurais pu t'empêcher d'aller rejoin-

dre Camilla... Et le week-end que tu as passé avec elle? Etait-il aussi en mon pouvoir d'empêcher cela? Inutile de mentir, coupa-t-elle lorsqu'il tenta de parler. Je sais très bien que tu étais avec elle. - Chris... J'aurais dû savoir que cela arriverait tôt ou tard, pour-

- Depuis combien de temps as-tu une liaison avec cette

Il s'y attendait. Néanmoins, il eut l'impression d'avoir reçu

Il tira sur sa cigarette pour se laisser le temps de réflé-

- Tu sais bien que non, répliqua-t-elle avec mépris. Je l'ai

fait cette fois-ci parce que je savais que c'était une lettre de femme et que tu étais un menteur. Tu n'as pasréponduà

ma question. Depuis quand dure cette liaison? A-t-elle com-

mencé avant que nous allions à Londres ou après notre re-

tour? Ou l'as-tu engagée alors que j'étais malade à la cli-

chez ta mère. Quand tu m'as laissé seul dans cette maudite

maison. As-tu jamais pensé à ton comportement d'épouse?

Pendant des mois, tu m'as traité comme un étranger. A Lon-

dres, tu m'as déclaré que tu m'avais pardonné, mais tu m'as

- Que pouvais-tu espérer d'autre? Que je partagerais tes

- Voyons, Chris, tu sais très bien que c'était une affaire

· Elle a commencé quand toi et Jan vous êtes partis

chir. Puis il se pencha et jeta l'allumette dans le cendrier.

- Trouves-tu normal de lire les lettre d'autrui?

Le visage d'Anton se durcit devant ce ton cinglant.

femme? demanda-t-elle à voix basse.

toujours tenu à distance depuis. Elle était blanche de colère.

faveurs avec Camilla?

dit quel genre d'homme tu étais. Adrian! protesta-t-il avec violence. Est-ce le genre de mari que tu souhaitais? Le genre de vie commune qu'il mène

Elle le toisa avec hostilité.

— Exactement. Ça t'étonne?

— Tu voudrais être comme Jane, mariée avec un homme qui aime une autre femme? Tu crois qu'il ne lui a jamais été infidèle? Moi je prétends qu'il ne lui a jamais été fidèle. Depuis le jour où il t'a connue il n'a cessé de te désirer.

Le visage de Christine se glaça. - Tu ne pouvais rien dire qui te rende plus méprisable à mes yeux. Je te quitte, Anton. Je veux divorcer.

Il sentit un creux dans l'estomac. Tu ne parles pas sérieusement, protesta-t-il en se forçant

au calme. Tu n'as pas l'intention de sacrifier onze ans de mariage heureux pour un égarement passager. — Un égarement passager, répliqua-t-elle avec sarcasme, c'est tout ce que ton inconduite représente pour toi!

Chris, nous avons été heureux pendant onze ans. Tu dois le reconnaître. Combien de tes amies ont eu la même chance? Un mariage comme le nôtre mérite qu'on fasse

l'effort de le sauver. - Ce n'était un mariage heureux que parce que je ne me suis pas rendu compte que tu n'as cessé de tricher et de men-

- Avec combien de femmes as-tu couché depuis que tu m'as épousée? Combien de petites liaisons minables as-tu collectionnées?

 Tu les connais toutes. — Je ne te crois pas!

- Tu le crois vraiment?

Il haussa les épaules.

- Je ne peux pas faire plus que t'en donner ma parole. Il affronta son regard sans ciller.

— Il n'y a pas eu d'autres femmes, répéta-t-il, et il n'y en aura pas si tu me rends l'affection et l'amour que tu m'as témoignés jusque-là.

Elle eut un sourire amer et sceptique. Tu ne changeras jamais.

Chérie, écoute-moi...
Chérie! coupa-t-elle, s'animant pour la première fois. Est-ce ainsi que tu appelais Camilla, Magda et les autres?

Ne m'appelle plus jamais chérie! — Chris, je t'en prie.

(A suivre)

suivit-elle d'une voix froide à force de calme voulu. Ma mère m'avait prévenue avant mon mariage. Adrian aussi m'avait s'assit à côté d'elle et prit une cigarette. Leurs yeux se croi-

avec Jane te paraît-il enviable?

HALLE DES SPORTS MONTILIER

VENDREDI 31 AOÛT 1973 de 20 h à 2 h

Entrée: Fr. 10.- par personne Réservations: HALLE DES SPORTS MONTILIER

Tél. (037) 71 46 46

SOIRÉE DE GALA AVEC GRAND BAL

avec les deux orchestres PEPE LIENHARD

The FIVE ROCKYS

CARS MARTI DE BERNE BIENNE ET NEUCHÂTEL

Renseignements: Tél. (032) 82 28 22



Excursions

JEUDI 30 AOUT

VALLÉE D'ABONDANCE

Dép. 8 h Fr. 30.— (AVS : Fr. 24.—) (passeport ou carte d'identité)

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

MONTANA

Fr. 33.— (AVS : Fr. 26.50)

MERCREDI 5 SEPTEMBRE

SAINT-LOUP

FÊTE ANNUELLE Fr. 15.— (AVS : Fr. 12.—)

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE FORÊT-NOIRE - TITISEE

FRIBOURG-EN-BRISGAU

(carte d'identité ou passeport) 7 h Fr. 34.— (AVS : Fr 27.50)

Comptoir de Lausanne

Dimanche 9 - Mercredi 12 -

Fr. 16.— par pers COURSES DU JEUNE FÉDÉRAL

16. 9. ALSACE-Riquewihr 16. 9. ZERMATT

Fr. 45.-17. 9. ENGSTLENALP Fr. 31.-17. 9. COL DU PASSWANG Fr. 25.-

Programmes - Rens. - Inscriptions: **AUTOCARS FISCHER**

MARIN - NEUCHATEL Tél. 33 25 21

ANTIQUITÉS

Bahuts, secrétaires, armoires, fau-

teuils, horloges, tables, etc. Ouverture jeudi 30 août, à 14 heures, 700 m2 d'exposition.

MARCHÉ AUX PUCES tous les samedis

Grand-Rue 124, 2720 Tramelan (ancien magasin Au Louvre). Tél. (032) 97 48 05.



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Mécanique de précision

Oscar APPIANI

2022 BEVAIX

cherche, pour sa nouvelle usine

Contraction of the Contraction o

parfaitement au courant du fraisage, tournage et perçage, pour diriger une équipe jeune et dynamique. Age minimal 30 ans. Logement à disposition.

Prière de faire offres en se présentant ou en téléphonant à :

Mécanique de précision, rue du Château 17, 2022 Bevaix. Tél. (038) 46 18 18.

Restaurant de la ville cherche, pour entrée immédiate ou date à

sommelière

Horaire de travail: 1 semaine 6 h 30 à 14 h 1 semaine 14 h à 22 h 30. Congé le dimanche. Chambre indépendante à disposi-

dame de buffet fille de buffet

garçon de buffet Horaire de travail agréable. Congés réguliers.

Tél. (038) 25 66 15, dès 9 heures.

entrepôts modernes à

Nous cherchons, pour le 1er novembre ou autre époque à con-

employée de bureau ou secrétaire

à plein temps, capable, habile sténodactylo et ayant de bonnes connaissances d'anglais,

facturière

à temps partiel, capable et expérimentée. le samedi. Situations d'avenir.

Prière de faire offres manuscrites à SCHURCH & Cie, 1er-Mars 33, Neuchâtel, commerce de gros en fournitures industrielles. Renseignements par télé-phone au (038) 24 34 34.

BÉROCHE S.A

Fabrique de meubles de camping et d'articles métalliques, usine 2, 2025 CHEZ-LE-BART (NE)

engage:

serrurier sur machines

pour la construction de gabarits et l'entretlen de

aide-soudeur

pour renforcer son service de construction et d'entretien des machines.

Travail varié dans usine moderne. Semaine de 5 jours, salaire correspondant aux capacités et avantages

Adresser offres ou téléphoner à : BEROCHE S. A., usine 2, face à la gare de Gorgier - Saint-Aubin, 2025 Chez-le-Bart (NE). Tél. (038) 55 17 77.

COMMUNIQUÉ IMPORTANT A NOS ABONNÉS

Objet : changement d'adresse de vacances

② 25 82 82 ② 63 27 37

2000 Neuchâtel

TX 35 313 fuchs ch

Veuillez nous adresser vos instructions

ITALIE - SUISSE

COUPE DU MONDE A ROME

20 OCTOBRE Voyage spécial en vagon-couchettes

... EXCEPTIONNEL...

Renseignements et inscriptions auprès de :

FACONNAGE ET VENTE Verre acrylique, PVC et autres matières plastiques, feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes dimen-

PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION

Neuchâtel, St-Honoré 2

125, rue de la Côte

Tél. (038) 25 28 76

VOYAGES

PAR ÉCRIT

trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

Nous ne serons plus en mesure d'accepter les changements d'adresses par téléphone. Les changements d'adresses pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits.

Transferts à l'étranger :

Expédition par courrier normal : nous facturons 40 c. par envoi journalier.

Expédition par avion (seulement sur demande formelle) : tarif variable suivant les pays, se renseigner au préalable à notre bureau. Nous déclinons toute responsabilité pour les distributions irrégulières ou défectueuses en dehors de la Suisse.

Abonnements suspendus provisoirement: bonification à partir de trois semaines d'interruption (pas en dessous). Le montant à bonifier sera déduit de la prochaine facturation de septembre ou de décembre mais NON de la facture de fin juin. En conséquence, nous ne pourrons renvoyer des cartes de versement pour les abonnements déjà facturés.

Nous prions nos lecteurs de nous envoyer leurs ordres dans les délais, au moyen du bulletin ci-dessous ou d'une carte postale libellée de la même façon.

Merci d'avance!

FAN-L'EXPRESS

CONCIERGE

est cherché dès le 1er janvier 1974 pour le service d'entretien d'un immeuble, en ville.

Faire offres sous chiffres PE 902673, à Publicitas, 1002 Lausanne.

ONNENS

Pour compléter l'effectif du personnel de nos

Offres et renseignements aux Fabriques de Tabac Réunies SA. Service de recrutement, 2003 Neuchâtel Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.



FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons

>**>**

qui devra s'occuper de divers travaux, tels que chargement et déchargement de camions, de vagons de chemin de fer, de stockage, conduite de lifter, préparation de commandes, etc.

Nous cherchons aussi quelques personnes qui seront affectées à des

TRAVAUX DE NETTOYAGE

FAN-L'EXPRESS

Changement d'adresse

No postal:

No postal:

Domicile habituel:

Nom-Prénom : No-rue:

Nouvelle adresse:

Nom-Prénom:

No-rue:

Localité:

Valable dès le



RESUME: Observé à son insu par le jeune Dean Lead, Yakoub s'introduit subrepticement dans la villa «Agdal».

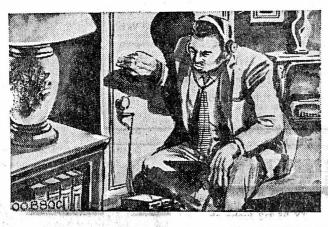
Le coffre-fort



C'est alors que Yakoub entendit un bruit métallique, presque imperceptible. Il demeura figé un long moment, regrettant de n'avoir pas emporté le colt de son maître. Puis l'envie lui vint de prendre la fuite, mais il y résista. Il voulait savoir qui se trouvait dans le bureau du colonel Bushrod. Dominant sa peur, il fit un pas, puis un autre, sur les dalles du couloir, glacées à ses pieds nus. A nouveau, il entendit: «Clic, clic...»



Le bruit venait de derrière une porte entrouverte, et Yakoub se dit que, décidément, tout était ouvert, à la villa « Agdal » Maintenant, il percevait un soupir, suivi d'un raclement de gorge. Il attendit que se fît à nouveau le cliquetis métallique pour faire un pas de plus, qui lui permit de risquer un œil dans l'entrebaîllement de la porte...



Coiffé d'un casque d'écoute relié à une boîte de bakélite noire posée à même le sol, un Blanc se tenait accroupi devant un grand coffre-fort. De la boîte partait un fil qui aboutissait à une fiche enfoncée dans la serrure du coffre. Avec les doigts de sa main droite, le Blanc faisait tourner les boutons à molette du coffre, ce qui produisait le cliquetis. Un sourire se joua sur les lèvres minces de l'Arabe, qui se dit qu'Allah était grand.



L'instant d'après, le coffre s'ouvrait. S'étant mis debout, le Blanc demeurait immobile devant une minuscule boîte cylindrique en carton, posée bien en évidence sur l'étagère du milieu. Elle portait la marque d'une maison spécialisée dans la fabrication des films photographiques. L'homme la mit dans sa poche sans même l'ouvrir, puis se baissa pour vérifier qu'il ne se trouvait rien dans les compartiments inférieurs, et rabattit la porte du coffre.

Demain: Le battant de la persienne

HOROSCOPE

L'ensemble de la journée sera placé sous des influences nerveuses poussant aux discussions et aux

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront originaux, rêveurs, indisciplinés et émotifs.

BELIER (21/3 - 19/4)

Santé: Vous comptez trop sur vos réflexes. Amour: Détente et bonheur au milieu des vôtres. Affaires: Ne tablez pas toujours sur la

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Déplacement de vertèbres probable. Amour: Ne froissez pas la susceptibilité de l'être cher. Affaires: Mettez vos idées nouvelles en pratique.

GEMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Ménagez vos forces. Amour: Chassez les nuages qui obscurcissent votre bonheur. Affaires: N'entreprenez rien aujourd'hui.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Vos maux sont sans gravité. Amour: Evitez les sujets scabreux. Affaires: Votre influence est certaine.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Pratiquez un sport régulièrement. Amour: Vous devez prendre une décision. Affaires: Ne précipitez rien, sachez attendre.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Utilisez les plantes médicinales. Amour: Petit voyage imprévu fort agréable. Affaires: Une question litigieuse sera réglée.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Assouplissez vos articulations. Amour: Petit échec sentimental. Affaires: Mettez vos projets à exécution.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Snaté: Ne buvez pas trop d'alcool. Amour: Ne vous tourmentez pas pour de petits incidents. Affaires: Vous remporterez de grands succès.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Mauvaise digestion, surveillez votre nourriture. Amour: Accordez plus de liberté à chacun. Affaires: Méfiez-vous des affaires peu

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Bonne santé, faites tout pour la conserver. Amour: Ne fréquentez pas les pessimistes. Affaires: Organisez-vous et

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Surveillez régulièrement votre tension. Amour: Faites preuve de moins d'autorité. Affaires: Les circonstances ne sont pas

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Consultez un ophtalmologiste. Amour: Ne revenez pas sur des faits passés. Affaires: Accordez un minimum d'attention à

POUR VOUS MADAME

Un menu

Salade nicoise Assiette de viandes froides

LE PLAT DU JOUR :

Cake des débutantes

Préparation: 15 minutes. Cuisson: 45 minutes. Pour un moule de 28 cm de diamètre: 300 g de sucre, 500 g de farine, 2 verres d'huile, 3 verres de lait (verres à moutarde), 5 œufs, 1 citron, sel, 2 sachets de levure.

Dans un grand saladier, déposez la farine tamisée avec la levure, faites une fontaine.

Dans un autre, battez les œufs avec le sucre, le zeste de citron (1 gros ou 2 petits) et une pincée de sel. Lorsque le mélange est bien liquide, ajoutez alternativement l'huile et le lait. Versez lentement le mélange dans la farine en délayant au fur et à mesure. Mélan-

gez sans faire de grumeaux. Beurrez le moule (moule à manqué ou moule à cake). Garnissez le fond avec une feuille de papier d'aluminium beurrée, remplissez aux 3/4 avec la préparation. Mettez à four moyen (4 - 5 au thermostat) chauffé 15 minutes

d'avance. Attendez 20 minutes pour ouvrir le four. Surveillez la couleur, au besoin, couvrez d'une feuille de papier d'aluminium. Vérifiez la cuisson à la lame de couteau qui doit ressortir sèche. Ce cake très facile se conserve frais plus de 10 jours.

Vos pieds et la chaleur

Si la chaleur martyrise vos pieds, essayez ce bain d'alun et d'essence de menthe.

La chaleur est une source d'ennuis pour vos pieds. En fin de journée vous pouvez à peine supporter vos souliers. Essayez donc ce bain qui vous soula-

Versez dans une profonde cuvette, de l'eau tiède à 36°, pas un degré en plus, pas un non plus en moins, car cette température a son importance et il faut la mesurer avec le thermomètre médi-

Ensuite, faites dissoudre dans cette eau cinq cuillerées à soupe de sel marin, deux de poudre d'alun (que vous trouverez en pharmacie). Ajoutez une cuillerée à soupe d'eau oxygénée et une cuillerée à café d'essence de menthe, et restez dans ce mélange un bon quart d'heure.

Sous l'action conjugée de l'alun, de la menthe et de l'eau oxygénée vos pieds se décongestionnent et désenflent.

Pour cet été : des pêches

La pêche est un excellent fruit. Servie nature, accompagnée de sucre ou de sucre et de vin rouge comme c'est la coutume dans le centre de la France, c'est un savoureux dessert. Elle fait aussi de délicieuses glaces; des compotes parfumées et des tartes raffinées. Les « pêches Madame Récamier » ont une histoire. Madame Récamier mise à la diète par les médecins maigrissait à vue d'œil et n'ayant goût de rien son maître d'hôtel, Chevrier, eut l'idée de lui en servir à sa façon pochées au bain-marie et inondées ensuite de sirop de sucre et d'un peu de crème au thé... est-ce à elles qu'elle dut de retrouver la santé ? Toujours est-il que la recette garda .son

Pas d'alcool dans des bouteilles en plastique

Ne conservez pas de l'alcool dans des bouteilles en plastique. Le plastique en effet est dissous lentement par l'alcool et constitue une menace dangereuse pour l'organisme.

L'administration américaine s'en est avisée récemment et a formellement interdit aux fabricants d'alcool d'utiliser ce genre de récipients.

Le sport peut être un ennemi

Ennemi de vos vacances: le sport ou pratique pendant les vacances: Pourquoi? Une fois de plus parce que l'organisme n'y est pas préparé. La plupart des gens veulent rattraper en 30 jours, onze mois d'inactivité muscu-laire. Résultat : ils se surmènent. D'abord parce qu'ils ne savent pas respirer correctement; ils n'éliminent donc pas suffisamment leurs toxines, donc ils se fatiguent plus vite. Cette fatique entraîne dans les muscles une surproduction d'acide lactique qui empoisonne tout l'organisme. Ils ont des courbatures, au lieu de se reposer, ils recommencent, cherchent à tout prix à accomplir des performances.

Conséquences: épuisement physique, baisse de tension; douleurs articulai-

A méditer

Méchant on fait parfois moins de mai qu'indifférent.

SAINTE-BEUVE

Bibliographie

L'ALMANACH

DE LA CROIX-ROUGE SUISSE 1974

L'édition 1974 de l'Almanach de la Croix-Rouge suisse, sorti récemment de presse, offre à ses lecteurs plus de 100 pages de textes variés et d'illustrations attrayantes dont deux planches en couleurs propres à réjouir les bibliophiles. Cette publication rend en fait service 365 jours par an puisqu'on y trouve un calendrier complet, la liste des tarifs téléphoniques et celle des nouveaux tarifs postaux, la liste aussi de tous les marchés, foires et expositions de Suisse romande, une notice enfin concer-nant les premiers secours en cas d'accident, figurent aussi des adresses qui peuvent être utiles en cas d'urgence, comme celles des sections de Samaritains auprès des-quelles il est possible d'obtenir des articles sanitaires. Quant à la partie récréative, chacun y trouvera matière à son goût.

L'AMI DES AVEUGLES 1974

Parmi le grand nombre d'almanachs paraissant en Suisse depuis des décennies, « l'Almanach des Aveugles » jouit, depuis plusieurs années, d'un intérêt très particu-lier. Il est évident que la recette des ventes de cet ouvrage est destinée aux institu-tions sociales des aveugles qui en dépendent. Cet almanach contient beaucoup d'ar-ticles dignes d'être lus, il est largement illustré. Et comme toujours, d'amusantes histoires complètent le contenu précieux de cet almanach.

Alain Laurent LIBÉRER LES VACANCES? (Editions du Seuil)

Surgies grâce au monde industriel, les

vacances occupent dans notre vie une fonc-tion ambiguü: oasis rêvée de toutes les satisfactions, elles sont en réalité aliénées et aliénantes, car le phénomène de l'hyperorganisation collective menace de part l'individu dans sa spontanéité et sa liberté. Les clubs de vacances font pourtant miroiter l'utopie rousseauiste d'une solutionmiradle. Piège pour consommateurs trop bien sécurisés? Tyrannie du tourisme social? En définitive, on le devine, c'est par la redécouverte du désir que les vacances redeviendront une aventure réellement libé-

TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.15 (C) Téléjournal 18.25 (C) Vacances-jeunesse 19.00 (C) L'aventure du ciel

19.15 (C) Un jour d'été 19.30 (C) Le pays caché

19.40 (C) Téléjournal 20.00 (C) Ton amour et ma jeunesse

20.15 Les grandes batailles 21.45 Opération vol 23.20 (C) Téléjournal 22.35 Football

SUISSE ALEMANIQUE

9.10 Télévision scolaire

9.50 Reprise 10.30 Naissance d'une orchidée

11.10 Reprise 17.00 (C) La maison des jouets 17.30 (C) Le Congrès de Vienne

18.45 Fin de Journée

18.55 Téléjournal

19.00 (C) Dick et Doof 19.30 Safari aux llons

en Californie 20.00 Téléjournal

20.20 Pour la ville et la campagne 21.10 (C) Chien de pique 22.25 Téléiournal

22.35 Scènes de jazz

FRANCE

12.30 Le francophonissime 13.00 24 heures sur la une

13.15 Treize heures magazine

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Je voudrals savoir

18.30 Emissions pour les jeunes

19.10 Pour les petits... 19.20 Actualités régionales 19.45 24 heures sur la une

20.20 L'Etang de la Breure 21.40 Bienvenue à la danse

20.35 Pourquoi pas ? 22.30 Jazz session 23.05 I.N.F. 2 dernière

FRANCEII

14.30 (C) Le Triomphe de Buffalo Bill

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales 19.45 (C) Fortune 20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran (C) La charge de la brigade (C) Débat

23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3

19.20 (C) Actualités régionales 19.40 (C) Faltes un vœu (18) 19.55 (C) Hommage à Axel Toursky

20.30 (C) Hawaii, police d'Etat 21.25 (C) A chacun son pain

et son hareng 22.20 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.30 (C) Per I bambini 19.10 (C) Telegiornale 19.20 Incontri

19.50 (C) La pesca industriale

20.20 (C) Telegiornale 20.40 Il regionale

21.00 (C) Istanbul 22.20 (C) Martedi sport 23.30 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, les gorges célèbres. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Qui suis-je. 21 h, histoire d'une grosse femme. 21.50, conflit dans la marine allemande. 22.40, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, mosaïque, 17.55, le bon exemple. 18 h, plaque tournante. 18.35, les vieux amis, 19.10, aventures au pays de l'arc-en-ciel. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, point chaud. 21 h, Emma Peel & Cie. 21.50, aspects. 22.35, téléjournal, météo.

BAND) (O

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15 cont. mille notes de musique. mande. 8.15, cent mille notes de musique, 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, spécial-vacances. 11.30, news service. 12 h, le journal de midi et midimystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, mardi les gars. 14.05, après-midi d'été, réa-lités. 15.05, concert chez soi.

16.05, social-contact. 16.20, Le Roman de Tristan et Yseult (2), d'après Joseph Bédier. 16.30, le disque d'avant-hier. 17.05, arts et rencontres. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.00, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro de la presse suisse alemanque, le filicro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, mardisques. 20.30, Mon Portugais, comédie d'Albert Verly et André Marcel. 22.00, musique. 22.40, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, plein feu. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 10.45, nos patois. 11 h, université radiophonique inter-nationale, L'Oratorio Christus de Franz nationale, L'Oratorio Christus de Franz Liszt. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations.

Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77 20.05, médecine et santé. 20.30, les sentiers de la poésie. 21.00, sport, musi-

Annoncé avant

Réparé le même jour

DÉPANNAGE

toutes marques

informations. 22.30, nocturnes. 23 h, Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare militaire américaine. 9 h, le pays et les gens. 10.05, Symphonie No 22 Le Philosophe, Haydn. 10.20, L'Islam (2), radioscolaire. 10.50, Symphonie No 55 Le Maître d'école, extrait Haydn. 11.05, baga-telles sonores. 11.30, musique champêtre. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, lecture. 14.30, disques de midi. 14 h, lecture. 14.30, disques suisses. 15.05, L'Africaine, opéra de Meyer-

16.05, visite aux malades. 16.30, pour les personnes du troisième âge. 17.30, pour les enfants. 18.20, boussole sonore: nou-velles et notes de l'Ouest. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, pris-me: thèmes de notre temps. 21 h, championnats suisses de football. 22.25, jazz. 23.30, musique populaire.

VERTICALEMENT

ceinture de Japonais. 2. Qui excluent les

ornements. 3. Serrées. — Après deux autres. 4. C'est de dimanche qu'elle est le plus

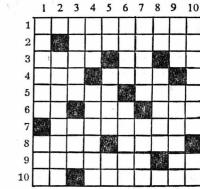
occupée. — Associé. 5. Initiales de l'au-teur de Chatterton. — Elle nous garde les voix qui se sont tues. — Lien. 6. Il est souvent battu par une dame. — La sépia en est une. 7. Débarrasse une peau de ses

poils. — S'inscrire en faux. 8. Marcha à quatre pattes. — Dans la Mayenne. 9. Grand fleuve. — Incrustation d'un émail noir sur un fond blanc. 10. Tracées dura-

1. Certains sont des loupes.

beer, extraits.

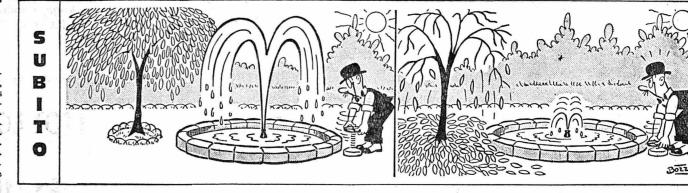
Problème No 86



HORIZONTALEMENT

 Enlèvement. 2. Rendre la pareille. 3.
 Qui s'en est tiré. — Se rend. — Pronom.
 Expédie. — Communion symbolique. 5.
 On gagne à le transformer. — Fleuve d'Irlande. 6. Abréviation. — Goût. — N'est pas d'accord. 7. Dont on fait le premier usage. 8. On y trouve souvent des brosses. — On se renfrogne quand il se couvre, 9. Celle de Domrémy était très pieuse. — Mesure. 10. Chef-lieu. - Qui lasse par sa





NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. - Musée d'histoire naturelle: Nos oiseaux d'eau. d'ethnographie: Exposition Malgache qui es-tu? Musée cantonal d'archéologie.

Galerie Ditesheim: Estampes de Sou-

lages. Musée des beaux-arts: Soulages, peintures - graveurs neuchâtelois.

Centre culturel neuchâtelois et Jeunes-Rives: Expositions Luginbühl, TOURISME. - Bureau officiel de ren-

tél. 25 42 42.

seignements: place Numa-Droz 1,

CINÉMAS. — Bio: 18 h 30 et 20 h 45, Le Dernier Tango à Paris. 18 ans. Apollo: Relâche, transformations. Palace: 20 h 30, Les Novices. 18 ans. Arcades: 20 h 30, Si Disney m'était conté. Enfants admis

Rex: 20 h 45, Inga et ses jeux éroti-

ques. 18 ans. Studio: 20 h 30, Sous les caresses du

vent nu. 20 ans. DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dau-

d'office : Coopérative, Grand-Rue. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

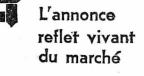
Service d'urgence des pharmacles : région Boudry - la Côte. W. Gau-chat, Peseux. Tél. 31 11 31. COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâche. LE LANDERON Cinéma du Château : Relâche.

dans la vallée des vautours SAINT-BLAISE Royal: Relâche jusqu'à fin

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Sartana



Automne au Gessin

LOCARNO

VACANCES D'AUTOMNE PROLONGÉES JUSQU'À LA FIN D'OCTOBRE

23 septembre: Fête du raisin
7 octobre: Fête des châtaignes
Concerts, spectacles folkloriques, Casino Kursaal.
Piscine couverte, excursions.

Renseignements: ENTE TURISTICO DI LOCARNO E VALLI, 6600 Locarno.

ALBERGO TICINO

6612 ASCONA 20. Via Muraccio.

Tranquillité assurée. Grand jardin ombragé. Parking devant l'hôtel. A 50 m. du Centre et du Lido. Cuisine de 1^{re} qualité.

Prix de la chambre: Fr. 25.- par personne.

Tél. (093) 35 35 81

Propr.: H. Balzano

HÔTEL GARNI FLORIDA

6612 ASCONA

Chambres avec douche. Bain. Situation tranquille, jardin. A 5 minutes d'Ascona.

Ouvert jusqu'au 15 novembre.

Prix: Fr. 30.- à Fr. 36.-.

Propriétaire: Famille Failla-Thalmann. Tél. (093) 35 49 23/24.



HÔTEL MONTE VERITÀ

ASCONA (rénové complètement en 1972)

Une maison de classe, située au-dessus d'Ascona, à l'écart du grand trafic routier. Parc naturel de 75 000 m². Restaurant. Bar. Pianiste. Piscine chauffée. Court de fennis. Centre d'excursions variées. Garages.

Tél. (093) 35 12 81. Direction: A. Cottl.

MOTEL SAN GOTTARDO

6702 CLARO - Tessin

Le premier motel que le touriste trouve en descendant des cols du Gothard, du Lukmanier et du Nufenen.

Endroit idéal pour des excursions. Restaurant – Bar – Terrasse. Place de jeux pour enfants.

Tél. (092) 66 15 66.

MOTEL RIVIERA

6702 CLARO - Tessin Tél. (092) 66 15 13

Sur la route du col du Gothard.

Cuisine italienne.

Terrasse – Jardin – Piscine – Grand parc pour autos.

Septembre-octobre: pension complète Fr. 35.–

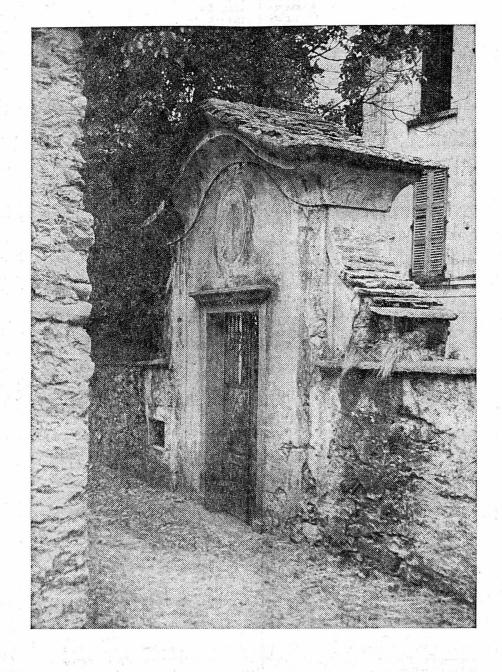
demi-pension Fr. 27.–

Propr. Romana Lanza



50 lits - confort - garages Prix modérés. Restaurant - Spécia ités Chasse - Pizzerla

Direction suisse romande



LE TESSIN L'alternative de tous les jours

Que peut-on entreprendre au Tessin, à part ce que l'on pourrait faire sans cela tous les jours ?

Voici quelques suggestions:

— EXCURSIONS: Pour bon nombre de familles en Suisse, une course à la Strada Alta, dans la Léventine, est déjà une idée. Les CFF déliment même des billets spéciaux pour cela. Mais il y a bien d'autres buts de petites ou plus grandes excursions, en empruntant en partie de nouveaux chemins afin de découvrir une merveilleuse nature souvent inconnue.

— PROMENADES: Les stations de cure déjà très connues et celles qui le sont moins ont fait de grands efforts pour assurer à leurs hôtes la tranquillité au milieu d'une riche végétion et hors de tout trafic automobile.

— BAINS: On ne peut naturellement se baigner partout au Tessin, mais dans plus de stations que l'on s'imagine. En quelques endroits du Lac de Lugano et du Lac Majeur l'eau est polluée. Là, une interdiction formelle de se baigner a été prononcée, afin que plus tard personne ne puisse nous faire des reproches. Toutefois, en bordure du Lac de Lugano et du Lac Majeur, il existe encore bien de petites stations de vacances, où l'on peut se baigner tout aussi bien qu'il y a quelques années, et dans les grands centres de Lugano et de Locarno, il a été aménagé de jolies piscines, spacieuses, couvertes et non couvertes et où le soleil vous brunira tout aussi bien qu'ailleurs.

— EQUITATION, VOILE, VOL A VOILE, GOLF: Vous ne faites pas d'équitation, ni de la voile ni du vol à voile et vous ne jouez pas au golf l'Alors venez au Tessin et téléphonez à l'un des quinze offices du tourisme et lorsque vous rentrerez de vos vacances, vous pourrez pratiguer l'équitation, la voile, le vol à voile ou jouer au golf, ou bien pratiquer ces quatre sports ensemble.

— CONCERTS, THEATRE, FESTIVAL DU FILM, SPECTACLES FOLKLORIQUES: En été et en automne, il sera donné tellement de spectacles que nous devrons, au Tessin, dresser une liste en toute hâte pour que chaque hôte, à son arrivée, puisse établir son programme culturel de vacances complet.

— MANGER ET BOIRE: Il est naturellement aussi posible de bien manger et boire chaque jour, mais les véritables et typiques « Grotti » on n'en trouve qu'au Tessin. Il ne sont pas placés au bord des routes à grand trafic, mais demandez à n'importe quel indigène, il vous en nommera une quantité. Les « Grotti » sont parfois cachés, difficiles à trouver et très bien équipés. Il vaut vraiment la peine de les découvrir.

ET QUI PEUT

VOUS RENSEIGNER AU TESSIN ?

Les quinze associations touristiques sont mentionnées dans l'ancien annuaire téléphonique sous « Pro ». Dans le nouvel annuaire, elles figurent sous « Ente Turistico ».

L'Office cantonal du Tourisme se trouve à Bellinzone. En voici l'adresse: ENTE TICINESE PER IL TURISMO 6500 BELLINZONA, Piazza Nosetto

Téléphone (092) 25 70 56.

Une innovation pour les automobilistes: au Col du Saint-Gothard, il existe le Bureau de renseignements du canton du Tessin, où vous pourrez obtenir non seulement des renseignements de tous genres, mais aussi réserver un hôtel.

Le Tessin n'est pas si loin Bienvenue au Tessin!

Réalisation: Annonces Suisses S.A. - ASSA, Locarno - Bellinzone - Lugano

HOTEL UNIONE

Via G. Guisan - BELLINZONE



- 75 lits toutes les chambres avec
- Cuisine soignée et cave bien fournie
- Jardin et parc pour autos

Propr.: Fam. Berini-Berset, tél. (092) 25 55 77.

ASCONA

SÉJOUR IDÉAL EN TOUTE SAISON

Festivals de musique, exposition d'art, revue de modes, grandes compétitions internationales de golf, tournois de tennis, régates à voile, ski nautique, patinoire artificielle et piste de curling. Parcours Vita.

Syndicat d'initiative ASCONA et LOSONE.

HÔTEL CAMELIA

LOCARNO-MURALTO

Maison distinguée, tout confort. Très agréable pour vacances et séjours prolongés. A dix minutes de la gare, 500 m. du lac, belle situation.

Si vous connaissez Locarno et sa région pittoresque, vous savez combien de joies vous attendent. Soyez les bienvenus!

Direction: F. Lehmann, tél. (093) 33 17 67.

RIVIERA DU GAMBAROGNO

Lago Maggior

avec les caractéristiques villages de Magadino, Vira, Piazzogna, S. Nazzaro, Gerra, S. Abbondio et Caviano est la région sur la rive gauche du Lac Majeur (vis-à-vis de Locarno-Ascona).

Des hôtels bien soignés, des pensions et des maisons de vacances offrent au touriste une hospitalité tranquille et familiale. Excursions et promenades. Plages naturelles.

Informations: ENTE TURISTICO DEL GAMBAROGNO, 6574 Vira/TI. Tél. (093) 61 18 66.

MOTEL LAGO MAGGIORE

6595 RIAZZINO-LOCARNO

A la porte de Locarno, chambres tout confort. Lieu déal pour vacances. Piscine, restaurant soigné, Snack-Bar. Grand parking, ouvert toute l'année.

Fam. M. Ganguin, tél. (092) 64 18 55.

Vous qui almez le Tessin, connaissez-vous Intragna ? à 9 km. de Locarno

PENSION ANTICO RISTORANTE

6655 INTRAGNA

Chambres avec bain ou douche. Prix à partir de Fr. 25.à Fr. 29.-. Demi-pension à partir de Fr. 32.- à Fr. 36.-(réduction pour les eniants). Jardin, piscine, 40 lits. Tél. (093) 81 11 07. Dir. M. Lanza

TESSIN

PENSION ANITA

6515 GUDO 10 km. de Locarno.

Place tranquille idéale pour vacances reposantes. Beau jardin ensoleillé et terrasse. Parc pour autos. Chambres avec eau froide et chaude. Appartements avec douche, chauffage central. Garni ou demi-pension.

Fam. Cupic-Schneider. Tél. (092) 64 11 97.

BELLINZONE

riche en art et antiquités, vous offre tranquillité.

Profitez de son établissement balnéaire, un des meilleurs en Suisse.

Pour tout renseignement s'adresser à l'Office du tourisme, 6500 Bellinzone, tél. (092) 25 21 31.

Les députés du R.J.: la régionalisation du Jura comporte un risque d'éclatement au profit de l'agglomération biennoise!

Comme à l'accoutumée, hier soir, tandis que la députation jurassienne officielle siégeait à Moutier sous la présidence de M. Roland Voisin (P.D.C.) de Porrentruy, les députés affiliés au Rassemblement jurassien (R. J.) se Delémont sous la réunissaient à présidence de M. Roger Jardin (rad). Un thème à l'ordre du jour: la régio-

Le communiqué diffusé à l'issue de la rencontre de Moutier indique que « la députation jurassienne a examiné le rapport du Conseil-exécutif sur la création de régions à propos duquel certaines réserves ont été formulées par quelques députés. Le principe de la régionalisation a été accepté comme tel et en particulier les deux propositions du gouvernement libellées comme suit:

1. Pour renforcer les autonomies locales et promouvoir la coordination intercommunale, le Grand conseil considère comme digne d'examen l'îdée d'une régionalisation du canton de

PARIS, (AFP). - A 84 ans, Charlie

Chaplin envisage de faire son retour au

cinéma. Dans sa propriété suisse du lac

Léman, il vient d'écrire deux scénarios qu'il aimerait bien porter lui-même à l'écran, à révélé à l'A.F.P. un proche de

« Charlot ». Le patriarche de Vevey

compose, en outre, la musique pour ses

anciens films muets, selon cette même

définitif — relate l'aventure d'un prisonnier de Sing-Sing qui réussit à

L'un des scénarios - non encore

échapper de sa prison et devient

l'homme le plus riche du monde.

Charlie Chaplin songe à son fils aîné, Sydney, pour être le héros de cette

Le second script - entièrement

terminé et pour lequel, croit-on savoir,

Chaplin a engagé des pourparlers avec

des compagnies américaines — s'intitule «The freak» (le caprice) histoire

poétique, fantastique et comique aussi,

précise-t-on dans l'entourage du célèbre

acteur-cinéaste. « The freak » met en

scnèe un géologue qui travaille au Chili,

dans un endroit sauvage et isolé, au bord de la mer. Un soir, un bruit

histoire

relate l'aventure d'un

poursuivre les études entreprises dans ce sens et de lui soumettre un rapport et des propositions.

2. Le Grand conseil estime que la politique suivie jusqu'îci en matière de décentralisation administrative doit être maintenue et si possible développée dans la perspective d'une collaboration aussi intense et rationnelle que possible entre l'administration cantonale et les futurs administrations régionales. Il envisage de ultérieurement, dans un texte législatif, les principes d'organisation de l'administration cantonale et, notam-ment, de l'administration cantonale décentralisée.

Le communiqué précise en outre que la députation se réunira le 19 septembre à Moutier pour continuer l'étude du

LES RÉALITÉS ETHNIQUES

« Personne n'est opposé à certaines formes de régionalisation, pour autant

dérange le savant qui découvre sur le

toit de sa demeure une femme ailée.

Elle s'est brisée une aile dans sa

Cette histoire, qui est aussi une

histoire d'amour pour Charlie Chaplin

(entre le géologue et la femme-oiseau) a

été écrite en pensant à la fille de

Chaplin, Joséphine, qui vit en France et

est mariée au comédien français Jean-

Charlie Chaplin, malgré certaines

difficultés pour marcher et entendre, a

conservé un esprit très vif. Selon ses

proches, il sort peu de sa retraite de

Vevey. Il a fêté en famille ses 84 ans

sur la Côte d'Azur, en avril dernier, et doit prochainement se rendre à Londres,

pour l'enregistrement de certaines de ses

Entre-temps, Charlot, qui depuis

longtemps ne va plus au cinéma et se

désintéresse de l'actualité, s'est fait

projeter ses propres films chez lui. Selon

ses intimes, ces projections ne manquent pas de provoquer chez lui rire et

satisfaction, contentement et fierté...

Baptiste Thierre.

éthniques et économiques indépendamment de tout dirigisme bernois », déclarent, pour leur part, les députés affiliés au R. J. Certaines initiatives ont été prises (Centre-Jura, inter-Jura, etc.) au cours de ces derniers mois, avec le plein appui des députés et de l'opinion publique. Il va de soi que les régions envisagées ne doivent pas buter nécessaire-ment contre les frontières des districts jurassiens (Jura-Neuchâtel, Ajoie-France, Laufon-Bâle).

que l'on tienne compte des réalités

En revanche, le jugement suivant peut être porté sur le projet des autorités bernoises, indiquent les députés auto-

a) comporte un risque d'éclatement du Jura au profit notamment de l'agglomération bernoise; b) parachuté par le pouvoir bernois, il se heurte à l'autonomie communale à laquelle le peuple est très attaché; c) le gouvernement cantonal offre là une chose que personne n'a demandée, ni dans le Jura, ni dans l'ancien canton; d) cette régio-nalisation, qui traite de problèmes administratifs, ne peut en aucun cas résoudre la question jurassienne.

En conclusion, les députés du R. J. qui, selon eux constituent « la députation représentative des Jurassiens de langue française », déclarent qu'ils constatent «que les propositions bernoises ont un caractère dilatoire. Face aux échéances inéluctables, le Conseil-exécutif voudrait gagner du temps et jeter de la poudre aux yeux. Or, le problème du Jura étant de nature politique, il ne peut être résolu que par une autonomie digne de ce nom, raison pour laquelle, ladite députation, à l'unanimité, rejette l'entrée

Bénéfice de 29.000 fr à Saicourt

(c) Cinquante-trois citoyens et citoyennes ont participé hier soir à l'assemblée de commune de Saicourt, présidée par M. Charpié, maire. Les comptes, accep-tés, bouclent avec un actif de 29.000 francs. L'assemblée a ratifié les dépassements de crédits, consolidé un emprunt de 100.000 fr. pour les eaux, accepté un règlement sur les taxes de séjour et augmenté les salaires des gardes champêtres et du concierge de Bellelay. Une subvention de 3000 fr. a été accordée à la société de tir pour de nouvelles installations. Des crédits de 1250 fr. achat d'un fourneau), de 20.000 fr. (raccordement des logements des écoles de Saicourt et du Fuet au chauffage central) ont étê acceptés. Un nouveau membre de la commission d'impôt a été nommé: M. Philippe Vuilleumier.

VALAIS

Etude de l'allemand dans les écoles

(c) Depuis de longues années, il est question en Valais d'introduire l'étude de l'allemand dans les écoles primaires du canton, tout comme le français dans les écoles primaires du Haut-Valais. D'intéressantes expériences d'ailleurs ont déjà été faites en ce domaine dans des classes de Sion par exemple.

Hier plusieurs personnalités telles MM. Zufferey, conseiller d'Etat, Anselme Pannatier, chef de service, Jean Petit, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Besançon, ont orienté la presse sur une initiative capitale prise par l'Etat. Dès la rentrée de septembre en effet un millier de Bas-Valaisans, soit une quarantaine de classes de 3me primaire devront étudier l'allemand comme seconde langue obligatoire. Dans le Haut-Valais un millier d'élèves se mettront de leur côté à l'étude du français dès l'âge des culottes courtes.

Le Valais est le premier canton romand à prendre pareille initiative sur une telle échelle. Des expériences sem-blables furent tentées déjà dans certaines cités mais dans de rares classes seu-

1er festival des majorettes à Ayent

(c) Le 1er festival suisse des majorettes a connu dimanche à Ayent un étonnant succès. Plusiuers milliers de personnes se sont déplacées à cette occasion. Près de 50 jeunes filles défilèrent dans les rues du village valaisan par un temps merveilleux et affrontèrent tant samedi que dimanche le jury lors de concours divers. Maintes personnalités, députés, présidents de commune assistèrent à la manifestation fort bien organisée par la truope de l'Echo du Rawyl d'Ayent.

La Fédération suisse des majorettes groupant une vingtaine de troupes, fédération fondée l'an passé seulement, pa-tronnait cette manifestation.

CONCOURS DES TROUPES: 1. Verygirls, Genève; 2. Bienne; 3. Bellinzone; 4. Marly; 5. Lausanne; 6. Genève-Parade; 7. Mini-very girls, Genève; 8. Fri-bourg; 9. La Chaux-de-Fonds; 10. Ayent; 11. Académie d'Oney; 12. Nyon: 13. « Audacieuse », Bienne; 14. Yverdon; 15. Vevey.

DEXTÉRITÉ - BATONS: 1. Christi-

ne Babel, Mini-very girls, Genève; 2. Danièle Graber, Bienne; 3. Michèle Nicolin, Vevey.

DEXTÉRITÉ - GRANDE CONNE: 1. Christine Babel, Mini-Very girls, Genève; 2. Martine Reynold, Vevey; 3. Claude Mercier, Genvèe-parade.
CONCOURS BATTERIE: 1. Vevey;

2. Marl.y CONCOURS TAMBOURS: 1. Christine Rochat, Vevey; 2. Annelise Renaud, Vevey; 3. Claire-lise Bable, Very-girls,

Genève; 4. Myriam Willy, Very-girls,

boursier

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Crine politice en pein Paris?

renseignements recueillis, la personnalité du Dr Bono, le médecin tchadien assassiné dimanche matin à Paris, rue de la Roquette, le champ des recherches offert à la brigade criminelle s'élargit considérablement. A ce qu'on prenait tout d'abord pour une banale vengeance d'ordre passionnel se superpose maintenant l'hypothèse d'un éventuel crime politique.

On sait, en effet, que le Dr Bono, qui faisait de fréquents séjours en France (il était marié à une institutrice habitant Castelsarrasin) et habitait à Paris un appartement rue Sedaine, ne se cantonnait pas à une activité purement médicale bien qu'il ait fait des stages de recyclage dans des hôpitaux. Il avait adressé la semaine dernière à des organismes de presse un petit opuscule à couverture rouge intitulé « Le manifeste du peuple tchadien » et qui contenait un projet de programme de gouvernement pour son pays. Il se donnait comme le fondateur du « Mouvement démocratique de rénovation du Tchad », et fai-fait figure d'opposant au ré-gime du président Tombalbaye.

fèvres, a confirmé que le docteur passait effectivement dans son pays pour

un « leader » politique. Il faudrait admettre, si l'hypothèse d'un crime de ce genre était retenue, que ses ennemis ont fait appel aux services d'un tueur à gages, cet homme de race blan-

che paraissant assez jeune qui l'attendait

dimanche matin rue de la Roquette.

LE CAIRE (AP). — Le président

Sadate a regagné la capitale égyptienne lundi après un voyage secret de cinq jours qui l'a conduit en Arabie séoudite, Qatar et à Damas, a annoncé l'agence du Moyen-Orient.

D'après l'agence officieuse égyptienne, les entretiens du chef de l'Etat ont porté sur l'utilisation du pétrole arabe et de ses revenus « dans la confrontation avec Israël et ses soutiens impéralistes ».

Le colonel Khadafi est de son côté arrivé inopinément samedi dans la capitale égyptienne, à quelques jours de la fusion prévue entre l'Egypte et la

DERNIERE HEURE

Nouvelle répartition des sièges Conseil de ville de Bienne

tion, le Conseil de ville de Bienne change de visage. En effet, l'« Entente biennoise hors parti » gagne un siège au détriment des radicaux. Le bloc de gauche occupera donc désormais 31 sièges sur les 60 que compte le législatif biennois. Les socialistes alémaniques en occupent 17, leurs collègues romands 5 et l'« Entente biennoise hors parti » 9. Le bloc de droite ne compte plus que 29 sièges dont 12 vont aux radicaux de langue allemande, 7 aux libéraux radicaux de langue française, 4 au parti bourgeois, 2 aux démocrates-chrétiens, 3 à l'alliance des indépendants et 1 au parti évangélique populaire.

Cette nouvelle répartition intervient à la suite d'une plainte déposée par l'« Entente biennoise hors parti » qui, à l'issue des élections législatives de novembre 1972 avait vu 234 de ses bulletins déclarés non-valables. L'entente biennoise avait alors porté la question devant le Tribunal fédéral et obtenait gain de cause le 13

C'est donc le député radical Walter Leutenegger qui cède son siège à M.

MILAN 24 août 27 août

Assic. Generali . . 74490.— 74800.—

. 76,90

68.90

122.-

277.50

68.-

225.90

392.-29500.-

3450.-

220.-

122.-

67.60

225,50

Kurt Vogt de l'entente biennoise, Mme Verena Voisard ayant renoncé à son

Le Vorort rejette le contre-projet du Conseil fédéral sur la participation

ZURICH, (ATS). — Dans une prise de position publiée hier soir, le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie déclare rejeter non seulement l'initiative syndicale sur la participation, mais aussi le contre-projet du Conseil

Le Conseil fédéral, déclare le Vorort, propose au Parlement de soumettre l'initiative sur la participation au peuple et aux cantons en leur recommandant de la repousser et d'accepter un contreprojet. Cependant, le contenu de ce contre-projet ne se distingue matériellement que fort peu de l'initiative et reprend la quasi-totalité des revendications syndicales. Il est ambigu et n'offre pas une garantie suffisante contre les tendances visant à une syndicalisation de

ECONOMIE ET FINANCES

La vie nationale

Charlie Chaplin vient d'écrire deux

scénarios dans sa retraite de Vevey

Dans l'attente de quelque chose

Comme la météorologie, l'économie connaît ses « situations de barrages » dans lesquelles les vents et les courants se neutralisent, les pressions restent immobiles et le temps bouché. Depuis deux ans l'économie internationale a évolué de la sorte à la suite du blocage du dollar et ses conséquences progressives dont la principale, le flottement à peu près général des changes, affecte les relations économiques d'un facteur d'incertitude de plus en plus élevé.

Pour en sortir, ou pour tenter d'en sortir, les Etats occidentaux auxquels il faut ajouter le Japon se concertent depuis ce printemps à divers échelons de la hiérarchie pour mettre en place une nouvelle organisation monétaire en remplacement de celle dite de Bretton Woods, morte de l'exagération de l'application de son principe fondamental, la suprématie du dollar. Laquelle a disparu par l'abus que les Américains euxmêmes en ont fait en laissant s'accumuler, sans les régler, les soldes déficitaires de leur balance des paiements.

La baisse du dollar consécutive à l'arrêt par les banques centrales européennes et japonaises de l'achat au cours dit officiel de cette monnaie retourne peu à peu la situation en favorisant les exploitations américaines et en freinant les importations. Elle devrait aussi pousser les capitaux à se placer aux États-Unis dans un mouvement inverse de celui qui s'est manifesté pendant vingt ans et qui a permis aux Américains de prendre pied dans maints secteurs industriels du vieux continent. Mais ce reflux est lent, soumis à des à-coups qui peuvent être dangereux pour l'équilibre économique des Etats. Les phénomènes inflationnistes qui se manifestent partout avec une ampleur dangereuse augmentent encore les difficultés, si bien que l'urgence d'une solution s'impose. Mais quelle solution? Dans l'immédiat la reprise discrète des interventions des banques centrales, y compris cette fois la Federal Reserve Bank de New-York, pour soutenir le cours du dollar peut avoir des effets positifs. Mais il est évident que ce moyen très limité ne peut à lui seul tenir lieu de solution définitive. Un accord a aussi été réalisé sur la base du gel au F.M.I. des réserves excéden-

Douleurs?



soulage vite Nouveau: maintenant aussi sous forme de comprimés effervescents

taires au-dessus d'un certain montant pour les pays en excédent avec même un intérêt négatif sur les avoirs déposés à l'organisme international, et de l'obligation d'assurer la convertibilité intégrale des créances pour les pays en déficit. L'indicateur objectif étant le montant des réserves de change du pays considéré. Le mécanisme retenu est théoriquement acceptable, mais dans la pratique, il risque de fonctionner difficile-Enfin un autre point d'accord a été

trouvé sur la convertibilité des monnaies au moyen d'une multilatéralisation des crédits et des débits, le F.M.I. assurant la compensation des dettes et des créances au moyen de D.T.S. rénovés. Enfin le problème des balances dollars a été débroussaillé. Les pays membres du Comité des Vingt semblent se diriger vers une consolidation des dettes U.S. antérieures à août 1971 en D.T.S. Pour le reste, c'est-à-dire les créances européennes et japonaises postérieures à 1971, des accords bilatéraux entre les Etats-Unis et leurs créanciers devraient être passés.

Mais ces dispositifs sont à la fois compliqués, fragiles et artificiels, un Etat pouvant toujours au moment où on s'y attend le moins, cesser de jouer le jeu si ses engagements deviennent trop lourds. Faut-il alors en revenir au système de l'étalon-or, après ajustement général de la valeur monétaire du métal jaune, système que M. Jacques Rueff défend avec beaucoup de persévérance et de conviction depuis fort longtemps et qui permettraît de dégager des réserves monétaires suffisantes, si elles étaient judicieusement utilisées, pour assurer et maintenir un nouvel équilibre international? La France ne demanderait pas mieux, mais les Etats-Unis ne lui sont pas favorables, pour des raisons de prestige avant tout et l'idée d'un plan Marshall à rebours ne les séduit guère.

Quoi qu'il en soit l'urgence d'un assainissement monétaire s'impose. Ou'il se fasse en plusieurs étapes importe peu. Ce qui compte c'est qu'il débouche finalement sur une organisation solide et durable. Que celle-ci puisse se faire sans recours à l'or comme base de référence c'est une autre question et on nous permettra de ne pas partager l'avis de M. Edgar Faure qui vient de dénoncer «le mythe stupide de l'or, anachronique et moliéresque » et qui se déclare « prêt à parier que, avant dix ans, on rira en pensant que des gens intelligents ont soutenu que l'or devait continuer à jouer le rôle d'une monnaie internationale ».

Avec tout le respect qu'on doit à un esprit aussi agile que le député de Pontarlier, on doit cependant lui faire remarquer qu'il ne faut pas confondre Harpagon et système monétaire international. Le premier est de tous les temps et son avarice se manifeste avec ou sans étalon-or. Le second est un moyen, probablement le meilleur, d'assurer un minimum de sécurité dans le mécanisme des échanges internationaux où Molière en personne ne trouverait pas matière à rire.

Philippe VOISIER

NEUCHATEL 24 août 27 août Banque nationale 610.— d 610.- d Crédit foncier neuchât. La Neuchâteloise ass. 360.— d 360.— d 115.— d 120.— d 3150.— d 3150.— d Cortaillod 2150.— d 695.— d Dubied Ciment Portland 1300.- d 1300.- d 2750.- d Interfood port. ... Interfood nom. ... Navigation N'tel priv. 5625.- d 5675.- d · 1075.— d 1100.— 60.— d 815.— d Girard-Perregaux . . Paillard port. 405.— d 405.- ď

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1270.—	1265 0
Crédit foncier vaudois	1030 d	1035
Ateliers constr. Vevey	480.—	490
Editions Rencontre .	950.—	950.—
Rinsoz & Ormond .	925.— d	945.—
La Suisse-Vie ass	3100 d	3150
Zyma	2450 d	2450 d

GENÈVE

Grand Pas					•	655.—	655.—
Charmilles						875.—	875.—
Physique p				٠.	•	245.—	245.—
Physique i			•			220.—	220.—
Astra .		•			•	40	35
Monte-Edis			•	•	•	4.25	4.30
Olivetti pri		•	•		•	8.55	8.45
Fin. Paris				•		150.—	148
Allumettes	В			•		84.— d	82.—
Elektrolux		•				212.—	206.—
S.K.F. B		•	•	•	•	215.— d	208.—
							.7.5

Pirelli Internat		• 204.— 204.—
Bâloise-Holding	٠	· 261.— 257.—
Ciba-Geigy port.	•	· 1915.— 1865.—
Ciba-Geigy nom.	•	· 1030.— 1030.—
Ciba-Geigy bon	•	· 1515.— 1460.—
Sandoz port	•	· 5600.— d 5625.—
Sandoz nom	•	· 3080.— d 3065.—
Sandoz bon	*	· 4350.— 4275.—
Hoffmann-L.R. cap.		· 131500.— 130000.—
Hoffmann-L.R. jce.		· 128750.— 127000.—
Hoffmann-L.R. 1/10		12925.— 12700.—
		4

ZURICH		
(act. suisses)		
Swissair nom Swissair port	560.—	560.—
Swissair port	570.—	575.—
Union bques suisses	3915.—	3895.—
Société bque suisse	3440	3380.
Crédit suisse	3410.—	3390.—
	1750 d	
Bque Hyp. com. nom.	1630.— d	1630.—
Banque pop. suisse	1970.—	1960
Bally port	990.— d	990.—
Bally nom.	710.—	700.
Elektro Watt	3050.—	3050.—
Holderbank port	518.—	518.—
Holderbank nom		482.—
Juvena port	2530.—	2520.—
Juvena bon		159.50
Motor Colombus	1590.—	1590.—
Italo-Suisse Réass. Zurich port	250.—	250.—
Réass. Zurich nom.	4160.—	4100.—
Winterthour ass. port.	2435.—	2425.—
Winterthour ass. port.	1930.—	1940.— 1210.—
Zurich ass	1215.—	1210.—
Brown Boveri port.	6850.—	<u> </u>
	930.— 1575.—	915.—
Fischer	010	1600.—
Jelmoli	1470	915.— 1450.—
nero .	1050	1005
Landis & Gyr	1300 — 4	1210
Lonza	1500.— d	1565.—
Nestlé port.	3875 —	3870.—
Nestlé nom.	2340 —	2335.—
Roco port.	3050 — d	3050.—
Nestlé port. Nestlé nom. Roco port. Roco nom.	0000.— u	
Alu. Suisse port	2075.—	2085 —

(act. étrang.)

bulletin

Alcan	100.50	98.50
Am Motal Climay	104.50	102.— 0 143.— 62.— 0
Am Tel & Tel	ex 145.— 63.—	143.—
Beatrice Foods	63.—	62.— d
	63.— 680.— 51.— 185.— d	63.25
Burroughs	51 —	49.50
Canadian Pacific Caterpilar Tractor .	105 4	49.50
Caterpilar Tractor .	74.FO	184.— d 74.75
Chrysler	74.50	74.75
Control Data	107.50	104.50
Corning Glass Works	319.—	316.—
CPT Int.	86.25	85.50
Dow Chemical	164.50	159.—
Du Pont	484.—	100
Eastman Kodak	409.—	404.—
	269.—	263.50
EXXON	164.50	160
Ford Motor Co	104.00	162.— 179.— 72.—
General Electric	183.— 72.—	179.—
General Foods	72.— 195.—	72.—
General Motors	195.—	192.50
General Tel. & Elec.	80.25	84.—
Goodyear	63.—	65.50
• •	319.—	319
I.B.M	63.— 319.— 914.—	319.— 906.—
International Attains	97.50	96.—
	124.50	100
International Paper .	93.25	93.—
Internat. Tel. & Tel.		93.—
Kennecott	89.50	66.75
Litton	25.50	25.— 70.—
Marcor	69.75	70.—
MMM	257.50	256.—
Mobil Oil	174.—	167.—
Monsanto	175.50	175
National Cash Register	106.—	105.—
National Distillers	41.50	41.50
National Distillers .	360.— d	240
Philip Morris	164.—	348.— 162.—
Phillips Petroleum . Procter & Gamble .		
Procter & Gamble .	296.50	292.50
Sperry Rand	145.— 91.—	143.50
Texaco	91.—	91.25
Union Carbide	104.—	103.50
Uniroyal	33.50	33.—
U.S. Steel	87.50	87.75
Warner-Lambert	133.—	
Woolworth F.W	61.25	60.50
	460.—	433.—
AKZO	78.—	77.50
Apple Cold	78.— 96.—	99
Agglo Gold I	22.75	99.—
Anglo Americ		42.—
Machines Bull	41.50 d	42.—
Italo-Argentina	46.—	46.50
De Beers I	27.75	27.75
General Shopping .	542.—	542.— đ
Imperial Chemical Ind.	18.50	19.—
Péchiney-UK.	94.50	92.50
Dhiling	55.25	54.50
Royal Dutch Sodec	120.50	120.50
Royal Dutch		
	74.50	74.50
Unilever	137.— 119.—	136.—
A.E.G		119.50
B.A.S.F	161.50	161.—
Degussa	307.—	161.— 307.—
Farben. Bayer	307.— 136.—	136.—
Hoechst. Farben	145	146.—
Mannesmann	145.— 200.—	198.—
DWE.	151.50	153.50
n.w.e	101.00	130.00

288.-

73.-

159.-

284.-

72.50

152.50

127.-

242.-

244.20

107.10

158.-

ZURICH		
(act. suisses)		
Swissair nom. Swissair port. Union bques suisses Société bque suisses Crédit suisse Bque Hyp. com. port. Bally nom. Elektro Watt Holderbank port. Holderbank port. Holderbank nom. Juvena bon Motor Colombus Italo-Suisse Réass. Zurich port. Réass. Zurich nom. Winterthour ass. port. Winterthour ass. port. Winterthour ass. port. Saurer Fischer Jelmoli Hero Landis & Gyr Lonza Nestlé port. Nestlé nom. Roco port. Roco nom. Alu. Suisse port.	560.— 570.— 3915.— 3440.— 3410.— 1750.— d 1630.— d 1970.— 990.— d 710.— 3050.— 2530.— 15950.— 2435.— 1930.— 1215.— 6850.— 930.— 1470.— 4250.— 1470.— 4250.— 1300.— d 1550.— d 3875.— 2340.— d 3675.— 2340.— d 2075.—	560.— 575.— 3895.— 3380.— 3390.— 1750.— 1630.— 990.— 700.— 3050.— 518.— 482.— 2520.— 159.50 1590.— 250.— 14100.— 2425.— 1940.— 1210.— 1600.— 915.— 1450.— 4225.— 1450.— 2335.— 3870.— 2335.— 3050.— 6

Siemens

B.A.S.F. B.M.W.

Daimler

Kaufhof Mannesmann

Thyssen-Hütte ...

Deutsche Bank ... Deutsche Bank
Dresdner Bank

Siemens
Volkswagen

......

Farben. Bayer

Höchst. Farben

FRANCFORT

24 août 27 août Alu Suisse nom. 935 -Sulzer nom. Sulzer bon 410.— d 1295.— ZURICH

an	98.50 102.— d	AMSTERDAM
Note	143.— 62.— d 63.25 49.50 184.— d 74.75 104.50	Amrobank AKZO Amsterdam Rubber Bols Heineken Hoogovens K.L.M.
rning Glass Works 319.— T Int	316.— 85.50 159.—	Ned Kabelfab Robeco
Pont	483.— 404.— 263.50	TOKYO
d Motor Co 164.50 neral Electric 183.— neral Foods 72.—	162.— 179.— 72.—	Canon

187.-Fuiiteu 247.--Honda 732.-Komatsu Mat. E. Ind. Sony 4460.-Takeda 240.-Tokyo Marine 581.--Toyota

PARIS

Air liquide .			276.—	275.—
Aquitaine .			412.—	398.—
Cim. Lafarge			218.90	218.10
Citroën			76.50	78.20
Fin. Paris Bas			212.—	213.—
Fr. des Pétrole	3		217.50	218.—
L'Oréal			2520.—	2495.—
Machines Bull			60.—	60.20
Michelin .			1746.—	1745.—
Péchiney-UK.				132.60
Perrier			320.—	314.50
Peugeot			440	432.50
Rhône-Poulenc			165	163.10
Saint-Gobain			181.40	180.10

LONDRES

LONDINES		
Anglo American	303.50	
Brit. & Am. Tobacco	257.—	
Brit. Petroleum	504.—	
De Beers	305.—	
Electr. & Musical .	153.—	
Imp. Tobacco	87.50	
Rio Tinto	230.—	
Shell Transp	278.—	
Western Hold	13.25	
Zam. Anglo-Am.	181	

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

BIEW VODY

MEM-1 OKK				
Allied Chemical			33-1/8	33 1/4
Allumin. Americ.	•	•	67-7/8	1- 67 5/8
Am. Smelting .	•	•	18-5/8	1 18 7/8
Am. Tel & Tel.	•	•	46-7/8	46 3/4
Anaconda	•	•	19-7/8	ı 20.—
Boeing	•	•	16-3/4	16 3/8
Bristol & Myers	•	•	58-3/4	58 5/8
Burroughs	•	•	224-5/8	227.—
Canadian Pacific	•	•	16-1/2	16 1/2
Caterp. Tractor Chrysler	•	•	60 - 7/8	61 3/8
Coca-Cola	•	•	24-7/8	25 1/8
Colgate Palmolive	•	•	140-1/4	142 1/4
Control Data		•	29-7/8	31 1/8
C.P.C. int.	•	•	34-1/2	: 34 3/8
Dow Cheminal	•	•	28-3/8	28 5/8
Du Pont	•	•	52-7/8	52 5/8
Eastmann Kodak	•	•	159-1/4	₹ 160.—
Koduk	•		133-1/2	134 3/4

THE PERSON I	24 août	27 août
Ford Motors	53-1/4	53 1/4
General Electric	58-5/8	57 1/2
General Foods	23-5/8	23 1/2
General Motors	63-1/2	64 3/8
Gilette		58 1/4
Goodyear	21-3/8	21 1/4
Gulf Oil	21-1/2	21 1/4
I.B.M.	298-1/4	304 1/2
Int Nickel	31-3/4	31 1/2
Int. Paper	41-5/8	42 3/8
Int. Tel & Tel	30-1/2	: 30 7/8
Kennecott	29-5/8	29 7/8
Litton	8-3/8	8 1/8
Merck	83-3/4	84.—
	57-1/2	58 1/4
Minnesota Mining .	84-3/4	35 3/4
Mobil Oil	54-7/8	2 55 1/4
National Cash	34-7/8	6 14 1/2
Panam	6-1/8	1 6 1/8
Penn Central	2	2.—
Philip Morris	115-1/2	115 3/4
	113-1/2	113 3/4
Polaroid	96-3/8	01 1/2
D O 4	22-3/4	23 1/8
B		43 3/8
Std Oil Calif	43	
	63	52 3/4 1 87.—
Texaco	86-3/4	
T 144 A	30-1/4	29 7/8
	19-5/8	20 1/8 33 7/8
	33-7/8	
	27-1/4	27 3/8
U.S. Steel	29-1/4	29 5/8
Woolworth	34	34 1/4
V	19-7/8	20 5/8
xerox	149-7/8	149 1/2

Indice **Dow Jones**

dustrie	les						863.48	870.71
rvices	de fer						154.44	155.64
	pub		•		95.16	24.84		
lume	•	•	•	•	•	•	11.190.000	9.700.00
		Co	ur		-0	mr	nuniquée	

par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

(AP). - La bourse a poursuivi lundi sa reprise, dans un marché animé où les industrielles, les financières et les transports se sont inscrits en hausse.

L'augmentation du taux de base de la « Chase Manhattan Bank » n'a eu que peu d'effet sur le marché, encouragé par les achats des investisseurs attirés par les valeurs sous-cotées.

> Cours des billets de banque du lundi 27 août 1973

> > Achat

ngleterre (1)	7.25	7.75
.S.A. (1 \$)	2.90	3.20
anada (1 \$ can.) .	2.90	3.20
llemagne (100 DM)	121.—	125.—
utriche (100 sch.) .	16.50	17.—
elgique (100 fr.) .	7.70	8.15
spagne (100 ptas) .	5.10	5.50
rance (100 fr.)	68.50	71.50
anemark (100 cr. d.)	50.—	54.—
ollande (100 fl.)	111	115.—
alie (100 li.)	48	5
orvège (100 cr. n.)	52.—	5 6.—
uède (100 cr. s.) .	70.—	74.—

Marché libre de l'or

St

Pièces :		
suisses (20 fr.)	100	110.—
françaises (20 fr.)	79.—	89.—
anglaise (1 souv. anc.) anglaises	105.—	115.—
(1 souv. nouv.)	87.—	97.—
américaines (20 \$) .	490.—	530.—
Lingots (1 kg)	9700	10000.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Lanvers de la politique à l'Ouest. deux intelectues russes devant leurs «lugs»

MOSCOU (AFP). — Piotr Yakir et Victor Krassine ont comparu lundi matin devant le « collège pour les affaires



Piotr Yakir.

STOCKHOLM (AP-AFP). - Le ban-

dit retranché dans une banque de Stock-

holm depuis jeudi matin 9 h 30, avec quatre otages, tenait toujours lundi soir

et, pour tenter de mettre fin à ce « siège

de Stockholm » — si éprouvant pour les otages — la police envisageait la

Une trêve entre la police et le bandît

a pris fin lundi à 14 h, sans qu'aucune

manœuvre d'importance n'ait été notée,

sinon que d'importantes forces de police

ont commencé à se réunir autour de la

Le bandit a été identifié officieuse-ment comme étant Jan-Erik Olsson, 32

Dimanche soir, la police avait com-

mencé à perforer le plafond de la cham-

bre forte où l'homme est enfermé avec

ses otages. Il s'agissait de pratiquer une

ouverture en vue de l'utilisation de gaz

Mais, pendant l'opération, l'homme a

tiré un coup de feu dans le conduit

d'aération de la chambre - sans blesser

personne. Il a alors informé les poli-

ciers qu'il avait attaché les trois jeunes

femmes et l'homme au mur de telle fa-

çon que si un gaz anesthésiant était ré-

pandu, les otages s'étrangleraient en per-

Selon la télévision suédoise, deux ota-

ges seraient toujours debout, un nœud

mise en œuvre d'un nouveau plan.

ans, cambrioleur.

paralysants.

dant conscience.

Le «siège de Stockholm»

cou» sous l'inculpation de coopération avec «l'Union populaire de travail», organisation visant à renverser le ré-gime actuel en URSS, annonce un communiqué de l'agence « Tass ». Le procès se déroule en audience publique.

L'acte d'accusation indique que les deux hommes avaient établi des rapports clandestins avec cette organisation antisoviétique par l'intermédiaire de personnes qui venaient en URSS en qualité de touristes. Il est précisé que Piotr Yakir et Victor Krassine recevaient de cette organisation des directives, des ressources financières et des publications de caractère subversif. Ils diffusaient parmi les habitants de Moscou et d'autres villes, des livres, des revues et des tracts que l'« Union populaire de travail » faisait parvenir en URSS, ajoute l'agence Tass qui précise que ces documents contenaient des calomnies contre l'Etat soviétique, le peuple soviétique, et des appels pour changer le régime d'Etat en URSS. Les deux inculpés sont accusés d'infraction à la première partie de l'article 70 du code pénal de la République fédérative russe.

Les deux hommes, pendant l'enquête préliminaire, se sont reconnus entièrement coupables et se sont repentis de leurs actes, indique l'agence Tass.

coulant passé autour du cou et rattaché

à des poignées de coffres, risquant la strangulation s'ils s'asseyent, tandis que

les deux autres otages, pieds et poings

Le commissaire Lindroth a déclaré à la presse: « Nous ne voulons pas que

ces jeunes gens soient pendus. C'est la

raison pour laquelle nous avons con-

» Nous avons entendu les jeunes filles

Depuis, des sandwichs et de l'eau ont

envoyés aux captifs par l'ouverture

qui suppliaient qu'on les épargne: leur

pratiquée dans la chambre forte. C'était

la premi re nourriture qui leur était

La police a d'autre part emmené la

voîture bleue qui stationnait depuis le

début du drame, il y a quatre jours, de-

vant l'entrée de la banque, à la de-

mande de Olsson, pour lui permettre de

s'enfuir rapidement avec ses otages, lors-

On en conclut que la police entend

bien définitivement obtenir la reddition

inconditionnelle d'Olsson et l'Ofolfsson.

On pense de plus en plus maintenant que

ce dernier, qui avait été extrait de la

prison de Norrkoeping, près de Stock-holm, à la demande de l'auteur de

l'agression était dès le début au courant

qu'il aurait obtenu un sauf-conduit

liés, sont allongés sur le sol.

venu d'une trêve.

de l'affaire.

désespoir était sincère. »

fournie depuis deux jours.

L'article 70 du code criminel prévoit une peine maximale de sept ans dans un camp de travail, plus un exil de cinq ans dans une région éloignée de l'Union

Si les personnes ont déjà été condamnées pour « crimes particulièrement dangereux à l'égard de l'Etat », une peine de dix ans de camp de travail peut être prononcée.

CHAQUE ANNEE

Fils du général Ion Yakir, fusillé en 1937, au moment des premières purges staliniennes, Piotr Yakir, historien, a été appréhendé à Moscou le 21 juin 1972 par des policiers en civil. Son appartement avait été perquisitionné à deux reprises peu de temps avant son arres-

Piotr Yakir était l'une des personnalités les plus connues parmi les intellectuels qui militent contre certaines méthodes du régime soviétique. De taille moyenne, trapu, portant une barbe épaisse, réputé pour son honnêteté intellectuelle, il a été l'un des fondateurs, en 1969, avec l'académicien Andrei Sakharov, du « Comité pour les droits de l'homme ».

Ce comité organisait chaque année le 5 décembre, jour anniversaire de la proclamation de la constitution soviétique, une manifestation silencieuse place Pouchkine à Moscou pour demander l'application de la constitution et la libération des prisonniers politiques.

Le procès de Piotr Yakir a, semblet-il, été renvoyé à plusieurs reprises et sa détention a été prolongée au-delà de la durée légale de neuf mois.

Victor Krassine est quant à lui un économiste. Il est surtout connu comme le signataire d'une pétition adressée à l'ONU en 1969 dans laquelle il dénonçait la violation des droits de l'homme en URSS, et d'une lettre envoyée à l'Union des écrivains soviétiques en automne 1969 pour protester contre l'ex-clusion de Soljenitsyne de cette organisation, mesure qu'il condamnait comme « stalinienne ».

Le 25 décembre 1969, il a été condamné à Moscou à cinq ans d'interdiction de séjour en vertu de la loi réprimant l'absentéisme dans le travail.

Les autorités soviétiques n'ont pas au-torisé les correspondants étrangers accrédités à Moscou à assister au procès. Une lettre, signée par des journalistes représentant 31 organes de presse des Etats-Unis, d'Europe occidentale et de l'Inde, adressée au service de presse du ministère des affaires étrangères le mois dernier a été retournée sans un mot d'explication au correspondant dont le nom se trouvait en tête de la liste des

Des arévistes en Hesse.

(Téléphoto AP)

Les grèves d'outre-Rhin

COLOGNE (AP). - La production a cessé lundi dans l'importante usine Ford de Cologne où la plupart des 32.000 ouvriers observent des grèves « sauvages » sporadiques pour la deuxième semaine consécutive.

Une douzaine de milliers de manifestants ont défilé jusqu'au siège de la société pour protester contre le renvoi de 300 ouvriers turcs qui n'avaient pas repris leur travail à la fin légale de leurs congés d'été.

Outre ce problème, les grévistes réclament une augmentation horaire de 60 pfennings et de meilleures conditions de A Bochum, les 19.000 ouvriers des

deux usines « Adam Opel » ont repris le travail après trois jours de grève non autorisée par les syndicats.

Ils s'étaient joints la semaine dernière aux 50.000 métallos de Rhénanie du Nord-Westphalie et de la Hesse qui avaient cessé le travail pour protester contre la hausse des prix.

En plus des ouvriers de Ford, la grève a affecté lundi deux autres usines allemandes, l'une qui fabrique des batteries en Rhénanie du Nord-Westphalie, et une fonderie en Hesse.

L'usine Ford de Cologne produit normalement de 1200 à 1300 véhicules par jour. La direction a décidé de la fermer pour éviter tout incident entre grévistes et non-grévistes.

UN FAIT PAR JOUR

Et ce mariage?

C'est le 1er septembre que devrait être célébrée l'union de l'Egypte et de la Libye. C'était en tout cas prévu. Depuis les fiançailles du 2 août 1972. Bien des gens sont sceptiques. Ils n'ont peut-être pas tout à fait tort.

Sadate n'est pas gentil pour Ka-dhafi. Certes, voici deux mois, le colonel a fait une grosse colère. Chagrin d'amoureux. Pour prouver que l'Egypte était bien sa promise, Kadhafi, une fois le calme revenu, augmenta de 87 millions de dollars, l'allocation versée chaque année à Sadate pour compenser la perte du canal. Croyez-vous que Sadate ait pensé qu'il avait dans l'ouest un « frère » incomparable ? Pas du tout. Tournant le dos à Tripoli, il s'en est allé faire des confidences à Fayçal d'Arabie. Et qu'a-t-il demandé au souverain du pétrole? De remplacer ce Kadhafi remuant, invivable, Impossible... comme bailleur de

fonds de l'Egypte. On dit... on dit tant de choses au Proche-Orient... On dit que Fayçal aurait répondu oui et non. Oui, aux dollars. Non à l'union entre l'Egypte et la Libye. Et voilà peut-être pour-quoi, à quelques jours du 1er septembre, Kadhafi fait les cent pas en Egypte. Pour sentir le vent. Un vent qui a tout l'air de sentir le pétrole. et qui, pourrait bien apprendre des choses curieuses à Kadhafi. Car, quand Sadate déclare à la presse américaine que toutes les portes ouvertes « lui ont été claquées au visage par Israël avec la bénédiction des Américains », Il travestit un peu la vérité. Que les Américains ne bénissent pas encore tout à fait Sadate: cela peut se comprendre. Mais, II y a Américains et Américains... même en Amérique.

Kadhafi a, bien sûr, des oreilles pour entendre. D'abord, les bravos du Caire, le félicitant de nationaliser les compagnies pétrolières amé-

Et puis, les apartés, les confidences, les murmures qu'Egyptiens et Américains se font entre deux portes et entre chien et loup. Car, de gigantesques travaux sont, dit-on, à la veille d'être entrepris à l'ouest de l'Egypte, c'est-à-dire, à la frontière égypto-libyenne. Certains pensent que cette région pourrait devenir un océan de pétrole. Les mêmes estiment que, seuls, les Américains, pourraient venir à bout d'une telle opération. Il y aurait donc entre les époux un troisième larron qui, lui, ne serait pas de la noce. Et Kadhafi est d'autant plus courroucé que les experts pensent que ces gisements sont la suite de ceux qui,

en Cyrénaïque font la richesse de

la Libye.

Le pétrole n'est pas encore tiré, mais certains se préparent à le « boire ». Avec quelques chèques sur la table. Il fait dire qu'avant les Américains, les Russes en avaient mis quelques-uns. Pour 60 millions de dollars et le même pétrole. Mais, si on interroge les Américains, nul doute qu'ils lèveront les bras au ciel, en disant qu'ils ont d'autres chats à fouetter. En effet, 15 so-ciétés pétrolières ont versé 750.000 dollars pour examiner la possibilité d'extraire du pétrole du schiste bitumeux dans les Etats du Colorado, de l'Utah et du Wyoming. On dit que cette zone pourrait receler des réserves s'élevant à 1 milliard 800 millions de barils, soit 4 fois supé-

Alors, vous pensez bien que les Américains, ne peuvent pas s'intéresser au pétrole égyptien. Il est vrai que ce nouvel or noir vaudrait 50 % plus cher que celui de l'Egypte. Et que cela explique peutêtre pourquoi, sous le front de Kadhafi, s'agitent tant et tant de noirs soucis. Ah, ce Sadate !

rieures au pactole du Proche-Orient.

L. GRANGER

Kadhafi paraît penser à la possibilité d'une rupture entre l'Egypte et la Libye

BEYROUTH (AFP). - « Nous sommes pessimistes quant à la réalisation de l'unité égypto-libyenne à la date prévue du 1er septembre prochain et c'est l'Egypte qui serait responsable de cet échec », a déclaré Kadhafi, président du Conseil de la révolution libyenne, dans une interview publiée par le quotidien

libanais « Al Nahar » (indépendant). Cette interview a été accordée dimanche à l'envoyé spécial d'« Al Nahar » au Caire où le chef de l'Etat libyen est arrivé inopinément dans la nuit de samedi à dimanche, accompagné des commandants Jalloud et Mouhaichi, membres du Conseil de la révolution

A la question de savoir si une décision avait été prise lors de la visite, le 4 août, en Libye, d'une délégation égyptienne dirigée par Mohammed Hatem, vice-président du Conseil pour l'information et la culture, le colonel Kadhafi répond : « Etant donné l'impossibilité d'unifier les points de vue égyptien et libyen en ce qui concerne la question de l'unité, nous avons présenté deux propositions: soit que le président

Sadate mette au point un programme d'action, soit alors qu'il suggère une forme d'unité sur laquelle nous nous serions prononcés ».

REFUS

«Le président Sadate nous a alors transmis par l'intermédiaire de M. Maraoun, son conseiller pour les affaires de renseignements, une formule que nous n'avons pas approuvée. Nous nous sommes cependant déclarés prêts à la soumettre au vote après avoir averti le peuple de notre désapprobation. Nous étions également disposés à l'accepter si le peuple, en votant, l'avait approuvée », poursuit le chef de l'Etat libyen.

« Nous avons même proposé au président Sadate que deux formules, l'une libyenne, l'autre égyptienne, soient soumises au vote et que le peuple soit invité à se prononcer sur ces deux formules, mais le chef de l'Etat égyptien a refusé, réclamant la mise au point d'une formuel commune, ce qui est impossible en raison des divergences qui nous séparent », dit encore le colonel Kadhafi.

Après avoir rappelé qu'il avait suggéré que les stations de radio égyptienne et

libyenne fusionnent, en vue, dit-il, d'habituer le peuple de chacun des deux pays au langage de l'autre, ce qui, sou-ligne-t-il, n'a pas été fait, le chef de l'état libyen affirme: « Je ne sais pas encore si l'échec de l'unité entraînera la rupture entre l'Egypte et la Libye. »

Pétrole

BEYROUTH (DPA). - Selon diverses informations circulant lundi à Beyrouth, plusieurs pays arabes auraient élaboré un certain nombre de mesures radicales concernant la future politique pétrolière arabe. Ces mesures, qui seraient dirigées contre les pays occidentaux, seront discutées au cours de la prochaine conférence qui s'ouvrira mardi à Koweït.

Selon les mêmes rumeurs, l'Arabie séoudite et l'Egypte auraient mis au point un plan prévoyant la cessation des livraisons de pétrole arabe aux Etats-Unis et aux pays occidentaux qui soutiennent Israël.

Vascia da in Agéra: tres vic tension MARSEILLE (AP). - Le meurtre silencieuse demande « la peine de mort d'un conducteur d'autobus samedi à

Marseille par un Algérien a provoqué non seulement une vague d'indignation, mais aussi des réactions de colère, de crainte, et de racisme.

A Marseille, un comité de défense des Marseillais s'est créé dimanche et a appelé la population à participer à une manifestation pacifique aujourd'hui place de la Bourse.

Le comité dénonce l'immigration sauvage et veut attirer l'attention des pouvoirs publics et des élus locaux.

De son côté, Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille, a notamment déclaré: « Il ne faudrait pas seulement faire porter sur quelques-uns le poids des responsabilités, qu'il s'agisse du comportement de certains Nord-Africains ou de la délinquance juvénile ».

Parlant du problème des travailleurs émigrés, il a déclaré: « C'est un des plus graves de notre pays. Si nous n'y prêtons pas attention, nous courrons devant une flambée terrible de racisme ».

De son côté, le C.D.R. des Bouchesdu-Rhône, dans un communiqué s'élevant contre l'immigration sauvage et se faisant le porte parole de la majorité

Sur le front

BESANÇON (AP). - Lundi matin, à

l'issue de l'assemblée générale, les

responsables syndicaux de Lip ont

annoncé que le montage des montres,

l'usine de Palente, allait reprendre très

Un coup de fil suffit

et notre

service traiteur

est à votre entière disposition pour

réaliser tous vos désirs: cocktails,

réceptions, lunches ou dîners d'af-

interrompu depuis l'occupation

prochainement.

pour l'assassin », et que des « mesures immédiates soient prises par les pouvoirs publics afin que ne dégénère pas en conflit racial l'émotion suscitée à bon droit par une vague de violence qui tend à s'étendre dans tout le pays, menaçant dangereusement la sécurité des paisibles citoyens et la préservation des grandes libertés publiques ».

LE PROBLÈME

Cependant, Salah Bougrine, l'Algérien qui a tué le conducteur de l'autobus et blessé cinq voyageurs, dont trois sont encore hospitalisés, ne peut pas encore être entendu par les enquêteurs.

Il est toujours en réanimation dans un état comateux à la suite des coups de barre de fer qui lui avaient été assénés après le drame.

Un juge d'instruction, a été chargé de l'affaire et il a délivré des commissions rogatoires. L'une d'elles va conduire un inspecteur marseillais à Nice pour enquêter auprès de l'employeur de

l'Algérien et sur ses antécédents. A Marseille où l'émotion est vive, la population nord-africaine recensée se monte à environ 25.000 Algériens, 5000

l'usine Lip

Ils n'ont pas indiqué le lieu ni les

Le personnel de Lip, réuni en assem-

blée générale à huis-clos, a également

étudié les réponses à faire aux lettres de

proposition d'embauche envoyées de Pa-

ris et à celles de confirmation de licen-

ciement expédiées par l'administrateur

Un texte unique sera finalement mis au point au cours d'une réunion inter-

syndicale. Les délégués syndicaux ont

également analysé les différentes mesures

qui risquent d'être prises par la direction

de Lip pour une éventuelle remise en

route de certains secteurs d'activité. M.

Piaget, délégué C.F.D.T., a également

affirmé: « Nous nous opposerons à

toute tentative de remise en route de

l'usine de machines-outils d'Ornans ». Il

répondait ainsi à une déclaration faite

par le préfet de la région de Franche-

L'usine de machines-outils d'Ornans,

située à une quinzaine de kilomètres de

Besançon n'a pas été occupée par la

police. Une grande partie du personnel

de cette usine est syndiquée à Force-

ouvrière tandis que les salariés de

Palente sont, eux, syndiqués en majorité à la C.F.D.T. et à la C.G.T.

Comté à une délégation Force-ouvrière.

judiciaire de Besancon.

conditions de travail de cet atelier

Dans le département, on note la présence de 55.000 Algériens recensés, 8000 Tunisiens et un peu plus de 5000 Maro-

En regard de ces chiffres, on peut rappeler que Marseille compte à ce jour un peu plus de 100.000 Européens rapatriés d'Afrique du Nord, et particulièrement d'Algérie.

RÉPONSE ?

Dans la nuit de dimanche à lundi on a découvert boulevard de Plombières, près de l'entrée de l'autoroute nord, le corps d'un Algérien atteint de trois balles de 22 long rifle.

Il est décédé de ses blessures à son arrivée à l'hôpital. Il s'agit de Said Aounallah, 37 ans, originaire de



C'était en juillet. Sadate souriait, en recevant la proclamation d'unité, écrite avec le sang des Libyens. (Photopress)

TOUT SAVOIR TOUT SAVOIR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVER OF TOUT SAVER

ASIE

Elections au Viet-nam du Sud

SAIGON (AFP). — La liste sénatoriale du parti officiel « Dan-chu » et celle officieuse du même parti, la liste « Eléphant blanc » ont recueilli entre 65 et 70 % des voix dans l'ensemble du Viet-nam du Sud, indicate les hiffers efficieux publiés par indiquent les chiffres officieux publiés par le commissariat à l'information à l'issue des élections sénatoriales partielles de dimanche.

Négociations sur le Cambodge?

PNOM-PENH (Reuter). - Des négociations se sont ouvertes en dehors du Cambodge entre une délégation de Pnom-Penh et des représentants des insurgés, a laissé entendre lundi un dirigeant cambodgien.

Au cours d'une conférence de presse, le général Matak, membre du haut-conseil politique de Pnom-Penh, a néanmoins refusé de révéler l'endroit où se tiennent ces négociations. Dans la capitale cambodgienne, on estime généralement qu'elles se sont ouvertes à Moscou.

EUROPE

Vague de froid en URSS

MOSCOU (DPA). - Une vague de froid vient d'atteindre la partie européenne de l'Union soviétique. En effet, les services météorologiques annonçaient une température nocturne de 2 à 6 degrés à Moscou. Il pourra même geler dans certains endroits. Quant à la température diurne, elle oscillera entre 11 et 15 degrés celsius.

Ils fuient l'Est

LUNEBURG (Allemagne), (AP). — Les autorités ont signalé lundi qu'au cours des trois derniers jours, neuf réfugiés d'Europe orientale sont arrivés en Allemagne de l'Ouest. Deux jeunes gens de 17 ans ont traversé l'Elbe à la nage lundi en plein

D'autre part, les autorités bavaroises ont signalé au cours du week-end l'arrivée de sept réfugiés. Parmi eux se trouve un ma-çon d'Allemagne de l'Est âgé de 21 ans, qui traversé des champs de mines avant d'arriver en Bavière.

Drame du rail en Pologne

VARSOVIE (Reuter). — Un train de voyageurs est entré en collision lundi avec un train de marchandises à l'arrêt, dans une gare des environs de Kielce. Cet accident a fait une douzaine de morts. Le train de voyageurs se rendait de Zakopane à

AMÉRIQUE

Nouveaux enlèvements en Argentine

BUENOS-AIRES (AP). — La fille d'un industriel, Mlle Mercedes Sola, 20 ans, et un ancien fonctionnaire du tribunal spécial chargé de juger les guérilleros ont été enlevés dimanche.

Les ravisseurs de Mile Sola, fille d'un

riche industriel du textile, ont réclamé une rançon de plus de 20 millions de fr.

Nixon « remonte la pente »

WASHINGTON (AFP). — Le président Nixon remonte lentement la pente savon-neuse du Watergate tandis que les Américains commencent à se lasser de l'affaire.

sonnes (36 passagers et cinq membres d'équipage) ont trouvé la mort dans l'acci-dent d'avion qui s'est produit lundi à 3 km a l'ouest de Bogota.
L'avion, un «Turbo-jet Electra» de
«l'Aerocondor» (compagnie nationale
colombienne) avait décollé à 7 h 43 locales

Selon un sondage de l'institut Louis

Harris publié lundi par le « Chicago Tri-

bune », 62 % des Américains contre 32 sont

d'accord avec la déclaration faite la

semaine dernière par M. Nixon selon laquelle il est temps de «laisser toute l'affaire du Watergate aux tribunaux pour permettre au président de se consacrer au

choses plus importantes ».

Cinquante pour cent des Américains contre 39 et 11 indécis estiment que le Congrès ne doit pas destituer le président

Nixon même si la commission sénatoriale

Entre les Etats-Unis et l'URSS

NEW-YORK (AP). — Le « New-York Times » déclare que M. Kissinger, en sa nouvelle qualité de secrétaire d'Etat, pour-

rait avoir à réexaminer les relations entre

les Etats-Unis et l'URSS en raison de cer-tains événements récents en Union soviéti-

Catastrophe aérienne

BOGOTA (AFP). - Quarante et une per-

conclut à sa culpabilité.

(13 h 43 hec) de l'aéroport «El Dorado» de Bogota. Cinq minutes après, il s'écrasait contre le « Cerro de Monserrate », un mont de 3200 mètres d'alitude proche de la capitale, explosait et brûlait. Tous ses passagers, pour la plupart des excursionistes

Un dense brouillard couvrait le « Monser-Un dense brouinard couvrait le «Monser-rate» lorsque l'avion le percuta, en volant, semble-t-il, à basse altitude. Cet accident est le troisième qui se soit produit en Colombie depuis le 22 août.

Un coup de fil suffit! Buffet de la Gare Neuchâtel

faires, repas de noces... Notre personnel aimable et stylé se fera un plaisir de choyer vos